



BMCI

EN 2017

- 4 Mot des Présidents
- 6 Conseil de Surveillance
- 10 Directoire
- 12 Organisation
- 14 Chiffres clés consolidés
- 16 Chiffres clés BMCI
- 18 Faits marquants
- 22 Nos métiers et services
- 25 Nos activités supports
- 28 Groupe BNP Paribas



Jaouad HAMRI
Président du Conseil de Surveillance

Conjuguons efficacité
opérationnelle et
commerciale à des
décisions ambitieuses
pour transformer
durablement la BMCI

La BMCI s'attache à
réinventer l'expérience
client, mais aussi sa
manière de travailler
au quotidien



Laurent DUPUCH
Président du Directoire



L'année 2017 a connu de nouvelles avancées dans la réalisation du plan 2020 amorcé en 2015 à tous les niveaux du Groupe BNP Paribas. Pour accompagner ce vaste plan de développement, nous conjugons notre efficacité opérationnelle et commerciale à des décisions ambitieuses pour transformer durablement la BMCI. Plus qu'un engagement, c'est une responsabilité auprès de nos collaborateurs, de nos parties prenantes et de nos clients, pour construire ensemble la banque de demain.

Cette responsabilité, nous avons choisi de la déployer pour poser les bases d'un développement durable au-delà de nos activités. Déjà précurseurs sur les thématiques RSE, en excluant notamment les projets de financement d'activités que nous ne jugeons pas éthiques, nous sommes convaincus que notre contribution au développement de l'économie au Maroc doit non seulement considérer les enjeux environnementaux, mais aussi sociaux et culturels.

Aussi, la BMCI soutient depuis de nombreuses années, à travers sa Fondation, des projets d'envergure au Maroc liés à l'art, la musique, le handicap ou l'éducation. En 2017, elle a intensifié ses partenariats dans ce dernier domaine pour favoriser l'égalité des chances et réaffirmer sa volonté de privilégier les actions ayant une influence positive sur la société.



Avec une progression du résultat net part du Groupe de 26%, une bonne maîtrise au niveau des charges et l'amélioration continue du coût du risque consolidé, 2017 a été une année d'actions et de projets ambitieux pour la BMCI, inspirés par un maître-mot : l'innovation, qui nous accompagne dans nos approches, dans la conception de nouveaux produits et dans notre manière de travailler.

L'excellence de nos services est une dynamique clé : c'est à travers cette quête que la BMCI s'attache à réinventer l'expérience client, mais aussi sa manière de travailler au quotidien. Nos performances au cours de l'année, portées par nos efforts toujours renouvelés pour améliorer la satisfaction client, est lié à notre engagement RSE, récompensé en 2017 par de nouvelles distinctions : la promotion de la diversité, le renforcement de la culture managériale et de nos valeurs internes font désormais partie de notre culture d'entreprise.

La visibilité de la BMCI a été assurée par ses engagements au service de causes sociales et culturelles, des prises de paroles fortes et le sponsoring d'événements nationaux. Nous préparons également le lancement de notre nouveau label dédié à la finance participative, Najmah, qui offrira des services de la Banque au quotidien, des produits de placement et des solutions de financement.

Nous mettons le cap sur 2018 avec, en ligne de mire, l'innovation, la transformation, la réussite de nouvelles synergies et de nouveaux produits pour renforcer notre présence sur le marché. Tous mobilisés autour des objectifs de notre plan stratégique BMCI 2020, nous nous appuyons avec confiance sur notre solidité et notre expertise pour devenir la banque de référence, et de préférence, au Maroc.



CONSEIL DE SURVEILLANCE

au 31 décembre 2017

Conformément aux dispositions légales et réglementaires, notamment la Loi Bancaire n° 103-12 et la Directive **1/W/2014** de Bank Al-Maghrib sur la gouvernance au sein des Établissements de Crédit, le Conseil de Surveillance de la Banque compte trois membres indépendants. Il s'agit de **Monsieur Jaouad Hamri**, Président du Conseil de Surveillance et de **Mesdames Dounia Taarji** et **Janie Letrot Hadj Hamou**.

→ PRÉSIDENT

- › M. Jaouad Hamri

→ PRÉSIDENT D'HONNEUR ET MEMBRE DU CONSEIL

- › M. Mustapha FARIS

→ VICE-PRÉSIDENT

- › M. Michel PEBEREAU

→ MEMBRES

- › M. Christian AUBIN
- › M. Mohamed Hassan BENSALAH
- › M. Alain FONTENEAU
- › Mme Janie LETROT HADJ HAMOU
- › M. Yves MARTRENCHAR
- › Mme Sofia MERLO
- › Mme Dounia TAARJI
- › M. Philippe TARTELIN
- › Axa Assurance Maroc
représentée par M. Philippe ROCARD
- › BNP Paribas IRB Participations
représentée par M. Jean-François BANDINI
- › Sanad
représentée par M. Mustapha BAKKOURY

FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Au cours de l'exercice 2017, le Conseil de Surveillance de la Banque s'est réuni une fois par trimestre. Ces réunions ont duré en moyenne plus de 4 heures et le taux de présence des membres aux dites réunions a dépassé les 90%.

Lors de ces réunions, le Conseil de Surveillance a examiné l'ensemble des sujets stratégiques de la Banque et procédé à l'étude trimestrielle des comptes avant leur publication.

Les comités spécialisés, en l'occurrence, le comité d'audit et le comité des risques, se sont également réunis à quatre reprises et le comité des nominations, des rémunérations et du gouvernement d'entreprise s'est tenu 3 fois.

PARCOURS PROFESSIONNELS ET PRINCIPAUX MANDATS



M. Jaouad HAMRI a occupé le poste de Directeur de l'Office des Changes du Royaume du Maroc, de 2010 à avril 2015. Auparavant, de 2008 à 2010, il a assuré la fonction de Conseiller du Ministre de l'Économie et des Finances. Il a été chargé des relations avec le secteur privé et a notamment initié et coordonné au sein du ministère le "comité de veille stratégique" au sein duquel siégeaient plusieurs départements ministériels au côté des représentants du secteur privé (CGEM, GPBM). Avant ce poste, M. HAMRI, détenteur d'un Master en Économie & Finances à l'Université de Grenoble, d'un certificat supérieur juridique et fiscal et d'un certificat supérieur de révision comptable du diplôme d'Expert Comptable, a évolué dans le secteur privé en France et au Maroc depuis 1981. Il a été nommé Président du Conseil de Surveillance de la BMCI lors de la réunion du Conseil du 12 juin 2015. M. HAMRI est également administrateur à l'Université Internationale de Rabat et à la société de gestion de la Bourse de Casablanca.

Jaouad HAMRI

Président du Conseil de Surveillance

→ MUSTAPHA FARIS

Titulaire du diplôme d'Ingénieur de l'École Spéciale des Travaux Publics de Paris et du diplôme d'Ingénieur Civil de l'École Nationale des Ponts et Chaussées de Paris, M. FARIS a exercé plusieurs fonctions notamment Ministre des Finances et Ministre de l'agriculture et de la réforme agraire, Président Directeur Général de la Banque Nationale pour le Développement Économique, Président Directeur Général de la BMCI et Président de son Conseil de Surveillance jusqu'en 2006. M. Mustapha FARIS a eu également de très nombreuses activités sur le plan national et international.

→ MICHEL PEBEREAU

Michel PEBEREAU est titulaire du diplôme de l'École Polytechnique (X1961) et de l'École Nationale d'Administration (ENA). Après avoir occupé plusieurs fonctions au sein de l'administration, il rejoint le Crédit Commercial de France (CCF) en 1982. Au cours de sa longue carrière, il est devenu Président Directeur Général de deux banques dont il a mené la privatisation, le CCF et la Banque Nationale de Paris. Il dirige BNP Paribas jusqu'en 2003, puis occupe ensuite le poste de Président du Conseil d'Administration de BNP Paribas, qu'il quitte le 12 mars 2015. Il est aujourd'hui Président d'Honneur de BNP Paribas, ainsi que Président d'Honneur du Crédit Commercial de France, de l'Institut ASPEN et de l'Institut de l'Entreprise.

AUTRES MANDATS

- > Administrateur chez AIRBUS
- > Administrateur chez PARGESA

→ CHRISTIAN AUBIN

Diplômé d'études supérieures des sciences économiques de l'Institut d'Études Politiques de Paris et de l'École Nationale d'Ad-

ministration, M. AUBIN a exercé plusieurs fonctions au sein de l'administration, notamment au Ministère des Finances. Il rejoint la Banque Nationale de Paris en 1988 en qualité de Directeur Général Adjoint chargé de la Direction des Grandes Entreprises puis Conseiller du Président et Secrétaire du Conseil d'Administration de BNP Paribas.

→ MOHAMED HASSAN BENSALAH

Titulaire d'un diplôme de gestion de l'Université Sorbonne et de l'École des Cadres de Paris, M. Mohamed Hassan BENSALAH est Président Directeur Général du Groupe HOLMARCOS, Président de la Fédération Marocaine des Compagnies d'Assurances et de Réassurances et membre du Conseil Économique, Social et Environnemental.

AUTRES MANDATS

- > Membre du Conseil de Surveillance du Crédit Agricole
- > Membre du Conseil d'Administration du CIH
- > Membre du Conseil d'Administration de la CIMR
- > Membre du Conseil d'Administration de Mutandis

→ ALAIN FONTENEAU

Ancien Maître de Conférences à l'ENA et de Micro et Macro Économie à l'Institut d'Études Politiques de Paris, M. FONTENEAU a occupé notamment le poste de Responsable de Recherches au Centre National pour la Recherche Scientifique (CNRS), Responsable du Département de l'Ingénierie Financière, Gestion de Bilan à la BRED. Au sein du Groupe BNP Paribas, il a été Responsable ALM (Asset and Liability Management) avant d'être nommé Directeur Financier d'International Retail Banking.

AUTRES MANDATS

- > Membre du Conseil d'Administration de TEB Bank (Turquie)
- > Membre du Conseil de Surveillance de UKRSIBBANK (Ukraine)

→ JANIE LETROT HADJ HAMOU

Diplômée de l'ENA de Paris en 1985, Mme Janie LETROT HADJ HAMOU a occupé des fonctions d'Administrateur à la Direction des Impôts en France, de conseillère commerciale puis financière de l'Ambassade de France et de conseillère économique et financière à la mission permanente de la France auprès des Nations-Unies.

Entre 1999 et 2014, Mme Janie LETROT a été Déléguée Générale de Vivendi au Maroc puis membre du Directoire de Maroc Telecom avec le titre de Directeur Général, Responsable juridique et de la réglementation.

→ YVES MARTRENCHAR

Titulaire du diplôme de l'École Polytechnique (X1977). M. Yves MARTRENCHAR a notamment occupé, au sein de BNP Paribas, le poste de Directeur de BDDF (Banque de Détail France) et de Responsable de Distribution Marchés et Solutions pour BNP Paribas Retail Banking. Il est actuellement Directeur des Ressources Humaines de BNP Paribas et membre du Comité Exécutif du Groupe.

AUTRES MANDATS

- › BNP Paribas Investment Partners (Administrateur)
- › BNP Paribas Cardif (Administrateur)
- › Bank of West (USA) Director
- › Bankwest Corporation (USA) Director
- › La Lairoise de Participations (Administrateur)

→ SOFIA MERLO

Titulaire d'un diplôme HEC (1985), elle rejoint le Groupe BNP Paribas pour occuper plusieurs fonctions de responsabilité au sein du réseau et de la Direction des Ressources Humaines. En juin 2009, Mme Sofia MERLO est nommée Directrice Commerciale de la Banque Privée puis Directeur de la Banque Privée France. Membre du G100 de BNP Paribas, elle occupe depuis 2012 le poste de CO-Wealth Management chez BNP Paribas.

AUTRES MANDATS

- › Membre du Conseil d'Administration de Sicav Funquest (France)
- › Président du Conseil de Surveillance de BNP Paribas REIM (France)

→ DOUNIA TAARJI

Diplômée de l'École Supérieure de Commerce à Paris et titulaire d'un DEA en droit des affaires obtenu à la Sorbonne, Mme Dounia TAARJI a débuté sa carrière au Crédit Lyonnais en France avant de rejoindre en 1995 sa filiale marocaine, le Crédit du Maroc, qui lui a confié la création de la filiale "Société de Bourse CMDC". Elle rejoint par la suite CFG Group en qualité d'associée au sein de la filiale CFG Finance. En octobre 2001, elle est nommée Directeur Général du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM). Actuellement, Mme TAARJI est Directeur Général du cabinet international de conseil Monitor Group.

AUTRES MANDATS

- › Administrateur à HOLCIM Maroc

→ PHILIPPE TARTELIN

Titulaire d'un diplôme en Direction des Entreprises, M. Philippe TARTELIN a rejoint le Groupe BNP Paribas pour occuper plusieurs

fonctions de responsabilité dans le réseau France. En juin 2012, il rejoint International Retail Banking (IRB) en qualité de Responsable de la Région Méditerranée Afrique, puis en septembre 2014, il est nommé Directeur IRB Afrique.

AUTRES MANDATS

- › Président d'IRB PARTICIPATIONS
- › Administrateur à PROPARCO
- › Administrateur à MEDIFORCE
- › Administrateur à UBCI (Tunisie)
- › Administrateur à BNP Paribas El Djazaïr (Algérie)
- › Administrateur à la BICIS (Sénégal)
- › Administrateur à la BICIG (Gabon)
- › Administrateur à la BICICI (Côte d'Ivoire)

→ PHILIPPE ROCARD

Représentant permanent d'AXA Assurance Maroc

Diplômé de l'École Polytechnique et l'École Nationale Supérieure des Mines, M. Philippe ROCARD a commencé sa carrière en tant qu'ingénieur au sein du Groupe Lafarge puis du Ministère de l'Industrie française, avant de rejoindre le Groupe Groupama. Depuis 1999, il a occupé plusieurs fonctions de direction générale au sein du groupe AXA, avant d'être nommé, en avril 2016, Président Directeur Général d'AXA Assurance Maroc et Directeur des filiales Afrique Sub-Saharienne (Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon & Sénégal).

AUTRES MANDATS

- › AGMA LAHLOU TAZI (Administrateur)
- › CFG GROUPE (Administrateur)
- › Société Centrale de Réassurances (Administrateur)

→ JEAN-FRANÇOIS BANDINI

Représentant permanent de BNP Paribas IRB Participations

Titulaire d'une Maîtrise de Droit des Affaires (Paris 2) et d'un DESS de Banque et Finance (Paris 1), M. Jean-François BANDINI a occupé des fonctions au sein de la BRED et du CCF avant de rejoindre le Groupe BNP Paribas en 1992, au sein duquel il a occupé plusieurs fonctions, et notamment Responsable du Corporate Banking d'Europe Méditerranée. Il est actuellement Responsable du Corporate Banking au sein d'International Retail Banking.

AUTRES MANDATS

- › Administrateur à la BICIS (Sénégal)

→ MUSTAPHA BAKKOURY

Représentant permanent de la compagnie SANAD

Ingénieur diplômé de l'École Nationale des Ponts et Chaussées (Paris) et titulaire d'un DESS Banque Finance, M. Mustapha BAKKOURY a effectué la majeure partie de son parcours professionnel au sein du secteur bancaire, notamment en tant que responsable du pôle Banque Financière de la BMCI, puis Directeur Général de la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG). Il est actuellement Président du Conseil Régional du Grand Casablanca - Settat et Président du Directoire de la MASEN, société chargée du développement du Plan Solaire Marocain.

AUTRES MANDATS

- › Membre du Conseil d'Administration de la Fondation Mohammed V
- › Membre du Comité Directeur de la Fondation Mohammed VI pour l'Éducation
- › Membre du Conseil de Surveillance TUI AG (Touristik Union International)



COMITÉS SPÉCIALISÉS

Les comités spécialisés du Conseil de Surveillance se sont réunis aux fréquences prévues et aux dates préalablement arrêtées. Les comités se tiennent au moins sept jours avant la réunion d'un Conseil de Surveillance. Leurs réunions font toutes l'objet d'un procès-verbal et d'un relevé de décisions et recommandations. Un rapport de synthèse de chaque comité est présenté et commenté à chaque réunion du Conseil.

→ COMITÉ D'AUDIT

MISSION

Le comité d'audit est chargé d'assister le Conseil de Surveillance dans l'évaluation de la qualité et de la cohérence du dispositif de contrôle interne. Le système de contrôle interne consiste en un ensemble de dispositifs visant à assurer en permanence, notamment : la vérification des opérations et des procédures internes ; la mesure, la maîtrise et la surveillance des risques ; la fiabilité des conditions de collecte, de traitement, de diffusion et de conservation des données comptables et financières ; l'efficacité des systèmes d'information et de communication. Dans ces conditions, le comité d'audit assure la surveillance et l'évaluation de la mise en œuvre du dispositif de contrôle interne, de la gestion des risques et de la conduite de l'activité d'audit sur l'ensemble du Groupe BMCI.

COMPOSITION

Le comité d'audit est composé de :

- › M. Alain FONTENEAU, Président.
- › Mme Janie LETROT HADJ HAMOU, Membre.
- › M. Mohamed Hassan BENSALAH, Membre.
- › M. Philippe ROCARD, Membre.

RÉUNIONS

Le comité d'audit s'est réuni quatre fois au cours de l'exercice 2017 aux dates prévues. Lors de chacune de ses réunions, le comité d'audit a examiné les états financiers trimestriels de la Banque, en présence des Commissaires aux Comptes. Par ailleurs, le comité d'audit a initié au cours de l'exercice 2016, un travail de recensement des conventions conclues avec un actionnaire détenant plus de 5% du capital de la société, ou un membre du Conseil de Surveillance ou du Directoire. Ce travail a permis de distinguer de manière documentée, les conventions « libres » des conventions dites « réglementées », telles que reprises dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes et soumises à la ratification des actionnaires réunis en assemblée générale annuelle le 21 avril 2017. Enfin, les réunions du comité d'audit sont caractérisées par une grande transversalité des sujets traités, aussi bien ceux concernant la conformité, que le contrôle permanent ou l'inspection générale de la Banque...

→ COMITÉ DES NOMINATIONS, RÉMUNÉRATIONS ET GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

MISSION

Le comité est chargé d'assister le Conseil de Surveillance dans le processus de nomination et de renouvellement de ses membres ainsi que des mandataires sociaux. Le comité veille également à ce que le processus de nomination et de réélection soit organisé

de façon objective, professionnelle et transparente. Le comité est aussi chargé d'accompagner le Conseil de Surveillance dans la conception et le suivi du bon fonctionnement du système de rémunération. Il veille à ce qu'il soit approprié et en conformité avec la culture de l'établissement, sa stratégie à long terme des risques, sa performance et l'environnement de contrôle ainsi qu'avec les exigences législatives et réglementaires.

COMPOSITION

Le comité des nominations, rémunérations et gouvernement d'entreprise est composé de :

- › M. Philippe TARTELIN, Président.
- › M. Jaouad HAMRI, Membre.
- › M. Yves MARTRENCAR, Membre.

RÉUNIONS

Le comité des nominations, des rémunérations et du gouvernement d'entreprise s'est réuni deux fois au cours de l'année 2017, réunions au cours desquelles le comité a pris acte du départ volontaire de Madame Meryem KABBAJ, membre du Directoire et Directeur de la Banque Privée, qui a souhaité faire valoir ses droits à la retraite anticipée, après 22 ans de carrière au sein de la Banque. Par ailleurs, le comité a examiné au cours de ses réunions le compte rendu de divers travaux confiés à la Direction des Ressources Humaines, tels que les démissions ou le plan de relève de la Banque.

→ COMITÉ DES RISQUES

MISSION

Le comité des risques est chargé d'accompagner le Conseil de Surveillance en matière de stratégie et de gestion des risques de toutes natures : de crédit, de marché, opérationnels, de taux, de concentration de crédit, de liquidité, de règlement livraison pays et de transfert ainsi que les risques liés aux activités externalisées.

COMPOSITION

Le comité des risques est composé de :

- › Mme Dounia TAARIJ, Président.
- › M. Jean-François BANDINI, Membre.
- › Mme Sofia MERLO, Membre.

RÉUNIONS

À l'instar du comité d'audit, le comité des risques s'est réuni quatre fois au cours de l'exercice 2017 aux dates prévues. Le comité a non seulement examiné au cours de chacune de ses réunions le risque crédit, le risque opérationnel et autres risques, mais a également initié plusieurs projets dont l'inventaire physique des garanties bancaires ou la sécurité globale de la Banque aussi bien de son système d'information que la sécurité de ses immeubles.



DIRECTOIRE

au 31 décembre 2017



LAURENT DUPUCH

Président du Directoire

- › Ingénieur en Télécommunications -
Diplômé d'un Master Entrepreneurs HEC

FONCTIONS PRÉCÉDENTES

- › Administrateur Directeur Général BNP Paribas
Al Djazaïr (2007-2013)
- › Responsable Europe de l'Est Groupe BNP Paribas (2006-2007)
- › Responsable Moyen-Orient Groupe BNP Paribas (2004-2005)

AUTRES MANDATS

- › Président Section Maroc des Conseillers
du Commerce Extérieur de la France
- › Administrateur du Comité National des Conseillers
du Commerce Extérieur de la France
- › Administrateur et Vice-Président de la Chambre Française
de Commerce et d'Industrie du Maroc



RACHID MARRAKCHI

Directeur Général

- › Ingénieur de l'École Centrale de Paris -
Maîtrise en Mathématiques Appliquées

FONCTIONS PRÉCÉDENTES

- › Directeur des Grandes Entreprises
et des Institutionnels BMCI (1998-2005)
- › Responsable du plan financier Groupe
Ciments Français (1996-1998)
- › Responsable Financier Ciments du Maroc
(1993-1996)

FONCTIONNEMENT DU DIRECTOIRE

Au cours de l'exercice 2017, le Directoire s'est réuni tous les lundis. Le troisième lundi de chaque mois est consacré à l'arrêté des comptes mensuels. Par ailleurs, les comités qui lui sont rattachés se sont tenus selon la périodicité propre à chaque comité. Le Directoire est représenté, entre autres, au sein du comité d'entreprise et du comité Sécurité et Hygiène par le Directeur Général adjoint.



DIDIER DUFOUR

Directeur Général Adjoint

FONCTIONS PRÉCÉDENTES

Après 5 années passées à l'Inspection Générale du Groupe BNP Paribas dont 2 en tant que Chef de Mission, Didier Dufour a occupé plusieurs fonctions de Top Management au sein du Groupe BNP Paribas notamment à Madagascar, Nouvelle Calédonie, Martinique, Algérie et Tunisie.



IDRISS BENSMAIL

Directeur du Corporate Banking

Harvard Business School Alumni (AMP)
EDHEC Business School (Lille)

FONCTIONS PRÉCÉDENTES

- › Directeur du Développement Commercial Corporate Banking BMCI (2012-2014)
- › Directeur Général Délégué de la Plateforme de Gestion de fonds de Private Equity du Groupe Financecom (2008-2012)
- › Adjoint au Responsable de la Zone Maghreb au sein de BNP Paribas (2006-2008)



FRANCK SANNIER

Directeur du Retail Banking

Diplômé de l'Université Paris IX Dauphine
I.U.P Gestion de Patrimoine / Maîtrise des sciences de gestion

FONCTIONS PRÉCÉDENTES

- › Directeur du Retail Banking BNP PARIBAS AL Djazaïr (2013-2016)
 - › Responsable Développement et Animation Commerciale Retail Banque De Détail en France - île de France Ouest (2009-2013)
 - › Chef de projet Pôle Animation commerciale et conduite du changement Banque De Détail en France - Paris (2007-2009)
 - › Responsable Développement Commercial régional Retail Banque de Détail en France - Bordeaux (2006-2007)
-

ORGANISATION

au 31 décembre 2017

RACHID MARRAKCHI
DIRECTEUR GÉNÉRAL

→ **CORPORATE BANKING**
IDRISS BENSMAIL*

- Réseau Corporate
- Développement Commercial et animation réseau
- Métiers spécialisés et Synergies
- Organisation, pilotage et appui
- Desk Multinationales
- Conseil Investissement & Financement
- Senior Bankers
- Desk Institutionnels
- Suivi des risques
- Desk Preo
- Financement
- Affaires Spéciales

→ **BMCI LEASING**
Abdesslam BOURIG

→ **BMCI OFFSHORE**
Tarik RAGHIB

→ **BANQUE PRIVÉE**
Soraya MAHFOUD

→ **AFFAIRES JURIDIQUES**
Omar AZIZ*

→ **BMCI ASSET MANAGEMENT**
Mohamed AMRANI*

→ **BMCI ASSURANCE**
Driss MOUNIR ALAOUI

→ **BMCI BOURSE**
Naceur TOUIMI BENJELLOUN

→ **Activités Recouvrement**

→ **Finance Participative**

→ **Contrôle Permanent**

LAURENT DUPUCH
PRÉSIDENT

→ **RETAIL BANKING**
FRANCK SANNIER*

→ **Said JABRANI***
Responsable Réseau

- Réseau Retail
- Animation Réseau
- Marketing
- Octroi & Surveillance

→ **Inspection Générale**
Aalya GHOULI*

→ **Risques**
Pierre FARELLA*

PARTICIPATIONS MINORITAIRES
(FILIALES DU GROUPE BNP PARIBAS AU MAROC)

BNP PARIBAS MED BP
MICHEL CHOREIN



DIRECTOIRE : Laurent DUPUCH - Rachid MARRAKCHI - Didier DUFOUR - Idriss BENSMAIL - Franck SANNIER

DIDIER DUFOUR
DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

- **Métier Crédit Conso**
Marco MOLINARO*
- **Communication & Publicité/Fondation**
Karima BENABDERRAZIK*
- **Finance**
Ikram ERRYAHY*
- **ALM-Treasury & Capital Markets**
Olivier BRU*
- **Conformité**
Mina JEBBARI*

BDSI
HAKIM BENMANSOUR

ARVAL
CARLOS SOUSA

- **Ressources Humaines**
Lamyae MERNISSI*
- **Stratégie, Qualité & RSE**
Abdelkerim GUERGACHI*
- **Organisation**
- **Sécurité Groupe**

→ **Fonctions Supports**
Zakia BARDAG*

- Systèmes d'Information
- Project Office
- Production & Appui Commercial
- Administration Générale
- Achats
- Gestion & Organisation du Réseau

→ **Project Manager Officer Programme 2020**

(*) Membres du Comité Exécutif (COMEX). Y compris Directoire



CHIFFRES CLÉS CONSOLIDÉS

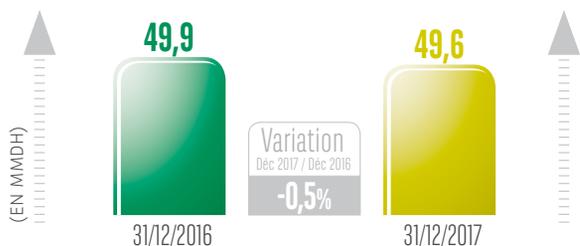
au 31 décembre 2017

Le Groupe BMCI affiche au 31 décembre 2017 une hausse de **26,8%** du Résultat Net Consolidé Part du Groupe, atteignant **547 millions de dirhams**.

Le Coût du Risque consolidé a diminué de **10,3%** à fin décembre 2017 pour s'établir à **524 millions de dirhams**, reflétant les efforts de maîtrise et d'anticipation des risques. Les Frais de Gestion Consolidés sont quasi-stables et s'élèvent à **1,586 milliard de dirhams**. Le Coefficient d'Exploitation Consolidé s'établit quant à lui à **52,6%** à fin décembre 2017.

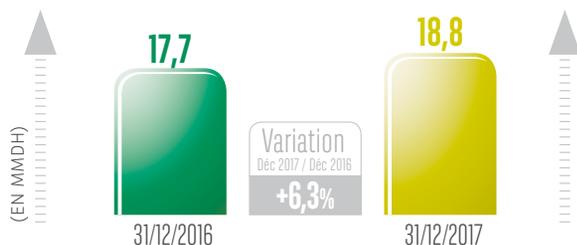
→ CRÉDITS PAR CAISSE À LA CLIENTÈLE CONSOLIDÉS

Les Crédits par Caisse à la Clientèle Consolidés ont atteint 49,6 milliards de dirhams en décembre 2017 contre 49,9 milliards de dirhams en décembre 2016, soit une légère baisse de 0,5% par rapport à fin 2016. Par ailleurs, l'encours moyen des crédits à la clientèle a augmenté de 3,6% par rapport à l'exercice précédent.



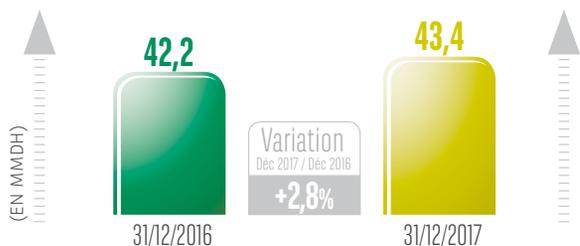
→ ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE CONSOLIDÉS

Les Engagements par Signature Consolidés se sont établis à 18,8 milliards de dirhams à fin décembre 2017, soit une augmentation de 6,3% par rapport à fin décembre 2016.



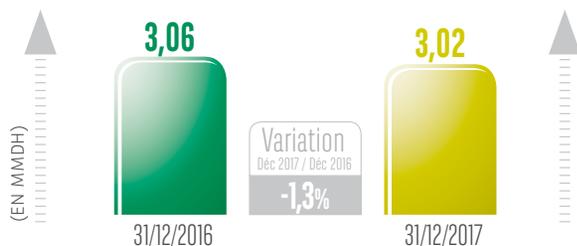
→ DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE CONSOLIDÉS

Les Dépôts de la Clientèle Consolidés ont enregistré une hausse de 2,8%, pour atteindre 43,4 milliards de dirhams à fin décembre 2017 contre 42,2 milliards de dirhams en décembre 2016 avec une amélioration en terme de structure, les ressources non rémunérées représentant plus de 72%.



→ PRODUIT NET BANCAIRE CONSOLIDÉ

Le Groupe BMCI a réalisé un Produit Net Bancaire Consolidé de 3,02 milliards de dirhams à fin décembre 2017 en légère baisse de 1,3% par rapport à décembre 2016. Hors l'effet exceptionnel en 2016 de la démutualisation de la Bourse de Casablanca, le Produit Net Bancaire Consolidé est quasi-stable à -0,2%. La marge d'intérêt consolidée affiche une baisse de -2,5%, due à un effet de taux défavorable. Par ailleurs, une progression a été enregistrée au niveau de la marge sur commissions consolidée (+2,8%) et au niveau du résultat des opérations de marché (+11,1%).



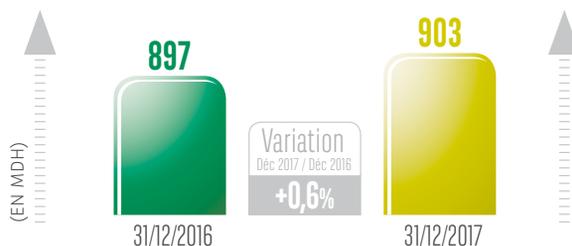
→ FRAIS DE GESTION CONSOLIDÉS

À fin décembre 2017, les Frais de Gestion Consolidés demeurent maîtrisés et s'élèvent à 1,586 milliard de dirhams. Par ailleurs, le Coefficient d'Exploitation Consolidé s'affiche à 52,6% à fin décembre 2017.



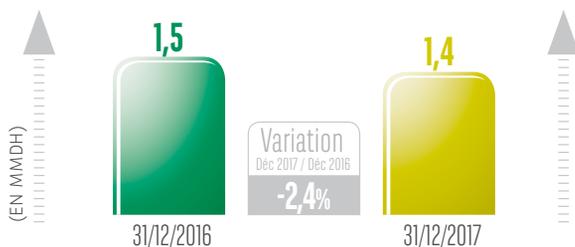
→ RÉSULTAT AVANT IMPÔTS CONSOLIDÉ

Le Groupe BMCI affiche un Résultat Avant Impôts Consolidé de 903 millions de dirhams en décembre 2017, soit une augmentation de 0,6% par rapport à fin décembre 2016.



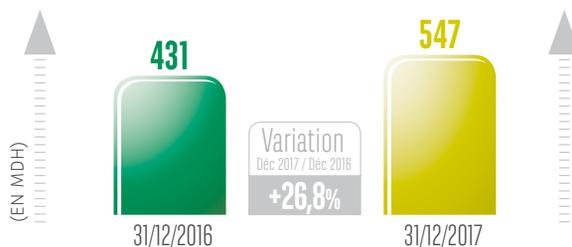
→ RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION CONSOLIDÉ

Le Résultat Brut d'Exploitation Consolidé s'établit à 1,4 milliard de dirhams en décembre 2017, soit une baisse de 2,4% par rapport à décembre 2016.



→ RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ PART DU GROUPE

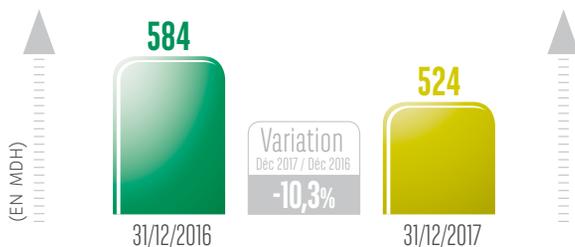
Le Résultat Net Consolidé Part du Groupe BMCI s'est établi à 547 millions de dirhams à fin décembre 2017, soit une hausse de 26,8% par rapport à fin décembre 2016.



→ COÛT DU RISQUE CONSOLIDÉ

Le Coût du Risque Consolidé est en baisse de 10,3% en décembre 2017 par rapport à décembre 2016.

Le taux de couverture des créances par les provisions des comptes sociaux s'établit à 79,8%.



RATING FITCH

L'agence internationale de rating Fitch a confirmé au mois de mars 2018 les ratings de la BMCI, traduisant sa solidité financière. Pour rappel, ces notations sont parmi les meilleures obtenues à l'échelle nationale :

Note à long terme	AAA (mar)
Perspective d'évolution de la note à long terme	Stable
Note à court terme	F1+ (mar)
Note de soutien extérieur	2

CHIFFRES CLÉS BMCI

au 31 décembre 2017

STRUCTURE DU CAPITAL*



CAPITAL 1 327 928 600 DH*

(*) Les actions de la BMCI sont dématérialisées et cotées en Bourse des Valeurs de Casablanca. Les titres des principaux actionnaires indiqués sont inscrits en compte auprès de la BMCI. Nous ne pouvons connaître l'identité des porteurs d'actions BMCI dont les titres sont inscrits auprès des confrères.

STRUCTURE DES PARTICIPATIONS

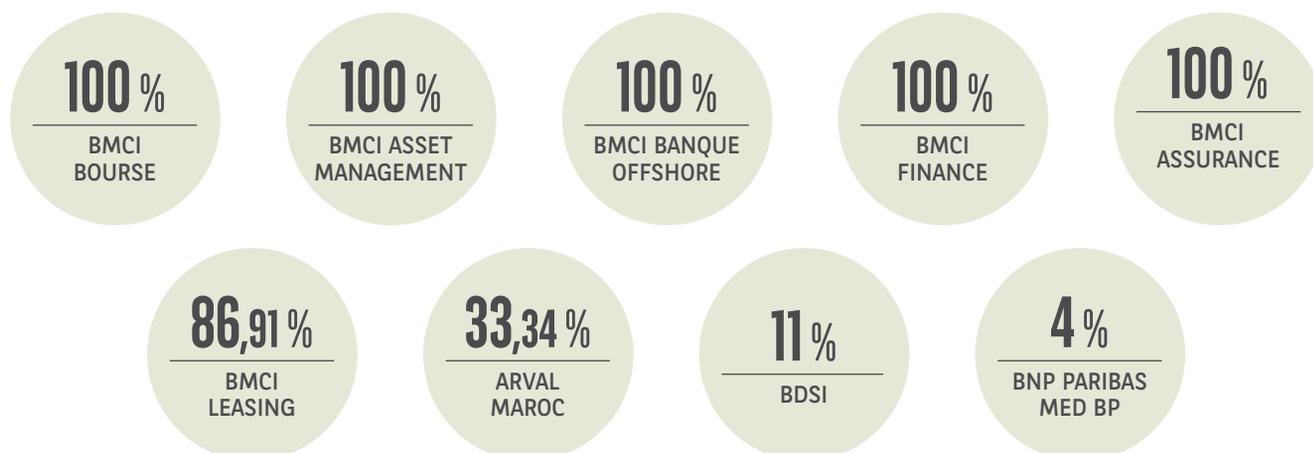




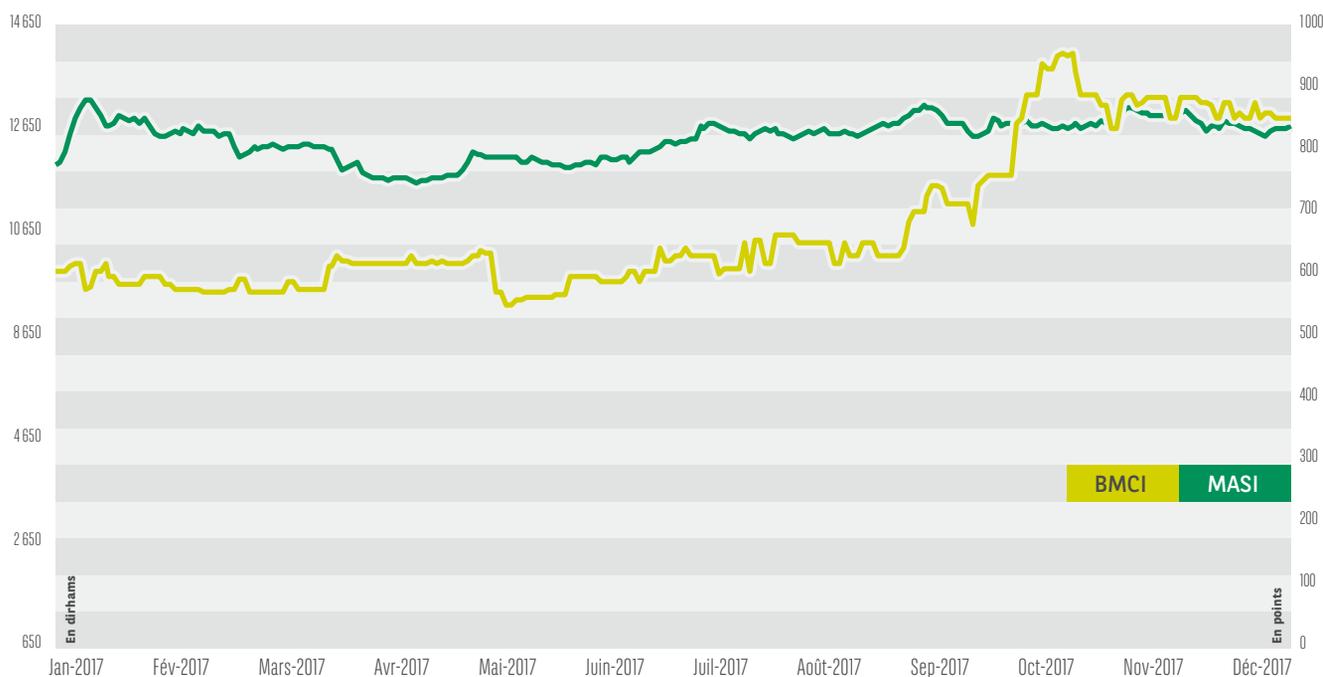
TABLEAU DE BORD DE L'ACTIONNAIRE

AU 31 DÉCEMBRE 2017	EN MILLIERS DE DH							
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Capital social	1327884	1327884	1327884	1327884	1327929	1327929	1327929	1327929
Fonds propres	7236701	7720226	8187202	8454278	8503661	8620911	8658517	8554785
Résultat net Part du Groupe	787594	813344	803245	639949	364361	500650	431353	547056
ÉVOLUTION SUR L'ANNÉE	5%	3%	-1%	-20%	-43%	37%	-14%	27%
Total bilan	66302138	71787472	70671003	67012871	66274687	62498981	64424652	65722171
ÉVOLUTION SUR L'ANNÉE	2%	8%	-2%	-5%	-1%	-6%	3%	2%
Capitalisation boursière	13677208	12017350	11034716	10490284	9441572	8498743	8498743	11287393
FONDAMENTAUX BOURSIERS (EN DH)								
Bénéfice par action	59,31	61,25	60,49	48,19	27,44	37,70	32,48	41,20
Actif net par action	544,98	581,39	616,56	636,67	640,37	649,20	652,03	644,22
Dividende par action	25	25	30	30	30	30	50	97
Plus bas	820	790	715	700	670	502	485	580
Plus haut	1078	1130	910	850	820	754	657,5	967
PER	17,37	14,78	13,74	16,39	25,91	16,98	18,78	20,63
P/B	1,89	1,56	1,35	1,24	1,11	0,99	0,94	1,32
P/O (%)	40,57	39,46	53,78	65,94	109,33	79,57	153,93	230,60
D/Y (%)	2,43	2,76	3,61	3,80	4,22	4,69	8,20	11,41

PER = cours / bénéfice par action
P/B = cours / actif net par action
P/O % = taux de distribution du dividende
P/Y % = rendement du dividende

(*) Notons que 50 MAD ont été distribués pour les actions 1^{ère} ligne et 25 MAD pour les actions 2^{ème} ligne.

COURS DE L'ACTION





FAITS MARQUANTS

au 31 décembre 2017

GRUPE

→ VISITE DU PRÉSIDENT DE BNP PARIBAS JEAN LEMIERRE

Jean Lemierre, Président du conseil d'administration du Groupe BNP Paribas depuis 2014, était en visite au Maroc les 22, 23 et 24 novembre, accompagné de Jean-paul Sabet, nouveau responsable d'IRB Afrique et successeur de Philippe Tartelin. Cette visite a commencé par l'inauguration du centre d'affaires Casa-Centre, suivie de l'événement organisé au site historique et culturel Mechouar où il a rencontré d'importants clients Corporate, des personnalités politiques et des hauts dirigeants. Lors de ses différentes interventions, Jean Lemierre a fait un tour d'horizon des sujets liés à la conjoncture économique marocaine, africaine, européenne et mondiale. Il a également confirmé l'engagement du Groupe BNP Paribas au Maroc et en Afrique : « La BMCI est une très grande filiale du Groupe, le Conseil d'Administration et moi-même y accordons beaucoup d'importance ».



→ BMCI LAURÉATE DES DÉFIS RSE MAROC

À l'occasion de la première édition des Trophées Défis RSE Maroc 2017, la BMCI a reçu le prix Spécial du Jury pour l'ensemble de sa politique RSE et notamment sa responsabilité auprès de ses collaborateurs, de ses clients et de la société dans sa globalité. La BMCI a également été conviée pour recevoir ce prix lors de la cérémonie à l'Assemblée Nationale à Paris. Lors de cette cérémonie, le palmarès 2017 France a été dévoilé et, pour la première fois, un palmarès a été consacré aux organisations marocaines.



→ BMCI PARTICIPE POUR LA 6^{ÈME} ANNÉE CONSÉCUTIVE À LA SEMAINE DE L'ÉDUCATION FINANCIÈRE

Cette action civique et éducative du programme RSE de la Banque a pour objectif de familiariser les jeunes aux fondamentaux de la finance et lutter contre le surendettement. La BMCI a vu ses collaborateurs à travers tout le Maroc se mobiliser en proposant des visites en agences au cours desquelles les directeurs d'agences ont présenté aux jeunes les concepts financiers dans un langage vulgarisé, ainsi que des conférences animées par les collaborateurs BMCI pour présenter les fondamentaux de la finance dans les lycées et collèges. Au total :

- > 46 agences participantes
- > 3000 élèves accueillis
- > 83 visites en agence
- > 28 conférences animées dans les lycées et collèges

POLITIQUE RSE

→ VIGEO EIRIS

BMCI 1^{ère} banque pays émergents dans la notation 2017

La BMCI arrive en première place dans le secteur des banques diversifiées Pays Émergents au classement 2017 de l'agence Vigeo Eiris. En 2017, la BMCI a su se distinguer grâce à sa performance globale et ses scores sur les critères des droits de l'Homme, des ressources humaines et du comportement sur les marchés.

Top Performers RSE

Active dans divers domaines environnementaux, sociaux et sociétaux, la BMCI a été reconnue pionnière sur 10 critères parmi les 21 définis par l'agence de notation Vigeo Eiris.

Top 3 du Palmarès RSE 2017

La BMCI maintient sa présence dans le palmarès Environnemental, Social et de Gouvernance (ESG) « Vigeo Eiris Ranking Emerging » grâce à des scores élevés et les meilleurs niveaux d'assurance sur sa capacité à maîtriser ses risques de responsabilité sociale et environnementale et se classe parmi « The best 3 performers ».

→ BMCI PARTENAIRE DE INJAZ DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE BÉNÉVOLAT DE COMPÉTENCES

Le bénévolat de compétences est une forme particulière de bénévolat qui repose sur le transfert de compétences professionnelles ou personnelles vers une structure associative, par le biais de salariés bénévoles intervenant sur leur temps personnel avec le soutien financier ou matériel de l'entreprise. Au total :

- > 3 programmes de bénévolat
- > 123 jeunes formés
- > 59 heures de bénévolat
- > 2 niveaux scolaires : collège et université

INNOVATION

→ CAPSULES « OSER L'AVENIR »

En 2017, la BMCI a relancé sa campagne « Oser l'avenir », toujours sous la forme d'émission présentée par l'animateur Faïçal Tadlaoui et consacrée aux initiatives et idées qui osent « franchir le pas » de la créativité. Ce rendez-vous est décliné en capsules radio quotidiennes sur Atlantic Radio.

CRÉDIT CONSO

→ CAMPAGNE CRÉDIT CONSO PRINTEMPS 2017



Plusieurs offres ont été proposées aux clients et non clients de la BMCI dans le cadre de la « Campagne Printemps » dédiée au crédit conso. De nouveaux dispositifs publicitaires ont renforcé l'image de ces campagnes et ont contribué

à son succès : habillage du tramway de Casablanca et écrans dynamique dans les malls.

→ CAMPAGNE CRÉDIT CONSO RENTRÉE-AÏD



La campagne Été, Aïd et Rentrée a été réfléchiée comme une seule et même campagne, mettant en avant des périodes financièrement compliquées de la vie des ménages. Avec l'offre des 20 Dhs/jour, la BMCI permettait à ses clients d'envisager cette période avec plus de sérénité. Le message véhiculé au client était que le projet le plus important était toujours celui du moment. Cette campagne a bénéficié d'une belle exposition média (affichage urbain, radio, digital, presse, multicanal). Elle a également été déclinée

en deux temps en TV et au cinéma, via 2 spots différents.

→ CAMPAGNE BLACK FRIDAY



Pour clôturer l'année sur une belle note, la BMCI a lancé en novembre la campagne Black Friday : une remise de 60% était offerte sur les taux de crédit habituels sur quelques semaines. La BMCI devient ainsi la première banque au

Maroc à proposer une offre qui respecte le modèle Black Friday.

BANQUE PRIVÉE

→ MEET THE EXPERTS

En 2017, la Banque Privée a organisé des rencontres « Meet the Experts » sous le thème « Les modes de détention du patrimoine immobilier » à Fès, Casablanca, Rabat, Marrakech et Tanger. Ces événements ont connu un réel succès grâce à la mobilisation et à l'expertise des équipes des différentes régions et de la Banque Privée.

→ SOIRÉE BANQUE PRIVÉE AU KSAR CHAR-BAGH

BMCI BNP Paribas Banque Privée a organisé et invité plus de 200 clients et prospects à profiter d'une soirée privée dans un cadre atypique, au Ksar Char-Bagh de Marrakech. La soirée a eu lieu en présence des membres du Directoire de la BMCI.



RETAIL BANKING

→ CAMPAGNE CRÉDIT HABITAT JEUNES ACTIFS

La campagne Crédit Habitat a ouvert le bal de l'année 2017 avec une offre innovante et exclusive : le Crédit Habitat à taux variable dégressif. Il a été opté pour un lien entre le mariage et l'investissement à long terme, en détournant la formule consacrée du mariage en « On s'engage pour le meilleur et contre le pire ». Relayée en affichage, en presse, en digital et en radio, cette offre proposait une véritable nouveauté sur le marché : un crédit dont le taux de souscription initial ne pouvait que baisser.





→ CAMPAGNE VIGNETTE 2017

La BMCI a accompagné tous les usagers, clients ou non de la Banque, souhaitant procéder au paiement de leur vignette à travers plusieurs canaux (agence, GAB, internet). En bonus, la BMCI a proposé à ses clients la carte Visa 3 fois afin de régler leur vignette en 3 fois.

CORPORATE BANKING

→ CONFÉRENCE CORPORATE BANKING : STÉPHANE ALBY SUR LA LIBÉRALISATION DU CHANGE

Dans un contexte économique national en pleine mutation et développement, la BMCI a organisé trois conférences sous le thème de « L'Évolution du marché de change marocain : son impact possible sur l'économie et le fonctionnement des entreprises », animées par Stéphane ALBY - Économiste risqué en charge de l'Afrique francophone à BNP Paribas et Laurent TOURNAUD - Responsable ALM, Trésorerie, Salle des marchés. Les conférences se sont tenues le mardi 21 mars 2017 à Casablanca et à Rabat, en présence des clients Entreprises et Institutionnels de la BMCI.

→ RÉORGANISATION DES CAFS

La Banque d'Entreprise de la BMCI réorganise son réseau à travers 3 Centres d'Affaires multidisciplinaires à Casablanca. Le but de cette nouvelle organisation est de fluidifier le traitement des opérations et mettre à la disposition des clients des experts métiers en plus de leur Relationship Manager de base.

→ CAMPAGNE CORPORATE 2017



Les clients entreprises ont besoin d'une relation de proximité avec leur banque et d'un accompagnement par des experts métiers. Pour cette campagne, le change retenu est « Dans un monde qui change, quand on y va ensemble, on va plus loin ». Une manière de démontrer aux clients Entreprises que la BMCI est à leurs côtés pour favoriser leur développement et leur réussite. Le visuel clé met en scène une nuée d'oiseaux qui vont dans la même direction et qui prennent une plus grande envergure dans un bel envol. Cette nuée fait le parallèle entre les experts du Corporate Banking et leurs clients qui, grâce à une meilleure proximité, œuvrent ensemble pour répondre au mieux aux besoins de cette clientèle spécifique.

CAPITAL HUMAIN

→ MOBILITY DAYS 2017

Comme chaque année, les filiales du Groupe BNP Paribas à travers le monde organisent une semaine dédiée à la mobilité au sein de l'entreprise, afin d'informer et d'accompagner les collaborateurs dans leur processus de mobilité. Pour son édition 2017, la BMCI a organisé une conférence afin de revenir sur le modèle de cet accompagnement RH, ses principes et présenter les clés de construction d'un projet professionnel « viable ». Les témoignages de deux cadres de la Banque ont permis aux participants de découvrir leurs trajectoires de carrière au sein de la BMCI et aussi de prendre conscience de l'importance à donner à tout un chacun un rôle actif dans son évolution professionnelle.



→ SEMAINE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 2017



La BMCI a organisé la deuxième édition de la « Semaine santé et bien-être » en 2017. Au rendez-vous : menu spécial au restaurant d'entreprise, plusieurs ateliers (initiation au Yoga et à la Zumba), conférences santé et nutrition, des ateliers de cuisine, des messages et vidéos sur le bien-être et la santé, etc.).

→ TOURNOIS WATCUP 2017 AU CLUB USM DE CASABLANCA



Pour la troisième année consécutive, la "We Are Tennis Cup" a été ouverte à plus de 32 pays du Groupe BNP Paribas, dont le Maroc. La WAT Cup a démarré le samedi 10 février au club USM de Casablanca, 25 collaborateurs tennismen/women de différents niveaux ont participé à la compétition.



FONDATION BMCI

→ LANCEMENT DE LA 9^{ÈME} ÉDITION DU PROGRAMME COUP DE POUCE



La 9^{ème} édition du programme « Coup de Pouce » a sélectionné 15 projets de solidarité portés par des associations dans lesquelles des collaborateurs BMCI sont bénévoles.



→ 12^{ÈME} ÉDITION DU FESTIVAL JAZZABLANCA

La BMCI a été pour la 4^{ème} année consécutive le sponsor officiel du Festival Jazzablanca, avec la participation d'artistes de renommée internationale sur la scène de l'hippodrome Casa-Anfa, dont Pink Martini, Murray Head, LP etc., réunissant près de 15000 spectateurs, et plusieurs artistes marocains sur la scène gratuite BMCI située place des Nations Unies, réunissant une audience record de près de 55000 spectateurs.



→ FESTIVAL TANJAZZ 2017

Pour la 10^{ème} année consécutive, le Festival Tanjazz a accueilli une pléiade d'artistes venus célébrer cette musique, en y apportant chacun leur style et leur talent. Pour son édition 2017, le thème « Les nouvelles voix du Jazz » a attiré près de 9 000 spectateurs sur la scène publique BMCI Ville et 4 000 spectateurs sur la scène privée BMCI Palais, avec la participation d'artistes de renom comme la jeune Rita Payés, Joan Chamorro ou encore Daniel Caciya.

→ INAUGURATION DU PROGRAMME BIBLIOTHÈQUES DE CLASSE 2016-2017 AVEC AL JISR

La Fondation BMCI a intensifié le programme « Bibliothèque de Classes » dans les écoles primaires publiques de quartiers défavorisés mené en coordination avec l'association Al Jisr, les Académies Régionales d'Éducation et de Formation (AREF) pour les écoles relevant de la Délégation de Nouaceur pour l'année scolaire 2017-2018.

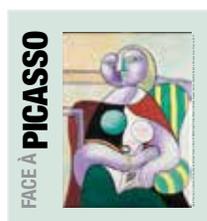


→ TOURNÉE DU GROUPE ACROBATIQUE DE TANGER HALKA

Pour la rentrée 2017, la Fondation BMCI a fait découvrir au public marocain « Halka », le dernier spectacle du Groupe Acrobatique de Tanger, à travers une tournée dans plusieurs villes du Maroc : Casablanca, Oujda, Marrakech, Agadir et Tanger.



→ EXPOSITION « FACE À PICASSO »



La BMCI a organisé une visite privée en avant-première de l'exposition « Face à Picasso » qui a été organisée au Musée Mohammed VI d'Art Moderne et Contemporain de Rabat, le 16 mai 2017. Cet événement culturel s'est déroulé en présence d'environ 150 clients et prospects de la BMCI.



NOS MÉTIERS ET SERVICES

Portée par un réseau de plus de **350 agences** au Maroc et l'engagement de ses fonctions support, la BMCI partage avec son actionnaire de référence, le Groupe BNP Paribas, la même volonté d'innovation pour concevoir des produits répondant aux attentes spécifiques des particuliers, professionnels et entreprises. Pour y parvenir, la Banque déploie toute l'expertise de ses métiers spécialisés avec un seul objectif : **la satisfaction de ses clients.**

→ DIRECTION DU RETAIL BANKING

Dans la continuité du plan stratégique BMCI 2020, le Retail Banking a mené un plan d'actions mettant au cœur de ses priorités le plein effet crédit, la fidélisation et la satisfaction clients, ainsi que la gestion des risques de toute ordre.

Les réalisations majeures du Retail Banking sur l'année 2017 se sont inscrites dans le cadre des thématiques suivantes :

- › La qualité et la sécurisation des services de la Banque au quotidien,
- › Le développement des financements,
- › L'optimisation du dispositif d'agences et la mise en place de nouveaux parcours clients,
- › La connaissance clients et la mesure de l'amélioration constante de leur satisfaction.

Pour proposer à ses clients les canaux de contact les plus variés, la BMCI continue à développer ses solutions digitales. L'approche digitale s'attache également à sécuriser les services de banque au quotidien : la BMCI a ainsi multiplié les ventes flash sur internet, conçu une offre dédiée aux étudiants marocains (une double bancarisation au Maroc comme à l'étranger, facilitée par une ouverture de compte à distance) et orienté le système de gestion des opérations de paiement vers davantage de souplesse.

Enfin, la BMCI a étoffé les fonctionnalités de paiement à l'étranger en lançant le service SDTI sur l'ensemble des cartes internationales. L'ensemble de ces actions a renforcé le leadership de la BMCI, la positionnant parmi les meilleures banques en regard du nombre de transactions e-commerce en mode sécurisé.

En plus des campagnes et innovations lancées en 2017, la BMCI a enrichi sa gamme de produits et services à travers :

- › Le lancement d'un pilote d'optimisation d'envoi de relevés de compte,

- › La mobilité bancaire offrant aux détenteurs d'un compte en dirhams simple la possibilité de le transférer de sa banque d'origine vers sa banque d'accueil,
- › Les ouvertures de compte permettant aux ex-MRE de bénéficier des souplesses offertes par l'Office des Changes tout en respectant la réglementation,
- › La refonte tarifaire intégrant la mise à jour des affiches tarifaires 2017 avec les nouveaux produits et les obligations réglementaires,
- › L'enrichissement des différents services de paiement,
- › L'enrichissement de l'offre de crédit Habitat avec une innovation autour du taux variable capé et dégressif.

La BMCI a étoffé son offre de crédits et renforcé la proximité avec sa clientèle professionnelle en participant à de nombreux salons et événements. La promotion du crédit a été marquée en 2017 par l'accélération de l'activité Financement selon une approche de distribution de crédit responsable, mais aussi une évolution sans précédent du crédit à la consommation, avec un impact positif sur l'augmentation des encours. En matière de financement immobilier, les volumes débloqués ainsi que les encours ont également progressé dans un contexte particulièrement concurrentiel.

Les équipes ont gagné en expertise durant cette année qui a maintenu un bon niveau d'activité sur la distribution de leasing, compte tenu de l'importance de l'offre BMCI Médical et de l'intensification des synergies.

Plusieurs initiatives ont été menées pour mieux connaître les attentes, aboutissant notamment au lancement du Programme Priority dédié à la clientèle haut de gamme, qui a séduit en proposant un parcours client sur mesure : un accès prioritaire à un conseiller ou à un expert dédié, une offre bancaire exclusive (conciergerie, assistance médicale) et un volet de services uniques à l'international.

→ DIRECTION DU CORPORATE BANKING

Devenir la banque de référence de la clientèle Corporate au Maroc : une ambition à laquelle la Banque d'Entreprise de la BMCI a choisi de répondre par une année de challenge et de transformation, pour s'accorder aux besoins de ses clients en dépit d'un contexte national et international en mutation. De nombreux faits marquants ont illustré cette dynamique à travers, notamment, une contribution soutenue au financement de l'économie marocaine avec une ouverture à de nouveaux secteurs.

Dans le cadre du plan stratégique 2020, l'optimisation du réseau est une volonté BMCI pour renouveler l'expérience client. Un nouveau dispositif a ainsi été lancé dans les Centres d'Affaires à Casablanca : les "one stop shop", qui visent à accélérer la dynamique de conquête en développant l'activité de financement aux PME. Ces véritables centres de compétences privilégieront le travail en synergie entre Senior Relationship Managers et Experts Métiers (Assurance, Leasing, Factoring, Trade, Banque Privée, Immobilier).

La Direction a également lancé des projets liés à la digitalisation et au Self Care. La relation client digitale impose un niveau d'écoute, de proximité et d'agilité sur un bon nombre d'interactions : l'offre du Corporate Banking BMCI a ainsi été revue au plus près des intérêts des clients pour fluidifier les relations et proposer des outils interactifs dans l'ensemble des Centres d'Affaires (connexion Wi-Fi pour les visiteurs, accès digitalisé au service d'Assistance Entreprises, etc.).

2017 a été une année positive pour les métiers du Corporate Banking, qui conservent la proximité avec leurs clients, en complément des communications réalisées (campagnes et offres, conférences, participation à des salons et forums professionnels, diffusion d'une newsletter reprenant les actualités phares et donnant la parole aux clients).

- Malgré une conjoncture difficile, le pôle Financements Structurés a atteint ses objectifs en s'appuyant sur sa réputation d'expert métier sur la place, se positionnant dans des opérations de qualité.
- L'activité Promotion Immobilière, de plus en plus profitable en raison des taux pratiqués pour de courtes durées et de la nouvelle politique de facturation du Conseil sur les montages, a généré près de 1,5 million de dirhams de commissions en 2017.
- L'activité Trade Finance enregistre une belle évolution, liée aux performances des échanges extérieurs (+6,3% d'importations et +9,3% d'exportations entre 2016 et 2017), mais aussi à la proximité renforcée avec la clientèle, l'accompagnement sur mesure et quotidien des clients et aux efforts de la force de vente pour capter de belles opportunités.
- L'activité Cash Management a vu la progression des flux et des commissions liées aux moyens de paiement et moné-

tiques. Des experts Métier ont été déployés au niveau des centres d'affaires pour améliorer la proximité client, la couverture globale et le conseil aux clients Corporate.

- Dans la continuité de la performance 2016 (+30%), l'activité Corporate Finance profite de l'amélioration de la capacité bénéficiaire des sociétés cotées et du statu quo de la politique monétaire pour enregistrer une progression de +6,4%.
- La performance commerciale de BMCI Leasing enregistre une évolution pour la troisième année consécutive, plus particulièrement au niveau du crédit-bail mobilier. Le démarrage réussi de l'antenne de Rabat a contribué à la production, confirmant la pertinence du dispositif commercial renforcé par de nouvelles compétences.
- Dans un marché en repli, le pôle Factoring table sur la maîtrise des risques de crédit et opérationnels pour consolider sa position, appuyé par une forte synergie avec les Centres d'Affaires. Il s'est employé en 2017 à adapter ses solutions, fidéliser les clients et concrétiser d'importants contrats.
- BMCI Securities Services, qui poursuit son développement depuis la joint-venture avec BNP Paribas Securities Services, a augmenté la conservation globale de 6,7% en 2017 et le PNB de 18,2%, profitant d'une conjoncture favorable et de la signature de nouveaux contrats et deals stratégiques.
- En renforçant les interactions avec les multinationales installées en zones franches d'exportation, BMCI Banque Offshore a su capter la majorité des nouvelles implantations, réalisant un bon niveau de rentabilité.
- Le SAE (Service d'Assistance aux Entreprises) a confirmé sa position privilégiée dans les demandes d'assistance des clients Corporate et amélioré ses principaux indicateurs de performance service (rapidité de prise en charge, qualité des réponses fournies).





→ BANQUE PRIVÉE

La Banque Privée poursuit sa dynamique de croissance dans un marché fragmenté, marqué par une concurrence rude et un contexte économique difficile. Elle enregistre ainsi une progression de 8% de son parc de clients pour l'année 2017, placée sous le signe de l'innovation.

L'année a en effet connu le lancement des certificats de dépôt à taux révisibles (CDTR) sur des sous-jacents internationaux, essentiellement Forex (Foreign Exchange Market), en suivant la stratégie de BNP Paribas Wealth Management. Ces supports offrent ainsi une rentabilité supérieure à celle d'un investissement dans un placement sans risque de même durée.

Sur le plan commercial, les synergies développées avec le Corporate Banking ont permis à la Banque Privée de concrétiser des opérations remarquables.

Plus d'une vingtaine d'articles de presse ont relayé les différents événements organisés au courant de l'année par la Banque Privée. On retiendra les rencontres dédiées à sa clientèle (concert de Pink Martini au Festival Jazzablanca, soirée au Relais & Châteaux Ksar Char-Bagh à Marrakech, déjeuner dans l'enceinte du Palais des Institutions Italiennes lors du Festival Tanjazz), mais aussi des conférences à Rabat, Casablanca, Tanger, Fès et Marrakech autour de la gestion du patrimoine immobilier.

Enfin, avec le rattachement hiérarchique direct de l'entité à la Direction Générale, l'année 2017 a permis d'achever la réorganisation de la Banque Privée.

→ BMCI NAJMAH

L'obtention de l'agrément par Bank Al-Maghrib a permis d'engager les premiers chantiers de l'activité Finance Participative sous le label BMCI Najmah. Pour respecter les directives du Conseil Supérieur des Oulémas (CSO) et de Bank Al-Maghrib qui encadre ce marché, il s'agit de prendre en considération toutes les spécificités de cette nouvelle finance, conformément à la Charia, et de marquer une nette séparation par rapport aux activités bancaires conventionnelles par :

- > La mise en place d'un système d'information ne prévoyant ni intérêt, ni date de valeur.
- > La création d'un code banque.
- > La séparation comptable des fonds reçus au titre de l'activité de la Banque conventionnelle et ceux reçus au titre de l'activité de la Banque participative.
- > La mise en place d'un dispositif de conformité aux avis du CSO.
- > La protection et la sauvegarde des fonds des déposants.

Dans un premier temps, BMCI Najmah mettra à la disposition de la clientèle des produits Mourabaha et Ijara (Mobilières et Immobilières), avant d'élargir progressivement son offre pour répondre aux besoins des particuliers, professionnels et entreprises à travers une gamme complète de produits et services. Les process pour le traitement des opérations participatives de banque au quotidien et les produits de financement sont également soumis au volet Conformité, de l'entrée en relation jusqu'au traitement Back Office.

Le déploiement de ce modèle assujéti à la loi bancaire 103-12 est appuyé par la formation des équipes en charge de la finance participative et l'organisation d'une caravane d'information du réseau et de la majorité des organismes centraux.



NOS ACTIVITÉS SUPPORTS

C'est la même culture orientée satisfaction client qui anime tous les collaborateurs BMCI, pour porter chaque jour les projets et les ambitions de la Banque. Pour accompagner la vision et les objectifs, un travail de synergie s'opère entre les équipes International **Retail Banking du Groupe BNP Paribas** et les métiers **supports de la BMCI**, véritables pôles d'expertise qui mettent leurs conseils au service des projets et des process.

→ DIRECTION DE LA CONFORMITÉ

L'année 2017 constitue une année très riche en termes d'actions et de projets pour la Direction de la Conformité.

Afin de sensibiliser les collaborateurs du Groupe BMCI aux principes et pratiques mises en place dans le cadre de l'Éthique professionnelle, de l'intégrité des marchés et de la protection des intérêts des clients, des actions de sensibilisation sont réalisées mensuellement selon un planning annuel reprenant les principaux volets (le droit d'alerte éthique, la politique des cadeaux, la gestion des conflits d'intérêts, la lutte contre les abus de marché, les règles de bien vendre...).

La Protection des intérêts des Clients étant un des thèmes majeurs du Code de Conduite du Groupe BNPP et du Groupe BMCI, un chantier a été lancé fin 2017 afin d'établir un plan d'actions visant à améliorer et harmoniser les pratiques, en s'appuyant notamment sur les piliers suivants : adéquation du produit au profil du client, information claire au client, tarification, conflits d'intérêts et traitement des réclamations.

Sur le volet Sécurité Financière, l'année 2017 s'est inscrite dans la poursuite des actions lancées dans le cadre du Programme de Remédiation de la Sécurité Financière au sein de la Banque et des filiales, initiées respectivement en 2015 et 2016, tout en tenant compte des nouveautés réglementaires locales notamment la nouvelle circulaire BAM 5/W/2017 diffusée courant l'année.

Dans cette même optique de renforcement du dispositif Sécurité Financière sur l'ensemble de ses volets (connaissance clientèle à l'entrée en relation, contrôles en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme et de respect des sanctions internationales) ; de nouvelles procédures sont entrées en vigueur, de nouveaux projets ont été lancés et de nouvelles fonctionnalités dans les outils Sécurité Financière ont été déployées.

Des actions de formation et de sensibilisation ciblées ont été mises en place afin d'accompagner tous ces changements. Par ailleurs, l'année 2017 a été marquée par un renforcement de la gouvernance et par une animation rapprochée auprès des différentes lignes de métiers et filiales en vue de garantir le respect des exigences en matière de Sécurité Financière.

Dans le cadre de l'amélioration continue des processus en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux, de lutte contre le financement du terrorisme et le respect des sanctions internationales, de nouveaux outils ont été déployés et/ou lancés au niveau de la Banque et des filiales.

→ DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION

Résolument engagée à accompagner la Banque dans son plan de transformation IRB Forward-BMCI 2020, la Direction des Systèmes d'Information (DSI) a établi sa stratégie autour de 5 axes pour structurer son plan d'action :

- › Stabilité de la production
- › Transformation et refonte du système d'Information
- › Agilité
- › Partenariat métiers
- › Digitalisation

Les principaux projets lancés concernent notamment la refonte monétique, la mise en place de produits de financements et d'investissements participatifs (BMCI Najmah), mais aussi des projets digitaux, de conformité ou d'urbanisation. Ces projets, ainsi que le programme de refonte SI, sont menés en parallèle du renforcement des pratiques d'architecture.

Le pôle Projets et Support Technique de la DSI a quant à lui connu une réorganisation en 2 structures (Risques IT et Opérations IT) pour faire face aux défis de la cyber-sécurité et s'aligner sur les réorganisations récentes du Groupe BNP Paribas et sa région Afrique.

→ DIRECTION PRODUCTION ET APPUI COMMERCIAL (DPAC)

Inscrite dans la vision 2020 de la Banque et du Groupe BNP Paribas, la DPAC a identifié de nouveaux axes stratégiques de développement, afin d'accroître la digitalisation, l'innovation et la valeur ajoutée client tout en limitant le risque opérationnel.

La DPAC a procédé à des changements organisationnels, en privilégiant la création de pôles d'expertises et la centra-



lisation des tâches administratives pour libérer du temps commercial au réseau. On note ainsi la création de plusieurs cellules (Juristes, Notaires, Comptabilité, Direction du Pilotage et de l'Organisation des Opérations).

Toujours orientée vers l'innovation, la Direction cherche à sécuriser le traitement à travers des solutions alternatives automatiques. Elle prévoit ainsi de réduire les facteurs de risque opérationnel, en identifiant les traitements manuels pouvant être digitalisés et en se dotant d'outils de reconnaissance optique de caractère (Optical Character Recognition) lors de certaines étapes de contrôles, consommatrices de ressources et de temps.

→ DIRECTION SÉCURITÉ GROUPE

L'année 2017 a vu le lancement d'un vaste programme cyber-sécurité, qui viendra répondre aux enjeux sécurité émergents ainsi qu'aux menaces qui planent sur l'ensemble des systèmes informatiques interconnectés.

L'interdépendance des activités de la Banque avec le système d'information ainsi que le plan de transformation vers des activités digitales s'accroîtra. La sécurité de nos systèmes en termes de disponibilité, de non compromission de données et de confidentialité, seront au cœur de la gestion des risques IT.

Concernant les plans de continuité d'activités, des simulations d'évacuation se sont tenues pour l'ensemble des activités du back office. Aussi, toutes les filiales ont pu réaliser des tests PCA avec l'environnement de travail sur un site de secours.

Par ailleurs, les activités de sécurité physique se sont focalisées sur l'évaluation globale du niveau de sécurité dans l'ensemble des bâtiments centraux afin de mesurer les écarts par rapport aux exigences réglementaires en vigueur.

→ DIRECTION DE L'ORGANISATION

En 2017, la Direction de l'Organisation a assuré le pilotage de plusieurs projets stratégiques, notamment :

- ▶ L'accompagnement de la Banque Privée sur le projet Business Risk pour sécuriser le dispositif de pilotage des risques et améliorer le plan de contrôle interne.
- ▶ La certification ISO 9001 de l'activité monétique de la BUPF dans le cadre de la fusion BMCI-BUPF, afin d'harmoniser les processus et les procédures monétiques.

Le pôle a également participé à la 2^{ème} phase du projet de finance participative BMCI Najmah, suite à l'obtention de l'agrément de Bank Al-Maghrib, assurant une coordination transverse pour aligner les différents chantiers avec les attentes du management. Par ailleurs, la Direction de l'Organisation a contribué à élaborer un manuel de 45 procédures liées à l'activité Finance Participative.

On notera enfin le pilotage d'un portefeuille de 5 projets ACE (Amélioration Continue de l'efficacité), générant un gain de plus de 5 millions de dirhams, de deux projets liés à l'Éditique clientèle et de trois projets d'optimisation de la qualité, des coûts et des délais.

→ DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

La Direction des Ressources Humaines, qui accompagne la transformation de la Banque, a modulé sa stratégie 2020 RH autour de 5 axes principaux, intégrant les orientations du Groupe BNP PARIBAS en matière de Capital Humain :

- ▶ Les fondamentaux de la RSE et du développement social,
- ▶ Le renforcement de la culture managériale,
- ▶ L'expérience collaborateur en améliorant la connaissance, les parcours collaborateurs et l'offre RH,
- ▶ Les nouveaux fonctionnements (déploiement de nouveaux outils digitaux et de nouveaux modes de travail),
- ▶ La data management.

L'offre sociale a été diversifiée, accompagnée d'actions confirmant l'engagement durable de la Banque sur les sujets de santé et de bien-être au travail. Le modèle d'accompagnement RH a quant à lui été totalement déployé avec l'entrée en fonction de Conseillers RH, qui font la jonction entre le manager et le collaborateur dans la gestion de carrière et le développement des compétences. Les rencontres entre Métiers et Collaborateurs étaient également à l'honneur lors des Mobility Days, mais aussi lors de deux sessions d'échange avec différents pays pour identifier les talents du Groupe BNP Paribas. La transformation digitale RH se poursuit, soutenue par une nouvelle génération d'outils en cours de déploiement afin d'évoluer vers des modes de fonctionnement améliorant l'expérience du collaborateur et privilégiant une offre RH personnalisée.

Enfin, la Formation a accompagné les métiers dans leurs besoins en termes de gestion des risques et de conformité, intégrant dans son plan annuel la formation à la finance participative en préparation du lancement de BMCI Najmah.

→ DIRECTION DE LA COMMUNICATION ET PUBLICITÉ

En matière de communication grand public, l'année 2017 a mis l'accent sur le crédit et les financements, en prenant le parti de privilégier des prises de parole fortes. Le Corporate Banking s'est illustré sur les thèmes de l'expertise et de la proximité, tandis que le pôle Digital est monté en compétences et a optimisé sa communication en capitalisant sur les meilleures pratiques développées en 2016.

Partenaire de l'émission "Oser l'Avenir", la Banque assure également une présence quotidienne en radio une semaine sur deux, sur des thématiques liées à l'innovation.

L'actualité 2017 a par ailleurs justifié plusieurs rencontres avec la presse, notamment pour la présentation des résultats annuels 2016, l'annonce des programmes des festivals Jazzablanca et

Tanjazz, ou encore lors de la visite de M. Jean Lemierre, Président du Conseil d'Administration du Groupe BNP Paribas. Plus de quinze communiqués de presse ont été diffusés.

En interne, la Direction de la Communication accompagne les métiers dans leur activité. Dans cette dynamique, l'un des chantiers majeurs a été la préparation de la Finance Participative ou encore l'organisation d'événements comme "We are Tennis Cup", le tournoi de tennis BNP Paribas au Maroc.

En parallèle, la Fondation BMCI poursuit ses activités à travers "Help2Help", le programme interne de soutien aux projets de solidarité des collaborateurs afin de valoriser leur engagement citoyen. Cent projets ont ainsi été soutenus depuis 2009.

Les principaux partenariats de la Fondation ont été poursuivis en 2017 sur l'ensemble de ses volets d'intervention. Pour communiquer autour des actions menées ou soutenues, deux lettres de la Fondation BMCI ont été diffusées.

Enfin, plus de 2700 clients et prospects ont répondu présents aux invitations de la BMCI lors de concerts (Erik Truffaz lors des Casa Live Sessions, Pink Martini et Murray Head à Jazzablanca, Tanjazz), de conférences ou d'événements originaux (soirée au Mechouar de Casablanca, soirée animée au Relais & Châteaux Ksar Char-Bagh, Trophée du Golf de la CFCIM, visite privée de l'exposition "Face à Picasso" à Rabat).

→ MÉTIER CRÉDIT CONSOMMATION

L'année 2017 a connu un niveau historique en termes de nouvelle production de crédit à la consommation, porté par l'ensemble des canaux de distribution. Parallèlement, l'inversion de la courbe de tendance amorcée en 2016 sur la conquête de parts de marché se confirme, pour atteindre son plus haut niveau depuis 2012.

Diverses actions menées ont permis une intensification de la production du crédit à la consommation par rapport à l'année 2016 et une croissance des encours :

- Une optimisation de la déclinaison de la stratégie commerciale, la mise en place d'un dispositif d'animation dédié et l'instauration d'un ensemble d'outils de pilotage de l'activité au quotidien ont mené à une progression des crédits à la consommation dans le réseau d'agences BMCI.
- La transformation du Centre de Relation Client en Business Center à travers la réorganisation et le renforcement des équipes, le lancement d'un programme de formation commerciale adapté et la recherche permanente de l'optimisation de la vente.
- Le développement de partenariats permettant de réaliser de belles performances sur les activités de financement des points de vente, dont la production a augmenté à la fois dans le secteur de la grande distribution et magasins spécialisés et dans l'activité Automobile. En réponse à cette augmentation, la création d'une agence Auto dédiée a permis la sécurisation et le renforcement du dispositif opérationnel ainsi que l'amélioration des délais de traitement.

En parallèle, ces actions ont été appuyées par un plan marketing renforcé (optimisation de l'exploitation de la base clients avec des sollicitations plus soutenues et régulières) et un plan de communication plus large avec une prise de parole sur des supports diversifiés et plus impactants (Tramway de Casablanca, Internet, affichage dynamique dans les malls des grandes villes).

D'autres actions permettant de réaliser la conquête de nouveaux clients ont également mené à la bonne performance de l'activité :

- Le lancement de quatre agences orientées Crédit Conso permettant de tester un nouveau format d'agence, laboratoire pour de nouveaux concepts;
- Le lancement des partenariats du concept innovant « Bank@Work » ;
- La transformation digitale omnicanale enclenchée ;
- La diversification de l'offre (Moto, Loueurs Habitat, Agences de voyages.....).

Sur le volet IT, le déploiement du nouvel outil de Front (Rat@ma) a été généralisé à l'ensemble du réseau d'agences BMCI et au Business Center. Cet outil permettra d'améliorer le « Time to Yes » et d'être conforme aux règles KYC du Groupe.

Sur le volet Risque, et afin d'accompagner le développement de l'activité Crédit à la consommation, plusieurs chantiers ont été menés, dont notamment l'optimisation et la révision des règles d'octroi et l'industrialisation du process de décisions, à travers l'automatisation de la décision.

→ DIRECTION DE LA STRATÉGIE ET DE LA QUALITÉ

La politique Qualité de la BMCI s'inscrit dans la continuité des valeurs du Groupe BNP Paribas et dans son engagement en faveur de l'excellence opérationnelle, dans le strict respect des exigences légales et réglementaires. Les actions réalisées en 2017 ont confirmé la volonté de la Banque de placer au centre de sa stratégie la satisfaction client, notamment à travers :

- Un baromètre Clients Retail évaluant le niveau de satisfaction par rapport aux produits et services offerts par la BMCI.
- Un baromètre de satisfaction clients Corporate, analysant les variables décisives et les suggestions pour favoriser des relations réciproquement durables et rentables.
- Le déploiement de bornes tactiles dans les centres d'affaires afin de mesurer instantanément la satisfaction et le niveau de recommandation des clients Corporate.

Régulièrement analysés, les retours clients permettent d'identifier les pistes d'amélioration et les plans d'action à mener.

L'exercice a également été marqué par la transition avec succès de la certification ISO 9001 version 2015 pour le pôle Monétique et l'activité Commerce International. Les auditeurs de l'organisme de certification Bureau Veritas ont salué l'implication du management, ainsi que la maturité et l'efficacité du Système de Management de la Qualité mis en place au sein de la Banque.



GRUPE BNP PARIBAS

au 31 décembre 2017

Pour accompagner ce monde en perpétuel changement, le **Groupe BNP Paribas** a fait de sa vision **stratégique** et de ses **engagements sociaux** et **environnementaux** ses principaux atouts. À l'écoute de ses clients et de ses partenaires, BNP Paribas mène sa **transformation** dans tous ses métiers et entités à travers le monde pour concevoir une **expérience bancaire innovante**.

Leader européen des services bancaires et financiers, BNP Paribas étend son modèle intégré et diversifié à travers le monde, avec une présence dans 73 pays et plus de 196 000 collaborateurs. Véritable levier de performance et témoignage de la solidité du Groupe, ce rayonnement international permet aussi à la Banque de se doter d'une vision globale des évolutions de la société et des attentes de ses clients (particuliers, entreprises et institutionnels) pour atteindre leurs objectifs financiers et concrétiser leurs projets.

→ DES PERFORMANCES NOTABLES MALGRÉ UN CONTEXTE PEU PORTEUR

Au titre de l'année 2017, BNP Paribas enregistre un résultat net part du groupe de près de 7,8 milliards d'euros, soit une progression de +0,7 %, un bénéfice net en amélioration de 4,4% et un produit net bancaire de 43,2 milliards d'euros. Avec cette légère hausse de ses performances, le Groupe s'affranchit cette année encore du climat défavorable qui règne sur les taux et le marché. Dans cette continuité, le dividende BNP proposé aux actionnaires atteint 3,02 euros par action, soit une hausse de presque 12% par rapport à 2016.

→ UNE NOUVELLE PHASE DE DÉVELOPPEMENT

L'année 2017 a connu une belle accélération dans la mise en œuvre de son plan de développement. À la fois ambitieux et réaliste, ce programme est soutenu par l'ensemble des métiers et entités pour répondre à de nouveaux objectifs à l'horizon 2020, mais aussi confirmer à long terme la position de BNP Paribas en tant que leader et partenaire privilégié.

Le Groupe récolte d'ores et déjà les premiers fruits de ce plan stratégique 2020, avec des résultats conformes à ses prévisions. En mettant l'accent sur l'amélioration de ses parcours clients, les objectifs du plan impactent directement la dynamique commerciale ainsi que les performances d'exploitation dans toutes ses lignes de métiers.

→ LA RESPONSABILITÉ AU SERVICE DES PERFORMANCES

Stimuler la croissance économique, favoriser les investissements et accompagner la croissance : si ces missions sont ancrées dans le quotidien de la Banque, elles doivent également prendre en considération l'impact de ses décisions, au-delà de sa responsabilité financière. BNP Paribas a ainsi conçu une politique de responsabilité sociale et environnementale proactive et constructive. Une politique à la hauteur de ses ambitions : être une banque responsable, au service de la réussite de tous ceux qui lui accordent leur confiance.

→ UNE TRANSFORMATION EN MARCHÉ

Devant les profondes évolutions des attentes de ses clients, plus exigeants et résolument engagés dans la révolution digitale, le Groupe BNP Paribas s'inspire des innovations digitales pour mener sa transformation, tablant sur ses savoir-faire, ses expertises et sa capacité à contrôler les risques. L'objectif à long terme est de maintenir sa solidité et sa position privilégiée dans le secteur bancaire, en tant que partenaire et acteur économique en faveur d'une croissance responsable et durable.



43,2 M€

PRODUIT NET
BANCAIRE

7,8 M€

RÉSULTAT NET
PART DU GROUPE

3,02 €

DIVIDENDE
PAR ACTION**

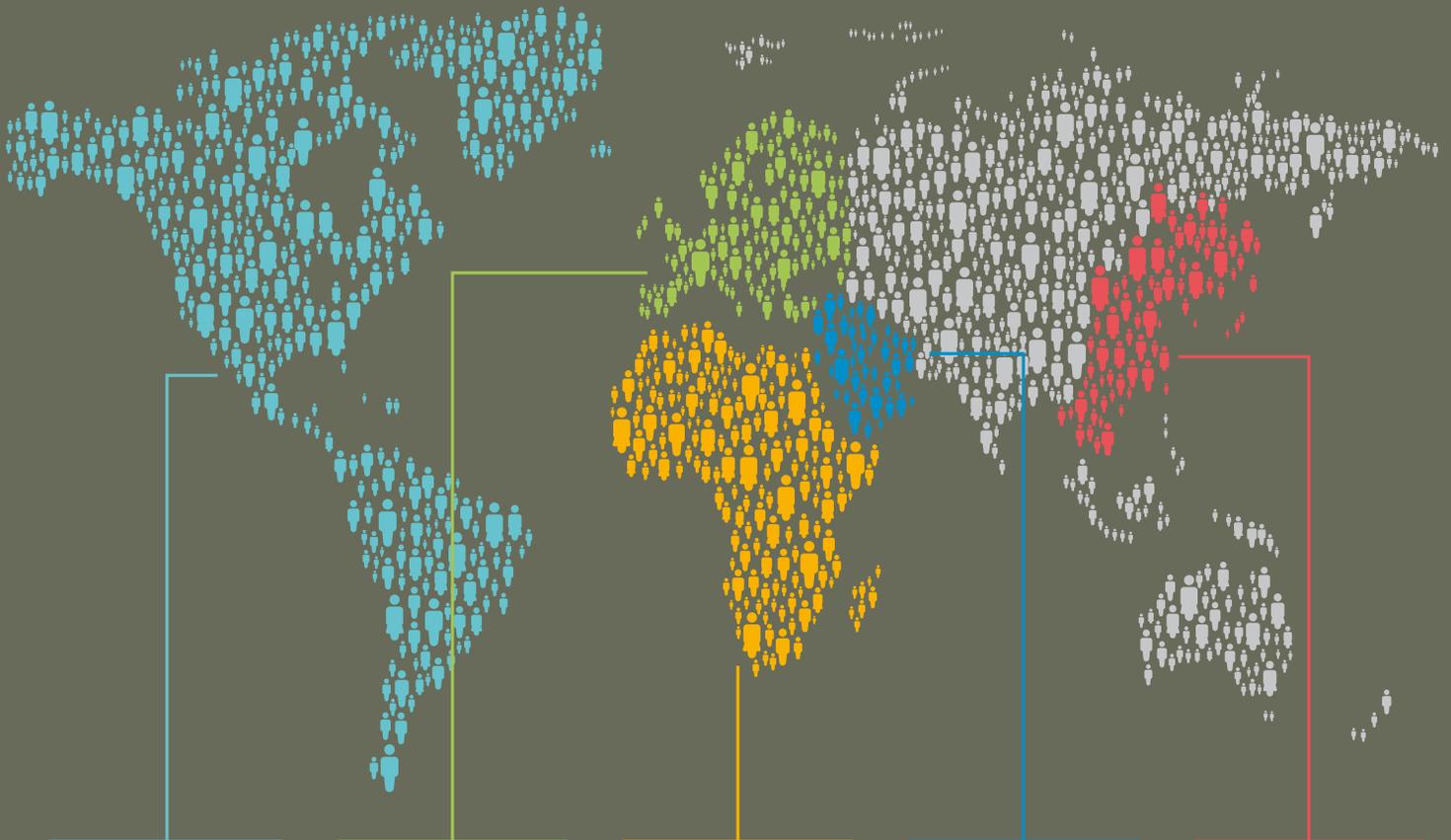
11,8 %

UN RATIO
DE SOLVABILITÉ
ÉLEVÉ*

285 M€

UNE RÉSERVE
DE LIQUIDITÉ TRÈS
IMPORTANTE

Plus de **196 000** collaborateurs dans **73** pays



AMÉRIQUES

20 045
collaborateurs

EUROPE

148 976
collaborateurs

AFRIQUE

9 885
collaborateurs

MOYEN-ORIENT

515
collaborateurs

ASIE-PACIFIQUE

16 707
collaborateurs



PRINCIPES COMPTABLES

au 31 décembre 2017 - COMPTES CONSOLIDÉS

RÉSUMÉ DES PRINCIPES ET NORMES COMPTABLES IAS / IFRS APPLIQUÉS PAR LE GROUPE BMCI

→ NORMES COMPTABLES APPLICABLES

Les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards - IFRS) ont été appliquées aux comptes consolidés à compter du 1^{er} janvier 2008 avec bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2007 conformément aux prescriptions énoncées par la norme IFRS 1, "Première application des normes d'information financière internationales", et par les autres normes du référentiel IFRS en tenant compte de la version et des interprétations des normes telles qu'elles ont été approuvées par l'International Accounting Standards Board (IASB) pour ses comptes arrêtés au 31 décembre 2017.

Dans les comptes consolidés présentés au 31 décembre 2017, le Groupe a appliqué les dispositions d'IAS 1 révisées relatives à la présentation des états financiers.

→ DESCRIPTION DES RETRAITEMENTS IFRS

PRINCIPES DE CONSOLIDATION

• Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés du Groupe BMCI regroupent l'ensemble des entreprises sous contrôle exclusif, contrôle conjoint ou influence notable.

De même, le Groupe BMCI consolide, le cas échéant, les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour réaliser un objectif limité et bien défini dites "entités ad'hoc" contrôlées et ce, même en l'absence d'un lien capitalistique entre eux.

• Méthodes de consolidation

- Les entreprises sur lesquelles le Groupe BMCI exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le Groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin de bénéficier de ses activités.
- Les entreprises sous contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle. Le Groupe possède un contrôle conjoint lorsque, en vertu d'un accord contractuel, les décisions financières et opérationnelles stratégiques liées à l'activité nécessitent l'accord unanime des parties qui se partagent le contrôle.
- Les entreprises sous influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle d'une entité, sans en détenir le contrôle. Elle est présumée si le Groupe détient, directement ou indirectement, 20% ou plus des droits de vote dans une entité.

LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition augmenté des frais directement attribuables, et des coûts d'emprunt encourus lorsque la mise en service des immobilisations est précédée d'une longue période de construction ou d'adaptation. Les logiciels développés en interne, lorsqu'ils remplissent les critères d'immobilisation, sont immobilisés pour leur coût direct de développement qui inclut les dépenses externes et les frais de personnel directement affectables au projet.

Après comptabilisation initiale, les immobilisations sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes éventuelles de valeur, à l'exception des parts de SCI, supports de contrats d'assurance en unités de compte, qui sont valorisées en date d'arrêt à leur valeur de marché ou son équivalent, les variations de celle-ci étant comptabilisées au compte de résultat. Le montant amortissable d'une immobilisation est déterminé après déduction de sa valeur résiduelle. Seuls les biens donnés en location simple sont réputés avoir une valeur résiduelle, la durée d'utilité des immobilisations d'exploitation étant généralement égale à la durée de vie économique attendue du bien.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire sur la durée d'utilité attendue du bien pour l'entreprise.

Les dotations aux amortissements sont comptabilisées sous la rubrique "Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles" du compte de résultat.

Lorsqu'une immobilisation est composée de plusieurs éléments pouvant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers, ayant des utilisations différentes ou procurant des avantages économiques selon un rythme différent, chaque élément est comptabilisé séparément et chacun des composants est amorti selon un plan d'amortissement qui lui est propre. L'approche par composants a été retenue pour les immeubles d'exploitation et de placement.

Les durées d'amortissement retenues pour les immeubles de bureaux sont de 80 et 60 ans pour le gros œuvre des immeubles de prestige et les autres immeubles respectivement, 30 ans pour les façades, 20 ans pour les installations générales et techniques et 10 ans pour les agencements.

Les logiciels sont amortis, selon leur nature, sur des durées n'excédant pas 8 ans pour les développements d'infrastructure et 3 ans ou 5 ans pour les développements essentiellement liés à la production de services rendus à la clientèle.

Les coûts de maintenance des logiciels sont enregistrés en charges au compte de résultat lorsqu'ils sont encourus.

En revanche, les dépenses qui participent à l'amélioration des fonctionnalités du logiciel ou contribuent à en allonger sa durée de vie sont portées en augmentation du coût d'acquisition ou de confection initial.

Les immobilisations amortissables font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'à la date de clôture, d'éventuels indices de perte de valeur sont identifiés. Les immobilisations non amortissables font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an sur le modèle de celui effectué pour les survaleurs affectées aux ensembles homogènes de métiers.

S'il existe un tel indice de dépréciation, la nouvelle valeur recouvrable de l'actif est comparée à la valeur nette comptable de l'immobilisation. En cas de perte de valeur, une dépréciation est constatée en compte de résultat.

La dépréciation est reprise en cas de modification de l'estimation de la valeur recouvrable ou de disparition des indices de dépréciation. Les dépréciations sont comptabilisées sous la rubrique "Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles" du compte de résultat.

Les plus ou moins values de cession des immobilisations d'exploitation sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique "Gains nets sur autres actifs immobilisés".

Les plus ou moins values de cession des immeubles de placement sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique "Produits des autres activités" ou "Charges des autres activités". Le Groupe BMCI a adopté les principes suivants appliqués de manière rétrospective :

- L'approche par composant.
- Une durée d'amortissement qui reflète la durée d'utilisation effective du bien par la banque.

L'amortissement retenu est un amortissement linéaire calculé sur la durée d'utilité de l'actif.

La valeur résiduelle retenue par le Groupe BMCI est supposée nulle.

TABLEAU DES COMPOSANTS GROUPE BMCI

NATURE DU COMPOSANT	DURÉE D'AMORTISSEMENT EN ANNÉES	POIDS DU COMPOSANT
Gros œuvre	60	59 %
Façade	30	18 %
IGT	20	23 %

LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Conformément aux options offertes par la norme IFRS 1, le Groupe BMCI a choisi de maintenir les coûts historiques pour l'ensemble des immobilisations incorporelles et n'a donc procédé à aucune réévaluation.

L'option retenue pour le traitement des logiciels qui constituent l'essentiel des immobilisations incorporelles consiste à distinguer entre les logiciels dédiés à la clientèle et les logiciels internes d'infrastructures.

La durée d'amortissement est déterminée selon la consommation des avantages économiques en fonction de l'utilisation.

CATÉGORIE D'IMMOBILISATIONS

DURÉE D'AMORTISSEMENT

Logiciels dédiés à la clientèle	3 ans
Logiciels internes d'infrastructure	8 ans

GOODWILL

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'acquisition est égal à la valeur de marché ou son équivalent, à la date d'échange des actifs remis, des passifs encourus ou assumés ou des instruments de capitaux propres émis pour obtenir le contrôle de la société acquise.

LES IMMEUBLES DE PLACEMENT

Après sa comptabilisation en tant qu'actif, un immeuble de placement doit être comptabilisé à son coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Dans ce cas, la juste valeur doit être indiquée en annexe.

Dans le cas des immeubles de placement en location, la norme IAS 17 "Contrat de location" est applicable.

AVANTAGES AU PERSONNEL

• Principe :

L'objectif de la norme IAS 19 est de prescrire le traitement comptable des avantages du personnel et les informations à fournir à leur sujet. Cette norme impose de comptabiliser :

- Un passif lorsqu'un membre du personnel a rendu des services en échange d'avantages du personnel qui lui seront versés dans l'avenir.
- Une charge lorsque l'entité consomme l'avantage économique résultant des services rendus par un membre du personnel en échange d'avantages du personnel.

• Classification des avantages au personnel :

La norme IAS 19 prévoit quatre catégories d'avantages accordés aux salariés au titre des services rendus :

- Les avantages à court terme tels que les salaires, les cotisations de sécurité sociale, les congés annuels payés, les congés de maladie payés, les primes payables dans les douze mois suivant la fin de l'exercice, ...
- Les avantages à long terme : médailles du travail, primes payables douze mois ou plus après la fin de l'exercice, ...
- Les avantages postérieurs à l'emploi eux-mêmes classés en 2 catégories : régimes à prestations définies et régimes à cotisations définies (retraite, frais de santé et prévoyance pour les retraités, ...)
- Les indemnités de fin de contrat de travail : principalement les avantages payables suite à une décision de l'entreprise de mettre fin à l'emploi avant l'âge de la retraite permis par la convention collective ou accord d'entreprise (indemnités de licenciement...) ou du salarié d'accepter le licenciement en échange de ces avantages (départ volontaire).

• Couverture des engagements :

Les engagements peuvent être couverts de deux manières :

- Constitution d'une provision en interne.
- Externalisation de l'obligation de verser des prestations par la souscription d'un contrat d'assurance.

• Méthode :

La valorisation des régimes à prestations définies implique le recours à des techniques actuarielles afin de quantifier d'une

manière fiable le montant de l'engagement naissant des avantages accumulés par le personnel durant les exercices écoulés. La méthode préconisée par la norme IAS 19 est celle des "Unités de Crédit Projetées", qui présente les caractéristiques suivantes :

- Méthode actuarielle, basée sur l'estimation des prestations futures probables (à partir des salaires projetés à l'échéance de la prestation), qui repose sur le principe suivant lequel chaque période de service rendu donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations.
- Méthode rétrospective, qui définit la valeur de l'engagement au moment de l'évaluation en se fondant sur le rythme d'acquisition des droits prévu au régime. L'objectif est d'attribuer à chaque année passée la quote-part de droits lui revenant.

L'estimation de la valeur des engagements doit s'appuyer sur des hypothèses actuarielles qui influenceront sur le coût des prestations. Ces hypothèses sont relatives aux variables :

- Démographiques : taux de rotation du personnel, taux de mortalité, âge de départ à la retraite.
- Financières : taux d'actualisation, progression estimée des salaires à effectifs constants.

• Options retenues par la BMCI :

À la fin de chaque exercice, la BMCI comptabilise une provision couvrant ses engagements relatifs aux régimes à prestations définies : Ouissam Ach-Choghl et indemnités de fin de carrières. La méthode utilisée est celle des "unités de crédit projetées".

Les taux d'actualisation sont déterminés en fonction de la courbe des taux (Taux de référence des Bons de Trésor) publiée par Bank Al-Maghrib et arrêtée à la date de clôture de l'exercice. Les taux de cette courbe sont ramenés en fonction de la maturité des Bons de Trésors aux durées moyennes d'exigibilité des prestations.

Les autres paramètres d'estimation de l'engagement découlent de la table de mortalité en usage au Maroc, du taux de progression des salaires à effectifs constants estimé par la BMCI ainsi que des statistiques liées à la rotation du personnel observée sur plusieurs années.

En ce qui concerne la couverture médicale postérieure à l'emploi (CMIM), aucune provision n'a été constatée en raison de l'indisponibilité des informations nécessaires pour l'évaluation et la comptabilisation de ce régime multi-employeur à prestations définies.

Quant aux avantages à court terme, la BMCI a constaté une provision relative au coût salarial lié aux congés maladie et maternité sur les douze mois après la clôture de l'année.

DÉRIVÉS

L'ensemble des opérations portant sur des instruments dérivés sont initiées à des fins de transaction et sont de ce fait comptabilisées en tant qu'actifs ou passifs à la juste valeur par résultat.

DÉRIVÉS INCORPORÉS

Un dérivé incorporé est une composante d'un contrat financier ou non qui a pour effet de faire varier une partie des flux de

trésorerie de l'opération composée d'une manière analogue à celle d'un dérivé autonome. La norme IAS 39 définit un contrat hybride comme un contrat comprenant un contrat hôte et un dérivé incorporé.

Le dérivé incorporé doit faire l'objet d'une séparation si les trois conditions suivantes sont remplies :

- Le contrat hybride n'est pas comptabilisé à la juste valeur.
- Séparé du contrat hôte, le dérivé incorporé possède les caractéristiques d'un dérivé.
- Les caractéristiques du dérivé ne sont pas étroitement liées à celle du contrat hôte.

La norme IAS 39 préconise de valoriser le contrat hôte à l'initiation de l'opération sur la base de la différence entre la juste valeur du contrat hybride et la juste valeur du dérivé incorporé. Au 31 décembre 2017, aucun instrument financier comprenant un dérivé incorporé n'a été identifié.

IMPÔT EXIGIBLE ET IMPÔT DIFFÉRÉ

La charge d'impôt sur le bénéfice exigible est déterminée sur la base des règles et taux en vigueur dans chaque pays d'implantation des sociétés du groupe consolidé sur la période à laquelle se rapportent les résultats.

Les impôts différés sont comptabilisés lorsqu'il existe des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales.

Les passifs d'impôts différés sont reconnus pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception :

- Des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ;
- Des différences temporelles taxables relatives aux investissements dans des entreprises sous contrôle exclusif et contrôle conjoint, dans la mesure où le groupe est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporelle s'inversera et qu'il est probable que cette différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Un actif ou passif d'impôt différé est comptabilisé chaque fois que le recouvrement ou le règlement de la valeur comptable d'un actif augmentera ou diminuera les paiements futurs d'impôt par rapport à ce qu'ils auraient été si un tel recouvrement n'avait pas eu d'incidence fiscale. La gestion fiscale lui donne l'opportunité de générer un bénéfice imposable au cours des exercices appropriés.

L'IAS 12 interdit l'actualisation des impôts différés.

ACTIFS FINANCIERS : PRÊTS ET CRÉANCES

La catégorie "Prêts et créances" inclut les crédits consentis par le Groupe BMCI, les participations dans des crédits syndiqués ainsi que les crédits acquis non cotés sur un marché actif, lorsqu'ils ne sont pas détenus à des fins de transaction. Les prêts cotés sur un marché actif sont inclus dans la catégorie "Actifs financiers disponibles à la vente" et valorisés conformément aux règles s'appliquant à cette catégorie. Cette catégorie inclut également les instruments financiers représentant les emplois obligatoires de par la réglementation.

Les prêts et créances sont comptabilisés initialement à leur valeur de marché ou son équivalent, qui est, en règle géné-



rale, le montant net décaissé à l'origine, et comprend les coûts d'origination directement imputables à l'opération ainsi que certaines commissions perçues (commissions de participation et d'engagement, frais de dossier), analysées comme un ajustement du rendement effectif du prêt. Les prêts et créances sont évalués ultérieurement au coût amorti, et les intérêts, ainsi que les coûts de transaction et commissions inclus dans la valeur initiale des crédits concourent à la formation du résultat de ces opérations sur la durée du crédit calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif (TIE).

Les commissions perçues sur des engagements de financement préalables à la mise en place d'un crédit sont différées, puis intégrées à la valeur du crédit lors de son attribution.

Les commissions perçues sur des engagements de financement dont la probabilité qu'ils donnent lieu au tirage d'un prêt est faible, ou dont les utilisations sont aléatoires dans le temps et dans leur montant, sont étalées linéairement sur la durée de l'engagement.

• Provision pour dépréciation des prêts et créances

Des dépréciations sont constituées sur les crédits (et les autres actifs financiers classés dans la catégorie des prêts et créances) dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur mesurable liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du prêt ou à l'acquisition de l'actif. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille d'éléments homogènes.

Les provisions relatives aux engagements de financement et de garantie donnés par le Groupe suivent des principes analogues. Au niveau individuel, la dépréciation est définie comme étant la différence entre la valeur comptable avant dépréciation et la valeur, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif, des composantes jugées recouvrables (principal, intérêts, garanties...). Les modifications de valeur des actifs ainsi dépréciés sont enregistrées dans le compte de résultat, dans la rubrique "Coût du risque" dit avéré ou spécifique.

Toute appréciation postérieure du fait d'une cause objective intervenue après la dépréciation est constatée par le compte de résultat dans la rubrique "Coût du risque". À compter de la dépréciation de l'actif, la rubrique "Intérêts et produits assimilés" du compte de résultat enregistre la rémunération théorique de la valeur récupérable estimée calculée au taux d'intérêt effectif d'origine (effet de désactualisation).

Les contreparties non dépréciées individuellement font l'objet d'une analyse du risque par portefeuilles homogènes, fondée sur des données historiques permettant notamment de déterminer le taux de récupération.

Outre le risque avéré ou spécifique, les données historiques sont analysées, afin d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des crédits, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse

s'appuie sur le taux de passage des crédits de la catégorie des créances "saines" vers la catégorie des créances en souffrance permettant ainsi de fournir une estimation des pertes potentielles afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée. Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille sont enregistrées dans le compte de résultat, dans la rubrique "Coût du risque" dit "base portefeuille".

Les données historiques et l'analyse susvisée servent de base pour le calcul des provisions collectives (sur la base de portefeuilles) en tenant compte de l'échéancier prévisionnel de récupération des créances ainsi que de l'effet de l'actualisation au taux d'intérêt effectif d'origine moyen du groupe d'actifs homogènes.

CRÉDITS HORS MARCHÉ

Le Groupe BMCI s'est basé sur la circulaire de Bank Al-Maghrib qui fixe les taux planchers pour identifier les crédits hors marché. L'analyse effectuée pour identifier l'existence ou l'absence de crédits émis à des conditions hors marché a permis de conclure que tous les crédits émis par le Groupe BMCI sont octroyés à des conditions normales du marché. Par conséquent, aucune décote n'est à constater.

ACTIFS FINANCIERS : TITRES

Les titres détenus sont classés en quatre catégories.

• Actifs financiers à la valeur de marché par résultat (HFT) :

La catégorie des "Actifs financiers à la valeur de marché par résultat" comprend :

- Les actifs financiers faisant l'objet d'opérations de négoce (opérations dites de transaction) ;
- Les actifs financiers évalués, sur option, à la valeur de marché par résultat dès l'origine, conformément à l'option offerte par la norme IAS 39 et les conditions d'application de l'option de juste valeur.

Les titres classés dans cette catégorie sont initialement comptabilisés à leur valeur de marché, les frais de transactions étant directement comptabilisés en compte de résultat.

• Actifs financiers disponibles à la vente (AFS) :

La catégorie des "Actifs financiers disponibles à la vente" comprend les titres à revenu fixe ou à revenu variable qui ne relèvent pas des deux catégories précédentes.

Les titres classés dans cette catégorie sont initialement comptabilisés à leur valeur de marché, frais de transaction inclus lorsque ces derniers sont significatifs.

• Titres détenus jusqu'à leur échéance (HTM) :

La catégorie "Titres détenus jusqu'à l'échéance" est ouverte aux titres à revenu fixe ou déterminable que le Groupe a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance.

Le classement dans cette catégorie présente l'obligation impérative de respecter l'interdiction de céder des titres avant leur échéance (sous peine d'entraîner la classification de l'ensemble du portefeuille en actif disponible à la vente et d'interdire l'accès à cette catégorie pendant 2 ans). Le Groupe BMCI ne détient pas des titres classés dans cette catégorie.



- **Titres du portefeuille "Prêts et créances" :**

La catégorie "Prêts et créances" est ouverte aux titres à revenu fixe ou déterminable non cotés et non destinés à être cédés et que le Groupe a l'intention de conserver durablement. Sa comptabilisation s'opère au coût amorti.

- **Options retenues :**

Les instruments détenus en portefeuilles (bons de trésor jeunes promoteurs, bons de trésor sociaux économiques, bons CIH) ont été classés dans la catégorie "Prêts et créances".

- **Opérations de pensions et prêts/emprunts de titres :**

Les titres cédés temporairement dans le cas d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du Groupe dans leur portefeuille d'origine. Le passif correspondant est comptabilisé sous la rubrique de "Dettes" appropriée, à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles le passif correspondant est comptabilisé parmi les passifs financiers à la juste valeur par résultat. Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du Groupe. La créance correspondante est comptabilisée sous la rubrique "Prêts et Créances", à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles la créance correspondante est comptabilisée en "Actifs financiers à la valeur de marché par résultat".

DÉPRÉCIATION DES ACTIFS FINANCIERS

- **Dépréciation des actifs financiers disponibles à la vente :**

Les "actifs financiers disponibles à la vente", essentiellement composés de titres, sont dépréciés individuellement par contrepartie du compte de résultat lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation durable ou significative résultant d'un ou plusieurs événements intervenus depuis l'acquisition. En particulier, concernant les titres à revenu variable cotés sur un marché actif, une baisse prolongée ou significative du cours en deçà de son coût d'acquisition constitue une indication objective de dépréciation.

Une dépréciation constituée sur un titre à revenu fixe est constatée et peut être reprise en compte de résultat lorsque la valeur de marché du titre s'est à nouveau appréciée du fait d'une cause objective intervenue postérieurement à la dernière dépréciation.

S'agissant d'un titre à revenu variable, la dépréciation est constituée en produit net bancaire sous la rubrique "Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente" et ne peut être reprise en compte de résultat, le cas échéant, qu'à la date de cession du titre. Par ailleurs, toute baisse ultérieure de la valeur de marché constitue une dépréciation comptabilisée en résultat.

DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE

Les dépôts clientèle sont comptabilisés au coût historique.

CONTRAT DE LOCATION

Un contrat de location est un accord par lequel le bailleur cède au preneur pour une période déterminée, le droit d'utili-

sation d'un actif en échange d'un paiement ou d'une série de paiements.

Il y a lieu de distinguer entre :

- › Un contrat de location-financement qui est un contrat qui transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif ;
- › Un contrat de location simple qui est tout contrat de location autre qu'un contrat de location - financement.

Les contrats de location-financement sont des instruments financiers dont le nominal correspond à la valeur du bien acquis ou loué, diminuée ou majorée des commissions versées ou perçues et de tous les autres frais inhérents à l'opération.

Le taux d'intérêt étant dans ce cas, le taux d'intérêt effectif (TIE) déterminé conformément aux dispositions de l'IAS 39.

Le taux d'intérêt effectif (TIE) est le taux d'actualisation qui permet de rendre égales :

- › La valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir par le bailleur augmentés de la valeur résiduelle non garantie ;
- › Et, la valeur d'entrée du bien qui est égale à la juste valeur initiale augmentée des coûts directs initiaux.

Les contrats de leasing accordés par BMCI Leasing sont des contrats de location-financement. Ces contrats ont été retraités au taux d'intérêt effectif (TIE).

PROVISIONS DU PASSIF

Une provision doit être comptabilisée au passif lorsqu'une entité a une obligation actuelle (explicite ou implicite) découlant d'un événement passé.

Quand il est significatif, l'effet de l'actualisation des flux de trésorerie futurs devant être décaissés pour éteindre l'obligation est obligatoirement comptabilisé quand la sortie des ressources dépasse un an.

PASSIFS ÉVENTUELS

Au 31 décembre 2017, le Groupe BMCI n'a pas constaté de passifs éventuels.

UTILISATION DES ESTIMATIONS POUR LA PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

La préparation des états financiers exige des responsables des métiers et des fonctions la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations pour la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme pour l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans l'élaboration des notes relatives aux états financiers.

Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles les gestionnaires ont eu recours à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer différents de celles-ci et avoir un effet significatif sur les états financiers.

C'est le cas notamment :

- › Des dépréciations opérées pour couvrir les risques de crédit inhérents aux activités d'intermédiation bancaire.
- › De l'usage de modèles internes pour la valorisation des positions sur instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés organisés.

- De l'usage de modèles internes basés sur les flux de récupération passés pour le calcul des provisions pour dépréciation des crédits regroupés par classes homogènes de risques.
- Du calcul de la valeur de marché des instruments financiers non cotés classés en "Actifs disponibles à la vente" ou en "Instruments financiers en juste valeur par résultat" à l'actif ou au passif, et plus généralement du calcul des valeurs de marché des instruments financiers pour lesquels cette information doit être portée dans les notes afférentes aux états financiers.
- Des tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels.
- De l'estimation de la valeur résiduelle des actifs faisant l'objet d'opérations de location-financement ou de location simple et plus généralement des actifs amortis déduction faite de leur valeur résiduelle estimée.
- De la détermination des provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges.

➔ AUTRES INFORMATIONS

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation est déterminé sur la base de la nature du contrôle exercé (un contrôle exclusif, un contrôle conjoint ou une influence notable) sur les différentes entités dont le Groupe BMCI détient des participations directes ou indirectes.

DÉNOMINATION	SECTEUR D'ACTIVITÉ	MÉTHODE	% CONTRÔLE	% INTÉRÊT
BMCI Bank	Banque	Top		
BMCI Banque Offshore	Banque	IG	100,00%	100,00%
BMCI Leasing	Leasing	IG	86,91%	86,91%
Arval Maroc	Location longue durée	MEE	33,34%	33,34%
BMCI Finance	Banque d'affaire	IG	100,00%	100,00%
BMCI Asset Management (EX BMCI Gestion)	Gestion d'actif	IG	100,00%	100,00%
BMCI Fonds	Gestion d'actif	IG	100,00%	100,00%
BMCI Bourse	Intermédiation boursière	IG	100,00%	100,00%
BMCI Assurance	Courtage d'assurance	IG	100,00%	100,00%
IMMOBILIÈRE Sidi Maarouf	Société immobilière	IG	100,00%	100,00%

INFORMATION SECTORIELLE

Le Groupe BMCI est organisé autour de quatre pôles d'activité principaux :

- Banque de détail ;
- Banque offshore ;
- Financements spécialisés : BMCI leasing et ARVAL ;
- Banque de Gestion : gestion d'actifs.

Les transactions entre les pôles d'activité sont conclues à des conditions commerciales de marché. Les informations sectorielles sont présentées en tenant compte des prix de transfert négociés entre les différents secteurs en relation au sein du Groupe BMCI.

Les actifs et passifs sectoriels regroupent l'ensemble des éléments composant le bilan du Groupe.

Les actifs sectoriels sont directement déterminés à partir des éléments comptables de chaque pôle d'activité. Les passifs sectoriels sont déterminés par le moyen des fonds propres - normalisés par pôle - utilisés pour l'allocation du capital.

Les fonds propres sont alloués par pôles en fonction des risques encourus, sur la base d'un ensemble de conventions principalement fondées sur la consommation en fonds propres résultant des calculs d'actifs pondérés fixés par la réglementation relative à la solvabilité des établissements de crédit et entreprises d'investissement.

Les résultats par pôles d'activité à fonds propres normalisés sont déterminés en affectant à chacun des pôles le produit des fonds propres qui lui sont ainsi alloués.

GESTION DU CAPITAL ET ADÉQUATION DES FONDS PROPRES

La nouvelle réglementation sur le calcul des fonds propres selon les normes Bâle III est entrée en vigueur. Ainsi une nouvelle hiérarchie des fonds propres a été instaurée :

- Les fonds propres de base de catégorie 1 (Common Equity Tier 1 - CET1-) ;
- Les fonds propres de catégorie 1 (Tier 1), constitués du CET1 et des fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1) ;
- Les fonds propres du Groupe BMCI sont calculés conformément à la circulaire de Bank Al-Maghrib n° 14/G/2013.

RATIO DE SOLVABILITÉ

Dans le cadre de la réglementation prudentielle, le ratio de solvabilité du Groupe BMCI est égal au rapport entre les fonds propres prudentiels globaux et les montants pondérés au titre du risque de crédit, de marché et du risque opérationnel, et ce conformément à la circulaire de Bank Al-Maghrib n° 26/G/2006.

TOTAL ACTIFS PONDÉRÉS	31/12/2017	31/12/2016
RATIO		
FONDS PROPRES DE BASE DE CATÉGORIE 1 (CET1) (minimum exigible 8%)	11,57%	13,38%
FONDS PROPRES DE CATÉGORIE 1 (Tier1) (minimum exigible 9%)	11,57%	13,38%
TOTAL DES FONDS PROPRES (minimum exigible 12%)	12,62%	14,79%

FONCTION ET STRATÉGIE DE GESTION DES RISQUES

Le Groupe BMCI considère la maîtrise des risques auxquels il est exposé comme un corollaire indispensable afin d'assurer la pérennité de ses activités et le développement continu de sa rentabilité. Aussi, le Groupe BMCI est confronté à une multitude de risques induits par la diversité de ses activités aussi bien au niveau de la Banque qu'au niveau de l'ensemble des filiales.

Ainsi, conformément à la réglementation de Bank Al-Maghrib et en s'inspirant des meilleures pratiques internationales (notamment celles de l'actionnaire de référence BNP Paribas), le dispositif de contrôle interne mis en place par le Groupe BMCI répond à la réglementation en vigueur, mais permet aussi de se doter d'un dispositif adéquat en termes de suivi et de maîtrise des risques.

Ce dispositif a plus généralement pour objectif la maîtrise optimale des risques auxquels est exposé le Groupe BMCI. Il doit ainsi être compris comme un outil majeur de pilotage pour l'ensemble des acteurs et un instrument indispensable pour assurer la pérennité du Groupe BMCI.

Chaque évolution concernant le dispositif de contrôle interne est validée par le Directoire et par le Conseil de Surveillance.

Dans le cadre de ce dispositif :

- La Banque est organisée en unités responsables de leur système de contrôle interne. Les responsables définissent, en coordination avec les autres entités de la BMCI, leur dispositif de contrôle interne et veillent à son fonctionnement. Ils ont, chacun à leur niveau, le devoir d'un contrôle complet et efficace des activités qui sont placées sous leur responsabilité.
- La pratique de délégation est l'un des principes sur lesquels repose le système de contrôle interne. Elle constitue le système de fonctionnement et de décision fondamental de la Banque, en instituant des relais chargés de mettre en œuvre la politique de la Direction Générale. Ces relais doivent s'assurer de l'application stricte de leurs décisions, en contrôlant leurs délégations.

Le dispositif de contrôle interne de la BMCI couvre les familles de risques suivantes :

- Le risque de crédit et de contrepartie ;
- Les risques de marché ;
- Le risque de taux et de liquidité ;
- Les risques opérationnels.

Par ailleurs, une fonction "conformité" a été mise en œuvre dans le cadre du Pilier 2 de la réglementation Bâle II. Il s'agit d'une structure indépendante directement rattachée au Directoire, chargée du suivi du risque de non-conformité, lequel est défini comme étant le risque d'exposition à un risque de réputation, de perte financière ou de sanction en raison de l'inobservation des dispositions légales et réglementaires ou des normes et pratiques en vigueur.

RISQUE DE CRÉDIT OU DE CONTREPARTIE

L'évaluation du risque de crédit résulte de la combinaison de deux paramètres : le risque de défaut de la contrepartie et le risque de perte en cas de défaut de cette contrepartie. Le dispositif de gestion du risque de crédit est fondé sur les deux données suivantes :

- La Note de Contrepartie, qui reflète le risque de défaut de la contrepartie : Une Note de Contrepartie, et une seule, est ainsi attribuée à chaque client de la BMCI qui bénéficie d'un crédit, quelle que soit la nature de la contrepartie ;
- Le Taux de Récupération Global, qui reflète, pour chaque crédit accordé, la récupération espérée, en cas de défaut de la contrepartie.

Ces deux données, utilisées à la BMCI depuis plus de cinq ans, sont fondamentales pour suivre, mesurer et gérer de manière fiable le risque de crédit. Elles constituent, en outre, les éléments essentiels à la mise en place de la réglementation Bâle II en méthode avancée.

• Gestion du risque de crédit :

La gestion du risque de crédit est appréhendée au niveau de la mise en place des autorisations puis au niveau du suivi et du contrôle des utilisations.

La décision d'octroi ou le renouvellement des crédits obéit au principe du "double regard". Ainsi, la prise de décision est réalisée conjointement par la ligne de clientèle et la Direction des Risques.

Le processus comprend une analyse complète du dossier réalisée par le site qui propose les concours puis une étude contradictoire réalisée par la filière Risques avant présentation du dossier à un comité de crédit ad hoc.

Le contrôle des utilisations comprend plusieurs niveaux définis chacun par une procédure interne :

• **Contrôles de 1^{er} niveau** : Ces contrôles sont effectués par les lignes de clientèle et portent sur des Points de Surveillance Fondamentaux (PSF) qui font l'objet de procédures précises. Ainsi, doivent être effectués selon une périodicité et une méthodologie prédéfinies, des contrôles sur six domaines considérés comme sensibles par la Banque : note de contrepartie, garanties reçues et émises, comptes irréguliers, comptes avec incidents et tenue des dossiers engagements.

• **Contrôles de 2^{ème} niveau** : La Direction des Risques intervient dans le dispositif de contrôle interne en assurant un contrôle de 2^{ème} niveau sur le risque de crédit. La Direction des Risques veille au respect des procédures en matière de gestion du risque de crédit, exerce une surveillance rapprochée de l'utilisation des crédits et assure le suivi de l'évolution du profil de risque de la Banque. D'autres contrôles sont effectués à travers la réalisation d'analyses thématiques, de PSF dédiés et de divers comités de suivi des Risques.

• **Contrôles de 3^{ème} niveau** : Le contrôle périodique, réalisé par l'Inspection Générale, assure une revue régulière de l'ensemble du portefeuille. Ainsi, les groupes d'exploitation sont périodiquement audités et la qualité du portefeuille analysée. Toutefois, en cas de détérioration de la qualité du risque, l'Inspection Générale assure une présence plus rapprochée.

• Gestion du risque de concentration du crédit :

Le risque de concentration du crédit est le risque inhérent à une exposition excessive pouvant engendrer des pertes pour la Banque ; les limites sectorielles sont revues périodiquement.

Une analyse trimestrielle est réalisée sur l'évolution de la concentration des engagements afin de prévenir une trop forte exposition sur un segment donné. La mesure et la gestion de ce risque permettent d'appréhender la forme et le niveau du risque de concentration du crédit encouru par type d'exposition (contreparties individuelles ; groupes d'intérêt ; contreparties appartenant au même secteur économique ; contreparties appartenant à la même région géographique ; garants) et de mettre en place des limites pour chaque type d'exposition. Ces limites sont validées et suivies par les instances dirigeantes.

• Risques de marché :

Le risque de marché se définit comme la vulnérabilité des positions d'un portefeuille de négociation à la variation des paramètres de marché, de la volatilité de ses paramètres et des corrélations entre ces paramètres, autrement dit c'est le niveau de perte pouvant être subi suite au retournement défavorable du marché. Il se subdivise en cinq grandes familles :

- Risque de taux d'intérêt ;
- Risque de change ;
- Risque sur titre de propriété ;
- Risque sur produit de base ;
- Risque sur produit dérivé.



L'importance et la complexité relative de ces risques nécessitent la mise en place d'un dispositif de pilotage des risques encourus afin de les maintenir à des niveaux tolérables par rapport aux positions de la Banque et se conformer en même temps aux exigences des normes bâloises.

• **Principes fondamentaux :**

Dans l'objectif d'encadrement et de maîtrise des risques de marché, la BMCI a mis en place un dispositif de gestion des risques conforme aux normes Baloises et aux standards du Groupe BNP PARIBAS. Ce dispositif est basé sur plusieurs principes parmi lesquels :

- > Maîtrise et suivi des risques sur les expositions ;
- > Développement des activités de marché dans le cadre de comités nouveaux produits avec analyse approfondie des risques engendrés par ces activités ;
- > Respect de la réglementation bancaire en matière de gestion prudentielle des risques ;
- > Adoption des standards du Groupe et des meilleures pratiques en matière de gestion des risques de marché au niveau de la BMCI repose sur des axes fondamentaux, permettant d'assurer un contrôle de qualité et une vision globale du risque sur toutes les activités liées au portefeuille de négociation de la Banque. Ces axes sont de l'ordre de trois :

- **Un contrôle de 1^{er} niveau** assuré par les opérateurs du Front qui sont tenus au respect des normes internes du Groupe en matière de trading et de prise de position sur les marchés et aussi en termes de déontologie.
- **Un contrôle de 2^{ème} niveau** matérialisé par le suivi quotidien assuré par la Direction des Risques de Marchés qui veille au respect du dispositif de risque en matière de limites VaR et volume sur les positions de taux, change et liquidité. Des reportings journaliers retraçant les principaux indicateurs de risque sont adressés aux membres du Directoire de la Banque afin de les tenir informés des niveaux de risques et PnL dégagés par l'activité du trading. En plus d'un suivi fonctionnel par l'entité GRM "Group Risk Management" du Groupe BNP PARIBAS.

- **Un suivi fonctionnel de 3^{ème} niveau** assuré par l'Audit Interne/Inspection Générale.

Un monitoring du top management est aussi assuré à travers la fixation de limites de trading pour bien suivre et cadrer l'activité :

- > **Position de change** : Limite en VaR, en volume et par sens ;
- > **Position de taux** : Limite en position moyenne par bande d'échéance ;
- > **Position obligataire** : Limite en VaR et en sensibilité par bande d'échéance ;
- > **Position sur option** : Limite sur Grecs (Delta - Gamma - Véga).

Ces limites sont revues annuellement, soit à la hausse soit à la baisse, par la Direction Générale avec possibilité de révision tous les six mois ou à la demande.

La VaR (Value at Risk) GEAR

La VaR peut être définie comme étant la perte potentielle maximale que peut subir un portefeuille en cas de mouvements

normaux des paramètres de marché, sur un horizon de temps et pour un niveau de confiance donné. Le Groupe retient un niveau de confiance de 99% et un horizon de temps d'une journée.

Les principaux groupes de facteurs simulés sont :

- > Prix d'actions et leurs volatilités implicites ;
- > Taux d'intérêt, Titres / Swaps de taux ;
- > Matières premières ;
- > Cours de change et leurs volatilités implicites.

Les simulations des facteurs de risque sont calculées en utilisant l'approche Monté Carlo qui capte la non-normalité des paramètres de marché aussi bien que l'interdépendance entre les facteurs de marché.

Gestion du Risque de Change

Le risque de change inhérent à l'activité de trading Book BMCI correspond au risque de variation de juste valeur ou au risque de variation de flux de trésorerie futurs d'un instrument financier suite à l'évolution des cours des devises. Il trouve ses principales sources dans la position de change classique de la Banque et dans les options de change.

Le monitoring de ce risque est fait à travers deux principaux paramètres : une limite en GEaR "Gross Earning at Risk" (équivalent VaR), des limites en volumes de position de change (Short // Long) et des Limites sur Grecs (Delta - Gamma - Véga) pour les options de change.

Risque de Taux et Risque Obligataire

Le risque de taux correspond au risque de variation de la valeur des positions ou au risque de variation des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier du fait de l'évolution des taux d'intérêt sur le marché. Il trouve ses principales sources dans les positions de trésorerie et obligataires.

Le risque de taux à la BMCI est géré à travers des limites de positions moyennes par bande d'échéance et une limite globale en équivalent un an (One Year Equivalent) pour la Trésorerie. Une limite en GEAR et des limites de sensibilité par bande d'échéance dites PV01 pour l'activité Trading Obligataire.

Système de contrôle et suivi des limites

Le suivi des Utilisations / Limites est réalisé quotidiennement à travers des reportings adressés au Top Management de la Banque ainsi qu'à toutes les entités concernées. Ces reportings comprennent les positions de change, les positions sur titres et les positions de taux par devise.

Contrôlés en premier lieu par le Directeur des Risques de Marché, ces reportings sont ensuite transmis au Responsable ALM Trésorerie et Capital Markets à la Direction Générale et à la Direction des Risques.

Le dépassement d'une limite en volume nécessite l'accord préalable du Président du Directoire et de la Direction des Risques. En revanche, le dépassement d'une limite en termes de VaR sur une position individuelle, dû par exemple à la dépréciation d'une devise, est toléré.

Stress Test

En parallèle au dispositif de suivi, des stress tests sur les positions de trésorerie sont réalisés mensuellement depuis 2005.



Ils sont effectués selon deux approches :

- Une approche "Mark To Market" qui consiste à calculer l'impact d'un mouvement de taux d'intérêt sur le résultat du portefeuille ;
- Une approche "Funding" qui consiste à calculer l'impact, sur le résultat de trésorerie, dû à une crise de liquidité. C'est une approche fondée sur le refinancement O/N du Liquidity Gap.

• **Risque de taux et de liquidité :**

La stratégie de gestion du risque global de taux d'intérêt et de liquidité s'articule autour des principaux axes suivants :

- Respecter les ratios réglementaires de liquidité : ratio court terme, ratio de ressources permanentes et réserves Banque Centrale ;
- Respecter les ratios de liquidité internes au Groupe BNP PARIBAS (LCR, NSFR) ;
- Assurer la liquidité de la BMCI à court terme, et gérer le GAP de liquidité à long terme ;
- Éviter les déséquilibres extrêmes en gardant à l'esprit la sauvegarde de la solvabilité, de la capacité d'emprunt de la Banque et de son rating ;
- Refinancer la banque commerciale au meilleur coût ;
- Maîtriser les risques financiers ;
- Atténuer la variabilité des résultats ;
- Limiter le risque de taux au travers du choix de la maturité du portefeuille de Titres, au travers de la maturité des emprunts et en orientant la politique commerciale par la détermination de taux de cession internes adéquate.

L'ALM suit les risques de taux d'intérêt et de liquidité sur 3 périmètres distincts :

- Les risques de taux d'intérêt et de liquidité structurels liés aux opérations clientèles regroupées dans les livres dénommés Book Commercial ;
- Les risques de taux d'intérêt et de liquidité structurel liés au Book Fonds Propres ;
- Les risques de taux d'intérêt et de liquidité résultant de la somme des sous composantes précédentes.

L'ALM suit et intègre par ailleurs ces risques au niveau du Groupe BMCI, intégrant ainsi les principales filiales de financement.

L'ALM suit ces risques de taux d'intérêt et de liquidité pouvant provenir d'une :

- Corrélation partielle ou nulle entre les conditions de rémunération clientèle et les conditions de marché (taux réglementés, taux de base...);
- Incertitude sur la durée des opérations clientèle (dépôts à vue, comptes d'épargne...);
- Existence d'options comportementales sur des produits clientèle longs à taux fixe ou assimilés (remboursements anticipés sur les crédits immobiliers...).

Ces analyses reposent sur l'élaboration des échéanciers reflétant les flux relatifs à une opération à la date de révision de son taux. Si cette dernière opération est à taux fixe, les flux sont positionnés à leur date d'échéance.

Pour les opérations ne disposant pas d'échéances contractuelles (ex : dépôts à vue, fonds propres...), elles sont "écoulées" selon des conventions d'échéancement induites des résultats des études statistiques réalisées sur ces postes.

Des limites d'impasse de taux (ressources taux fixe - emplois taux fixe) et de liquidité sont définies par bande d'échéance pour chaque book.

Des analyses de sensibilité sont également effectuées afin de mesurer la stabilité du PNB (Produit Net Bancaire) par rapport à un choc de taux de 100 à 200 bp.

Par ailleurs, les impasses de liquidité à un an sont également encadrées par une limite fixée en interne.

Un plan de gestion de crise selon plusieurs scénarios est établi afin de prévenir tout risque d'illiquidité.

Ce plan est déclenché, soit par des indicateurs internes propres à la Banque (liés à son niveau de liquidité et son accès au marché), soit par des indicateurs externes provenant de conditions de marché, des interventions des autorités monétaires (Office des Changes et BAM), des évolutions effectives ou probables de la loi ainsi que des anticipations sur les conditions de liquidité et de financement de la Banque et des concurrents. Périodiquement, un comité ALCO regroupant les membres du Directoire se tient afin de contrôler :

- Le niveau d'exposition du Groupe en termes de risque de taux et de liquidité ;
- Le respect des limites mises en place pour encadrer ces risques ;
- La réorientation de la stratégie de la Banque en matière de gestion du bilan en fonction de son profil de risque ainsi que de l'évolution du marché ;
- Le respect des exigences réglementaires dans le cadre des recommandations du Pilier II de Bâle II.

• **Risques opérationnels :**

Bank Al-Maghrib définit le risque opérationnel comme étant "un risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs". Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation. Bénéficiant, depuis plusieurs années, des meilleures pratiques de son actionnaire de référence, le Groupe BNP Paribas, le dispositif de gestion des risques opérationnels du Groupe BMCI a atteint aujourd'hui un niveau de maturité significatif.

Les choix et orientations adoptés par le Groupe BMCI depuis l'exercice 2004 pour la gestion des risques opérationnels répondent aux circulaires et directives de Bank Al-Maghrib en la matière.

➔ APPLICATION DE LA RÉGLEMENTATION BÂLE II

Le nouveau dispositif Bâle II est entré en vigueur au Maroc en janvier 2007 pour les approches standards de calcul des exigences en fonds propres au titre des risques de crédit, de marché et opérationnels.

Dès la publication de ces textes par le régulateur, la Banque a engagé un large chantier induisant la mobilisation significative des équipes, afin d'être conforme à la réglementation Bâle II sur les méthodes standards. Ces travaux ont amené à la mise en place d'un dispositif de calcul du ratio de solvabilité en méthode standard. Il permet d'aboutir aux exigences réglementaires au titre du risque de crédit, de marché et

opérationnel. Le régulateur a édicté les textes relatifs au Pilier II "Dispositif de surveillance des risques et l'adéquation des fonds propres internes" ainsi que le Pilier III "Dispositif sur la discipline de marché". Par ailleurs, l'analyse des textes réglementaires relatifs au Pilier II a permis à la BMCI de structurer des chantiers complémentaires avec pour objectif l'alignement à la réglementation et l'adoption des meilleures pratiques en matière de gestion des risques.

Courant l'année 2013, la BMCI a mis en place un dispositif de maîtrise du risque portant sur le périmètre de la clientèle des particuliers et professionnels en déployant la notation Retail automatisée, la particularité NEGCOM et le déclassement en défaut automatique.

La notation automatique Retail/Déclassement concerne tous les clients particuliers et professionnels et se base sur les caractéristiques intrinsèques ainsi que sur l'historique de leur relation avec la BMCI (flux confiés, solde, ancienneté de la relation, irrégularités, etc.). La note de contrepartie est mise à jour chaque huitième jour du mois via un traitement automatique. Il s'agit donc de mesurer à partir d'une approche multicritère standard et systématique le niveau de risque d'un client. La notation automatique est opérationnelle depuis le 08/10/2013.

• Organisation et gestion des risques :

Risque de crédit

La BMCI a mis en place en conformité avec les directives de Bank Al-Maghrib relatives au Pilier II de Bâle II, un dispositif de mesure, de maîtrise et de surveillance des risques adapté à la nature, au volume et au degré de complexité de ses activités. Ce dispositif qui transpose par ailleurs les normes du Groupe BNP Paribas, lui permet notamment :

- › D'évaluer et de maîtriser l'ensemble des risques auxquels elle est exposée ;
- › De maintenir l'exposition aux différents risques dans les limites globales arrêtées par la réglementation en vigueur et / ou fixées par le Directoire et approuvées par le Conseil de Surveillance ;
- › D'évaluer et conserver en permanence les niveaux et les catégories des fonds propres ainsi que leur allocation compte tenu de la nature et du niveau des risques auxquels la BMCI pourrait être exposée.

Risques de marché

Dans le cadre des dispositions Bâle II en matière de fonds propres et de répartition des risques, la BMCI applique la méthode standard pour le calcul des exigences en fonds propres au titre des risques de marché.

L'effet de l'exigence en fonds propres au titre des risques de marché n'est pas important puisqu'elle ne représente que 1% du total des exigences de tous les risques.

Risques opérationnels

Depuis plusieurs années, la BMCI a mis en place un dispositif en vue de se conformer aux exigences Bâle II.

La gouvernance de la gestion des risques opérationnels pour le Groupe BMCI s'appuie sur :

- › Des comités réguliers où l'État Major de la Banque traite des sujets de risques opérationnels et exploite les informations pour une meilleure maîtrise de ces risques (Comité de Coordination du Contrôle Interne, Comité de la Conformité, Comité d'Audit) ;
- › Une structure dédiée à la gestion du risque opérationnel créée en 2004 et rattachée actuellement à la Direction des Risques ;
- › Une politique générale de gestion du risque opérationnel approuvée par le Conseil de Surveillance de la Banque et un référentiel de procédures complet et mis à jour ;
- › Un outil de gestion du risque opérationnel dédié, commun à l'ensemble des filiales du Groupe BNP Paribas, avec une historisation des incidents historiques et des incidents potentiels de risque opérationnel ;

Le Groupe BMCI a mis en place un système d'identification et d'évaluation des risques opérationnels, basé sur :

- › L'élaboration de cartographies des processus et des risques couvrant l'ensemble des activités du Groupe BMCI ;
- › Un dispositif de collecte des incidents historiques de risques opérationnels impliquant l'ensemble des entités opérationnelles, complété par un processus d'attestation périodique de la fiabilité et de l'exhaustivité des données ;
- › L'identification et l'analyse qualitative et quantitative des incidents potentiels de risques opérationnels.

Cette démarche permet de mettre à la disposition du management de la Banque et des entités opérationnelles une quantification des risques majeurs, pour un pilotage optimal des expositions en termes de risques opérationnels.

Par ailleurs, la maîtrise et l'atténuation des risques opérationnels s'opèrent notamment à travers :

- › La maîtrise des risques extrêmes basée sur le dispositif de continuité d'activité qui a atteint un niveau de maturité global satisfaisant ;
- › Des actions préventives et correctives mises en place suite aux incidents historiques significatifs constatés. À ce titre, le dispositif de contrôle permanent a atteint un niveau de maturité certain avec une couverture optimale du périmètre par la Direction du Contrôle Permanent Groupe, l'utilisation d'outils ayant permis l'industrialisation des contrôles et l'amélioration de leur qualité et la mise en place d'actions préventives et correctives permettant de couvrir les risques majeurs ;
- › Un processus de validation des produits, activités et organisations nouvelles (PAON) et des Transactions Exceptionnelles, mettant en exergue les risques associés et les conditions de mise en œuvre ainsi que les règles de contrôle appropriées ;
- › Un dispositif de maîtrise des activités externalisées essentielles ;
- › Des actions de sensibilisation sur les sujets de risque opérationnel menées auprès des entités opérationnelles.

COMPTES CONSOLIDÉS

au 31 décembre 2017

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS IAS/IFRS

BILAN ACTIF IFRS	EN MILLIERS DE DH	
	31/12/2017	31/12/2016
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1958890	2004800
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	471730	495365
Instruments dérivés de couverture		
Actifs financiers disponibles à la vente	8422412	7255460
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	2238985	1856411
Prêts et créances sur la clientèle	49610976	49870143
Écart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux		
Placements détenus jusqu'à leur échéance		
Actifs d'impôt exigible	11961	36534
Actifs d'impôt différé	86553	86054
Comptes de régularisation et autres actifs	786940	664947
Actifs non courants destinés à être cédés		
Participations dans des entreprises mises en équivalence	20717	27468
Immeubles de placement	24974	23080
Immobilisations corporelles	1641223	1677814
Immobilisations incorporelles	359089	338855
Écarts d'acquisition	87720	87720
TOTAL ACTIF IFRS	65722171	64424652

BILAN PASSIF IFRS	EN MILLIERS DE DH	
	31/12/2017	31/12/2016
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	14388	26355
Instruments dérivés de couverture		
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	3845467	6078886
Dettes envers la clientèle	43394144	42198652
Titres de créance émis	6323259	4004896
Écart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux		
Passifs d'impôt courant	43435	11367
Passifs d'impôt différé	439940	392374
Comptes de régularisation et autres passifs	2021907	1822089
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		
Provisions techniques des contrats d'assurance		
Provisions pour risques et charges	299838	442293
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées	754685	754313
Capital et réserves liées	4641881	4641881
Réserves consolidées	3352392	3538077
> Part du Groupe	3320835	3504560
> Part des minoritaires	31557	33517
Gains ou pertes latents ou différés, part du Groupe	44992	80723
Résultat net de l'exercice	545841	432744
> Part du Groupe	547056	431353
> Part des minoritaires	-1215	1391
TOTAL PASSIF IFRS	65722171	64424652
Capitaux propres	8585107	8693426
> Part du Groupe	8554765	8658518
> Part des intérêts minoritaires	30342	34908



COMPTES DE RÉSULTAT IFRS CONSOLIDÉ	EN MILLIERS DE DH	
	31/12/2017	31/12/2016
Intérêts et produits assimilés	3 023 369	3 010 357
Intérêts et charges assimilés	6 436 674	5 698 861
MARGE D'INTÉRÊT	2 379 694	2 440 495
Commissions perçues	5 471 000	5 392 239
Commissions servies	64 520	69 703
MARGE SUR COMMISSIONS	482 580	469 536
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	1 741 611	1 596 659
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	39 455	32 567
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS DE MARCHÉ	213 617	192 226
Produits des autres activités	49 673	78 213
Charges des autres activités	109 232	125 412
PRODUIT NET BANCAIRE	3 016 332	3 055 058
Charges générales d'exploitation	1 401 627	1 418 777
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	184 501	171 120
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 430 204	1 465 161
Coût du risque	52 413	58 403
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	906 091	881 128
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	9 483	16 244
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-12 981	
Variations de valeurs des écarts d'acquisition		
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	902 593	897 372
Impôts sur les bénéfices	356 752	464 629
RÉSULTAT NET	545 841	432 744
Résultat hors Groupe	-1 215	1 391
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	547 056	431 353
Résultat par action (en dirhams)	41	32
Résultat dilué par action (en dirhams)		

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE	EN MILLIERS DE DH	
	31/12/2017	31/12/2016
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	902 593	897 372
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	184 501	171 120
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations		
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	52 413	58 404
+/- Dotations nettes aux provisions	-142 455	188 986
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	9 483	16 244
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement		
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement		
+/- Autres mouvements	24 282	-57 370
TOTAL DES ÉLÉMENTS NON MONÉTAIRES INCLUS		
DANS LE RÉSULTAT NET AVANT IMPÔTS ET DES AUTRES AJUSTEMENTS	599 925	903 027
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	-3 245 893	63 132
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	941 297	-16 920 040
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	1 106 362	-107 266
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	77 825	-8 771 2
- Impôts versés	-232 057	-252 781
DIMINUTION/(AUGMENTATION) NETTE DES ACTIFS ET DES PASSIFS PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	-1 352 466	-2 076 668
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE	150 052	-276 269
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-2 732	-20 711
+/- Flux liés aux immeubles de placement	-1 894	398
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-117 683	-144 369
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	-122 309	-164 682
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-667 315	-401 729
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	372	-80
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	-666 943	-401 809
EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
AUGMENTATION/(DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	-639 200	-842 760
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE	1 574 611	2 417 371
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	2 004 800	1 478 984
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	-430 189	938 387
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE	935 411	1 574 611
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1 958 880	2 004 800
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	-1 023 479	-430 189
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	-639 200	-842 760



TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES							EN MILLIERS DE DH	
	CAPITAL	RÉSERVES LIÉES AU CAPITAL	ACTIONS PROPRES	RÉSERVES ET RÉSULTATS CONSOLIDÉS	GAINS OU PERTES LATENTS OU DIFFÉRÉS	CAPITAUX PROPRES PART GROUPE	INTÉRÊTS MINORITAIRES	TOTAL
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2015	1327928	3313953	-	3903345	75685	8620911	36870	8657781
Changements de méthodes comptables								
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2015 CORRIGÉS	1327928	3313953	-	3903345	75685	8620911	36870	8657781
Opérations sur capital								
Paiements fondés sur des actions								
Opérations sur actions propres	-							
Dividendes				-398378		-398378	-3350	-401728
Autres				257		257		257
RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2015				431353		431353	1389	432742
Immobilisations corporelles et incorporelles : réévaluations et cessions								
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat					5039	5039		5039
Écarts de conversion : variations et transferts en résultat				-664		-664		-664
GAINS OU PERTES LATENTS OU DIFFÉRÉS	-	-	-	-664	5039	4374	-	4374
Variations de périmètre								
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2016	1327928	3313953	-	3935913	80723	8658517	34908	8693426
Changements de méthodes comptables								
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2016 CORRIGÉS	1327928	3313953	-	3935913	80723	8658517	34908	8693426
Opérations sur capital								
Paiements fondés sur des actions								
Opérations sur actions propres	-							
Dividendes				-663964		-663964	-3351	-667315
Autres				50274		50274		50274
RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2017				547056		547056	-1215	545841
Immobilisations corporelles et incorporelles : réévaluations et cessions								
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat					-35731	-35731		-35731
Écarts de conversion : variations et transferts en résultat				-1387		-1387		-1387
GAINS OU PERTES LATENTS OU DIFFÉRÉS	-	-	-	-1387	-35731	-37118	-	-37118
Variations de périmètre								
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2017	1327928	3313953	-	3867892	44992	8554765	30342	8585107

ÉTAT DU RÉSULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES		EN MILLIERS DE DH	
		31/12/2017	31/12/2016
RÉSULTAT NET		545841	432744
Écart de conversion			
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente		44406	80979
Réévaluation des instruments dérivés de couverture			
Réévaluation des immobilisations			
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies		585	-256
Quote part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			
TOTAL DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES		44992	80723
RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES		590833	513467
Part du Groupe		592048	512076
Part des minoritaires		-1215	1391

ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE		EN MILLIERS DE DH	
		31/12/2017	31/12/2016
TITRES ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR		8422412	7255460
EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILÉS		7670682	6670029
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENU FIXE		600873	423559
> Titres cotés		-	-
> Titres non cotés		600873	423559
ACTIONS ET AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE		45461	53753
> Titres cotés		-	8213
> Titres non cotés		45461	45540
TITRES DE PARTICIPATIONS NON CONSOLIDÉS		105395	108119
TOTAL DES TITRES DISPONIBLES À LA VENTE		8422412	7255460

ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT				EN MILLIERS DE DH	
	31/12/2017		31/12/2016		
	ACTIFS FINANCIERS DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION	ACTIFS FINANCIERS À LA JV PAR RÉSULTAT SUR OPTION	ACTIFS FINANCIERS DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION	ACTIFS FINANCIERS À LA JV PAR RÉSULTAT SUR OPTION	
Créances sur les établissements de crédit					
Créances sur la clientèle					
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes					
Valeur reçues en pension					
Effets publics et valeurs assimilées					
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENU FIXE	457345		481105		
> Titres cotés					
> Titres non cotés	457345		481105		
ACTIONS ET AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE					
> Titres cotés					
> Titres non cotés					
INSTRUMENTS DÉRIVÉS	14385		14259		
CRÉANCES RATTACHÉES					
JUSTE VALEUR AU BILAN	471730		495365		

GAINS ET PERTES LATENTS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE						EN MILLIERS DE DH			
	31/12/2017			31/12/2016					
	JUSTE VALEUR	GAINS LATENTS	PERTES LATENTES	JUSTE VALEUR	GAINS LATENTS	PERTES LATENTES			
Effets publics et valeurs assimilées	7553903	34278	-	6562345	85636	-			
Obligations et autres titres à revenu fixe	599772	426	2286	421867	595	2286			
Actions et autres titres à revenu variable	44562	0	-	53060	3187	-			
Titres de participation non consolidés	105404	38321	-	108119	41474	-			
Créances disponibles à la vente	-	-	-	-	-	-			
Créances rattachées	118772	-	-	110070	-	-			
VALEUR AU BILAN DES ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE	8422412	73026	2286	7255460	130892	2286			
Total gains et pertes latents	-	73026	2286	-	130892	2286			
Impôts différés	-	27020	686	-	48313	686			
Gains et pertes latents sur actifs financiers disponibles à la vente nets	-	46006	1600	-	82579	1600			
GAINS ET PERTES LATENTS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE NETS PART GROUPE		46006	1600		82579	1600			

RÉPARTITION DES INSTRUMENTS FINANCIERS PAR NATURE DE PRIX DE MARCHÉ OU DE MODÈLE UTILISÉ POUR LA VALORISATION								EN MILLIERS DE DH			
	31/12/2017				31/12/2016						
	PRIX DE MARCHÉ	MODÈLE AVEC PARAMÈTRES OBSERVABLES	MODÈLE AVEC PARAMÈTRES NON OBSERVABLES	TOTAL	PRIX DE MARCHÉ	MODÈLE AVEC PARAMÈTRES OBSERVABLES	MODÈLE AVEC PARAMÈTRES NON OBSERVABLES	TOTAL			
ACTIFS FINANCIERS											
Instruments financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transaction	471730			471730	495365			495365			
Instruments financiers en valeur de marché par résultat sur option											
PASSIFS FINANCIERS											
Instruments financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transaction	14388			14388	26355			26355			
Instruments financiers en valeur de marché par résultat sur option											

PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT			EN MILLIERS DE DH	
	31/12/2017	31/12/2016		
ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS				
Comptes et prêts	2238985	1856411		
Valeurs reçues en pension	1382701	1046894		
Prêts subordonnés	-	-		
Autres prêts et créances	848294	803445		
TOTAL EN PRINCIPAL	2230995	1850339		
Créances rattachées	7990	6072		
Provisions	-	-		
VALEUR NETTE	2238985	1856411		
OPÉRATIONS INTERNES AU GROUPE				
Comptes à vue	4803768	4657844		
Comptes et avances à terme	1477850	125882		
Prêts subordonnés	3301068	4497374		
Créances rattachées	-	-		
	24850	34588		

PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE		EN MILLIERS DE DH	
	31/12/2017	31/12/2016	
OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE			
Créances commerciales	44 880 791	45 699 203	
Autres concours à la clientèle	6 890 928	7 076 314	
Valeurs reçues en pension	38 353 059	39 234 341	
Comptes ordinaires débiteurs	2 707 47	60 568	
TOTAL EN PRINCIPAL	49 751 433	50 333 827	
Créances rattachées	153 930	144 735	
Provisions	5 024 572	4 779 359	
VALEUR NETTE	44 880 791	45 699 203	
OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL			
Crédit-bail immobilier	4 730 185	4 170 940	
Crédit-bail mobilier, LOA et opérations assimilées	1 165 200	1 223 423	
TOTAL EN PRINCIPAL	4 523 464	3 968 903	
Créances rattachées	580 562	546 309	
Provisions	373 841	344 272	
VALEUR NETTE	4 730 185	4 170 940	
TOTAL	49 610 976	49 870 143	

PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE PAR AGENT ÉCONOMIQUE		EN MILLIERS DE DH	
	31/12/2017	31/12/2016	
Entreprises	29 499 808	30 307 948	
Dont Grandes Entreprises	19 349 686	19 841 109	
Particuliers et professionnels	19 376 676	18 871 151	
TOTAL EN PRINCIPAL	48 876 484	49 179 099	
CRÉANCES RATTACHÉES	734 492	691 044	
VALEURS NETTES AU BILAN	49 610 976	49 870 143	

PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE PAR DURÉE RESTANT À COURIR		EN MILLIERS DE DH				
	<= 3 MOIS	ENTRE 3 MOIS ET 1 AN	ENTRE 1 AN ET 5 ANS	D > 5 ANS	TOTAL	
Prêts et créances émis sur la clientèle	11 403 087	4 605 621	11 662 663	16 968 414	44 639 785	

LOCATIONS FINANCEMENT : INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES		EN MILLIERS DE DH				
DURÉE RÉSIDUELLE	INVESTISSEMENT BRUT TOTAL	VALEUR ACTUALISÉE DES PAIEMENTS MINIMAUX À RECEVOIR AU TITRE DE LA LOCATION	POUR LE BAILLEUR		VALEURS RÉSIDUELLES NON GARANTIES REVENANT AU BAILLEUR	CORRECTION DE VALEUR CUMULÉE DES PAIEMENTS MINIMAUX AU TITRE DE LA LOCATION NON RECOUVRABLES
			PRODUITS FINANCIERS NON ACQUIS	LOYERS CONDITIONNELS COMPTABILISÉS DANS LES PRODUITS		
≤ 1 an	1 003 574	968 999	345 75		40 688	
> 1 an ≤ 5 ans	2 321 503	2 150 112	1 713 91		134 466	
> 5 ans	715 187	340 591	374 593		97 558	

IMPÔTS COURANTS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		EN MILLIERS DE DH	
	31/12/2017	31/12/2016	
Impôts courants	11 961	36 534	
Impôts différés	86 553	86 054	
ACTIFS D'IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS	98 514	122 589	
Impôts courants	43 435	11 367	
Impôts différés	439 940	392 374	
PASSIFS D'IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS	483 375	403 740	

CHARGES NETTES DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES		EN MILLIERS DE DH	
	31/12/2017	31/12/2016	
Charge d'impôts courants	264 901	351 567	
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	91 851	113 062	
CHARGES NETTE DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	356 752	464 629	

TAUX EFFECTIF D'IMPÔT		EN MILLIERS DE DH	
	31/12/2017	31/12/2016	
Résultat net	545 841	432 744	
Charges d'impôt sur les bénéfices	356 752	464 629	
TAUX D'IMPÔT EFFECTIF MOYEN	39,5%	51,8%	



ANALYSE DU TAUX EFFECTIF D'IMPÔT	EN MILLIERS DE DH	
	31/12/2017	31/12/2016
Taux d'impôt en vigueur	37,0%	37,0%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères		
Imposition forfaitaire		
Différences permanentes		
Changement de taux	0,0%	0,0%
Déficit reportable		
Autres éléments	2,5%	14,8%
TAUX D'IMPÔT EFFECTIF MOYEN	39,5%	51,8%

COMPTES DE RÉGULARISATION ET AUTRES ACTIFS	EN MILLIERS DE DH	
	31/12/2017	31/12/2016
AUTRES ACTIFS	415 963	398 307
Débiteurs divers	275 980	264 823
Valeurs et emplois divers	129 724	130 120
Autres actifs d'assurance		0
Autres	10 259	3 365
COMPTES DE RÉGULARISATION	370 977	266 639
Produits à recevoir	16 344	36 381
Charges constatées d'avance	27 018	24 452
Autres comptes de régularisation	327 615	205 806
TOTAL	786 940	664 946

COMPTES DE RÉGULARISATION ET AUTRES PASSIFS	EN MILLIERS DE DH	
	31/12/2017	31/12/2016
AUTRES PASSIFS	1 156 394	755 939
Opérations diverses sur titres	1 405	9 350
Créditeurs divers	1 154 989	746 589
Autres Passifs d'assurance		0
COMPTES DE RÉGULARISATION	865 513	1 066 150
Charges à payer	167 876	171 742
Produits constatés d'avance	5 894	18 967
Autres comptes de régularisation	691 743	875 441
TOTAL	2 021 907	1 822 089

PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES MISES EN ÉQUIVALENCE	EN MILLIERS DE DH				
	VALEUR DE MISE EN ÉQUIVALENCE	RÉSULTAT	TOTAL BILAN	REVENU (CA)	QUOTE-PART DE RÉSULTAT DANS LES SOCIÉTÉS MEE
Sociétés financière					
Sociétés non financières	Arval Maroc	31 917	993 246	375 494	9 483
VALEUR NETTE AU BILAN DES QUOTES-PARTS DANS LES SOCIÉTÉS MEE	20 717	31 917	993 246	375 494	9 483

IMMEUBLES DE PLACEMENT	EN MILLIERS DE DH						
	31/12/2016	VARIATION PÉRIMÈTRE	ACQUISITIONS	CESSIONS ET ÉCHÉANCES	ÉCART DE CONVERSION	AUTRES MOUVEMENTS	31/12/2017
Valeur brute	33 898		3 062				36 960
Amortissements et provisions	10 818					1 168	11 986
VALEUR NETTE AU BILAN	23 080	-	3 062	-	-	-1 168	24 974

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	EN MILLIERS DE DH					
	31/12/2016			31/12/2017		
	VALEUR BRUTE	CUMUL DES AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR	VALEUR NETTE	VALEUR BRUTE	CUMUL DES AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR	VALEUR NETTE
Terrains et constructions	1 758 565	472 470	1 286 095	1 831 529	511 429	1 320 100
Equip. mobilier, installation	513 041	381 767	131 274	515 150	405 222	109 928
Biens mobiliers donnés en location						
Autres immobilisations	742 049	481 604	260 445	732 326	521 131	211 195
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 013 655	1 335 841	1 677 814	3 079 005	1 437 782	1 641 223
Logiciels informatiques acquis	524 147	340 116	184 031	609 697	394 532	215 165
Logiciels informatiques produits par l'entreprise						
Autres immobilisations incorporelles	157 491	2 667	154 824	146 592	2 668	143 924
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	681 638	342 783	338 855	756 289	397 200	359 089



ÉCARTS D'ACQUISITIONS					EN MILLIERS DE DH
	31/12/2016	VARIATION PÉRIMÈTRE	ÉCART DE CONVERSION	AUTRES MOUVEMENTS	31/12/2017
Valeur brute	87720				87720
Cumul des pertes de valeurs					
VALEUR NETTE AU BILAN	87720				87720

PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT		EN MILLIERS DE DH
	31/12/2017	31/12/2016
Valeurs données en pension		
Instruments dérivés	14388	26355
JUSTE VALEUR AU BILAN	14388	26355

DÉRIVÉS DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION				EN MILLIERS DE DH
PAR TYPE DE RISQUE 31/12/2017				
	— VALEUR COMPTABLE —			
	ACTIFS	PASSIFS		MONTANT NOTIONNEL
Capitaux propres				
Change	14386	14388		
Crédit				
Matières premières				
TOTAL	14386	14388		

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT		EN MILLIERS DE DH
	31/12/2017	31/12/2016
ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS	3 845 467	6 078 886
Comptes et emprunts	3 783 369	5 556 997
Valeurs données en pension	51060	500 210
TOTAL EN PRINCIPAL	3 834 429	6 057 207
Dettes rattachées	11 038	21 679
VALEUR AU BILAN	3 845 467	6 078 886
OPÉRATIONS INTERNES AU GROUPE	4 847 732	4 683 675
Comptes ordinaires créditeurs	1 433 588	1 418 998
Comptes et avances à terme	3 389 348	4 508 520
Dettes rattachées	24 796	33 257

VENTILATION DES DETTES PAR DURÉE RESTANT À COURIR						EN MILLIERS DE DH
	<= 3 MOIS	ENTRE 3 MOIS ET 1 AN	ENTRE 1 AN ET 5 ANS	> 5 ANS	TOTAL	
Dettes envers les établissements de crédit	3 487 818	132 722	212 502	1 387	3 834 429	

DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE		EN MILLIERS DE DH
	31/12/2017	31/12/2016
Comptes ordinaires créditeurs	29 533 119	29 133 084
Comptes d'épargne	8 124 450	8 220 724
Autres dettes envers la clientèle	5 702 322	4 530 577
Valeurs données en pension	3 457	283 649
TOTAL EN PRINCIPAL	43 363 348	42 168 034
Dettes rattachées	30 796	30 618
VALEUR AU BILAN	43 394 144	42 198 652

VENTILATION DES DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE PAR AGENT ÉCONOMIQUE		EN MILLIERS DE DH
	31/12/2017	31/12/2016
Entreprises	10 904 173	9 169 559
Dont Grandes Entreprises	6 921 413	5 614 995
Particuliers	32 459 175	32 998 475
TOTAL EN PRINCIPAL	43 363 348	42 168 034
Créances rattachées	30 796	30 618
VALEURS NETTES AU BILAN	43 394 144	42 198 652

DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNÉES		EN MILLIERS DE DH
	31/12/2017	31/12/2016
AUTRES DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE	6 323 259	4 004 896
Titres de créances négociables	6 323 259	4 004 896
Emprunts obligataires		
DETTES SUBORDONNÉES	754 685	754 313
Emprunts subordonnés		
> À durée déterminée	754 685	754 313
> À durée indéterminée		
TITRES SUBORDONNÉS		
> À durée déterminée		
> À durée indéterminée		
TOTAL	7 077 944	4 759 209

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES							EN MILLIERS DE DH
	SOLDE AU 31/12/2016	VARIATION DE PÉRIMÈTRE	DOTATIONS	REPRISES UTILISÉES	REPRISES NON UTILISÉES	AUTRES VARIATIONS	SOLDE AU 31/12/2017
Provision pour risques d'exécution des engagements par signature	56 932			1 870	32 000		23 062
Provision pour engagements sociaux	85 786		8 724	3 819		-1 352	89 339
Provision pour litige et garanties de passif	57 850		7 601	6 966	4 926	-632	52 927
Provision pour risques fiscaux							
Provision pour impôts							
Autres provisions pour risques et charges	241 725		59 182	163 745		-2 652	134 510
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	442 293		75 507	176 400	36 926	-4 636	299 838

MARGE D'INTÉRÊT							EN MILLIERS DE DH
	31/12/2017			31/12/2016			
	PRODUITS	CHARGES	NET	PRODUITS	CHARGES	NET	
OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE	2 729 085	386 217	2 342 868	2 787 826	377 455	2 410 372	
Comptes et prêts / emprunts	2 442 255	282 505	2 159 750	2 479 691	292 672	2 187 020	
Opérations de pensions	557	23 720	-23 163	2 254	11 604	-9 350	
Opérations de location-financement	286 273	79 992	206 281	305 881	73 179	232 702	
OPÉRATIONS INTERBANCAIRES	56 715	101 080	-44 365	28 627	55 853	-27 226	
Comptes et prêts / emprunts	56 578	62 331	-5 753	26 995	50 586	-23 591	
Opérations de pensions	137	38 749	-38 612	1 632	5 267	-3 635	
EMPRUNTS ÉMIS PAR LE GROUPE		156 377	-156 377		136 554	-136 554	
ACTIFS DISPONIBLES À LA VENTE	237 569		237 569	193 903		193 903	
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS OU ASSIMILÉS	3 023 369	643 674	2 379 694	3 010 357	569 861	2 440 495	

COMMISSIONS NETTES							EN MILLIERS DE DH
	31/12/2017			31/12/2016			
	PRODUITS	CHARGES	NET	PRODUITS	CHARGES	NET	
COMMISSIONS NETTES SUR OPÉRATIONS	124 348	63 193	61 155	120 806	68 768	52 038	
> Avec les établissements de crédit	-	377	-377	-	9	-9	
> Avec la clientèle	95 359	62 803	32 756	94 720	67 242	27 478	
> Sur titres	23 359	213	23 146	21 220	1 517	19 703	
> De change	5 221	0	5 221	4 564	-	4 564	
> Sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan	409	-	409	302	-	302	
PRESTATION DE SERVICES BANCAIRES ET FINANCIERS	422 752	1327	421 425	418 433	935	417 498	
Produits nets de gestion d'OPCVM	47 846	1 317	46 529	50 422	43	50 379	
Produits nets sur moyen de paiement	128 925	10	128 915	127 578	10	127 568	
Assurance	75 448	-	75 448	69 581	882	68 699	
Autres	170 533	-	170 533	170 852	-	170 852	
PRODUITS NETS DE COMMISSIONS	547 100	64 520	482 580	539 239	69 703	469 536	

GAINS ET PERTES NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JV PAR RÉSULTAT			EN MILLIERS DE DH	
	31/12/2017	31/12/2016		
Titres à revenus fixes	20 783	21 009		
Titres à revenus variables	0	0		
Instruments financiers dérivés	10 357	-7 452		
Réévaluation des positions de change manuel	143 022	146 101		
TOTAL	174 161	159 659		

GAINS ET PERTES NETS SUR LES ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE			EN MILLIERS DE DH	
	31/12/2017	31/12/2016		
Produits des titres à revenu variable	6 390	6 492		
Résultats de cession	27 708	32 582		
> Plus-value	37 277	35 887		
> Moins-value	9 569	3 305		
Pertes de valeur des titres à revenu variable	1 525	14 113		
Gains ou pertes sur titres à revenu fixe	6 883	7 606		
Gains ou pertes sur produits dérivés				
TOTAL	39 456	32 567		

PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITÉS							EN MILLIERS DE DH
	31/12/2017			31/12/2016			
	PRODUITS	CHARGES	NET	PRODUITS	CHARGES	NET	
Produits nets de l'assurance							
Produits nets des immeubles de placement							
Produits nets des immobilisations en location simple	662	0	662	609	0	609	
Produits nets de l'activité de promotion immobilière							
Autres produits	49 011	109 232	-60 221	77 604	125 412	-47 808	
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITÉS	49 673	109 232	-59 559	78 213	125 412	-47 199	

PRODUITS NETS DE L'ACTIVITÉ DE L'ASSURANCE	EN MILLIERS DE DH	
	31/12/2017	31/12/2016
Primes acquises brutes		
Variation des provisions techniques		
Charges des prestations des contrats		
Charges ou produits nets des cessions en réassurance		
Variation de valeur des actifs supports de contrats en unité de compte		
TOTAL	-	-

Néant

COÛT DU RISQUE	EN MILLIERS DE DH	
	31/12/2017	31/12/2016
DOTATIONS AUX PROVISIONS	-814 143	-815 027
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-746 141	-735 399
Provisions pour dépréciation des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)		
Provisions engagements par signature	-4 500	-2 342
Autres provisions pour risques et charges	-63 502	-77 287
REPRISES DE PROVISIONS	526 652	590 947
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	471 794	556 180
Reprises de provisions pour dépréciation des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)		
Reprises de provisions engagements par signature	33 870	
Reprises des autres provisions pour risques et charges	20 988	34 767
VARIATION DES PROVISIONS	-236 622	-359 951
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers disponibles à la vente (titres à revenus fixes)		
Pertes pour risque de contrepartie des actifs détenus jusqu'à l'échéance		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	-20 562	-17 414
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-227 001	-343 639
Décote sur les crédits restructurés		
Récupérations sur prêts et créances amorties	10 941	1 102
Pertes sur engagements par signature		
Autres pertes		
COÛT DU RISQUE	-524 113	-584 032

ENGAGEMENTS DE GARANTIE	EN MILLIERS DE DH	
	31/12/2017	31/12/2016
ENGAGEMENTS DE GARANTIE DONNÉS	10 052 520	9 655 487
> D'ordre des établissements de crédit	3 702 501	3 558 368
> D'ordre de la clientèle	6 350 019	6 097 119
> Cautions administratives et fiscales et autres cautions		
ENGAGEMENTS DE GARANTIE REÇUS	5 113 672	4 298 649
> Des établissements de crédit	5 113 672	4 298 649
> De l'État et d'autres organismes de garantie		

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENTS	EN MILLIERS DE DH	
	31/12/2017	31/12/2016
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENTS DONNÉS	8 746 675	8 035 694
> Aux établissements de crédit	22 134	19 400
> À la clientèle	8 724 541	8 016 294
> Des établissements de crédit		
> De la clientèle		

ÉLÉMENTS DE RÉSULTAT RELATIFS AUX OPÉRATIONS RÉALISÉES AVEC LES PARTIES LIÉES AU 31/12/2017	EN MILLIERS DE DH		
ENTREPRISES CONSOLIDÉES PAR :	INTÉGRATION PROPORTIONNELLE	MISE EN ÉQUIVALENCE	INTÉGRATION GLOBALE
INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS			155 255
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES		27 276	155 255
COMMISSIONS (PRODUITS)			38 041
COMMISSIONS (CHARGES)			17 913
PRESTATIONS DE SERVICES DONNÉES			
PRESTATIONS DE SERVICES REÇUES		1 905	26 128
LOYERS REÇUS		1 570	5 438



RELATION ENTRE LES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES DU GROUPE AU 31/12/2017		EN MILLIERS DE DH	
ENTREPRISES CONSOLIDÉES PAR :			
	INTÉGRATION PROPORTIONNELLE	MISE EN ÉQUIVALENCE	INTÉGRATION GLOBALE
ACTIF			
PRÊTS, AVANCES ET TITRES		20569	4892195
Comptes ordinaires		20569	35865
Prêts			4856330
Titres			
Opération de location financement			
ACTIF DIVERS			39055
TOTAL			4931250
PASSIF			
DÉPÔTS		712000	45865
Comptes ordinaires			35865
Autres emprunts		712000	10000
DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE			
PASSIF DIVERS		4440	4885383
TOTAL		716440	4931248
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE			
ENGAGEMENTS DONNÉS			4141852
ENGAGEMENTS REÇUS			4141852

GAINS ET PERTES NETS SUR LES AUTRES ACTIFS		EN MILLIERS DE DH	
	31/12/2017	31/12/2016	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES D'EXPLOITATION			
Plus-values de cession	-12981		
Moins-value de cession	27746		
	-40727		
GAINS OU PERTES NETTES SUR AUTRES ACTIFS	-12981		

INFORMATION PAR PÔLE D'ACTIVITÉ - BILAN AU 31/12/2017							EN MILLIERS DE DH	
	BANQUE DE DÉTAIL	SOCIÉTÉS DE FINANCEMENT SPÉCIALISÉES	BANQUE OFFSHORE	SOCIÉTÉ DE GESTION D'ACTIFS	AUTRES	TOTAL		
TOTAL BILAN	56880800	3773935	4853337	29401	184698	65722171		
dont								
ÉLÉMENTS D'ACTIF								
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	471730					471730		
Actifs disponibles à la vente	8378236		0	13143	31033	8422412		
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	2177929	14513	28693		17850	2238985		
Prêts et créances sur la clientèle	41078020	3719203	4795301	5837	12615	49610976		
Immobilisations corporelles	1541453	171	6561	627	92412	1641223		
ÉLÉMENTS DU PASSIF								
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1306285	5	2539176		1	3845467		
Dettes envers la clientèle	42515256	5088	873800			43394144		
Provisions techniques des contrats d'assurance								
Dettes subordonnées	754685					754685		
Capitaux propres	8238610	243986	62250	27007	13255	8585107		

RÉSULTAT PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL - COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES AU 31/12/2017								EN MILLIERS DE DH	
	BANQUE DE DÉTAIL	SOCIÉTÉS DE FINANCEMENT SPÉCIALISÉES	BANQUE OFFSHORE	SOCIÉTÉ DE GESTION D'ACTIFS	AUTRES	ÉLIMINATIONS	TOTAL		
MARGE D'INTÉRÊT	2173324	89119	57249		-3718	63720	2379694		
MARGE SUR COMMISSIONS	410184	709	10723	28942	52149	-20127	482580		
PRODUIT NET BANCAIRE	2804187	98177	65331	29581	61682	-42626	3016332		
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	1356593	37641	6614	13352	13771	-26344	1401627		
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	779726	27851	49201	14549	41225	-6462	906091		
RÉSULTAT NET	514376	1504	27578	10042	27217	-34874	545841		
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	514321	2773	27578	10042	27217	-34874	547056		

ÉVOLUTION DU CAPITAL ET RÉSULTAT PAR ACTION			31/12/2017	31/12/2016
Capital (en DH)			1327928600	1327928600
Nombre d'actions			13279286	13279286
Résultat Part Groupe (KOH)			547056	431353
RÉSULTAT PAR ACTION (DH)			41	32



PRINCIPES COMPTABLES

au 31 décembre 2017 - COMPTES SOCIAUX

NOTE DE PRÉSENTATION DES RÈGLES ET PRINCIPES COMPTABLES

→ 1.1 PRÉSENTATION

BMCI est une société anonyme de droit commun constituée au Maroc en 1943. Les états de synthèse comprennent les comptes du Siège ainsi que des agences établies au Maroc.

→ 1.2 PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit. La présentation des états de synthèse de la BMCI est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Établissements de Crédit.

→ 1.3 CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET LA CLIENTÈLE ET ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES CRÉANCES

- Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :
Créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit, crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.
- Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de financement et à des engagements de garantie.
- Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (Établissements de crédit, clientèle).
- Les valeurs reçues à l'encaissement qui ne sont portées au crédit du remettant qu'après leur encaissement effectif ou après un délai contractuel ne sont pas comptabilisées dans le bilan, mais font l'objet d'une comptabilité matière.
- Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

CRÉANCES EN SOUFFRANCE SUR LA CLIENTÈLE

Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur. Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :

- Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises,
- Les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de :
 - 20% pour les créances pré-douteuses,
 - 50% pour les créances douteuses,
 - 100% pour les créances compromises.

Les provisions relatives aux risques crédits sont déduites des postes actifs concernés.

- Dès le déclassement des créances saines en créances compromises, les intérêts ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils sont constatés en produits à leur encaissement.

- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupérations des créances en souffrance sont jugées nulles.
- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque celles-ci ont connu une évolution favorable (remboursements effectifs ou restructuration de la créance avec un remboursement partiel ou total).

→ 1.4 DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET LA CLIENTÈLE

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- Dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit,
- Comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

→ 1.5 PORTEFEUILLE DE TITRES

1.5.1 PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du Plan Comptable des Établissements de Crédit.

Les titres sont classés d'une part, en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété), d'autre part, en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

1.5.2 TITRES DE TRANSACTION

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres dont la liquidité est assurée et qui ont été acquis avec une intention de revente à brève échéance.

Ces titres sont enregistrés à leur valeur d'achat (coupon inclus). À chaque arrêté comptable, la différence entre cette valeur et la valeur de marché est inscrite directement en compte de résultats.

1.5.3 TITRES DE PLACEMENT

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres acquis dans un objectif de détention supérieure à 6 mois à l'exception des titres à revenus fixes destinés à être conservés jusqu'à leur échéance. Cette catégorie de titres comprend notamment les titres qui ne satisfont pas aux conditions nécessaires leur permettant d'être classés dans une autre catégorie de titres.

Les titres de créances sont comptabilisés, coupon couru inclus dans le prix d'acquisition.

Les titres de propriété sont enregistrés à leur valeur d'achat hors frais d'acquisition.

À chaque arrêté comptable, la différence négative entre la valeur de marché et la valeur d'entrée des titres fait l'objet d'une provision pour dépréciation. Les plus-values latentes ne sont pas enregistrées.

1.5.4 TITRES D'INVESTISSEMENT

Les titres d'investissement sont des titres de créance qui sont acquis ou qui proviennent d'une autre catégorie de titres, avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, pour procurer, sur une assez longue période, des revenus réguliers.

À leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés coupon inclus dans le prix d'acquisition.

À chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quelle que soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latent ne sont pas enregistrés.

Au 31 décembre, aucun titre n'est classé dans la catégorie de titres d'investissement. En effet, la Banque a procédé au reclassement de la totalité de son portefeuille de titres d'investissement en titres de placement afin d'harmoniser la classification des titres entre les comptes sociaux et les comptes consolidés, en conformité avec les dispositions de la section 2 « opération sur titres » du PCEC mis à jour, en vigueur à compter du 01/01/2008.

1.5.5 TITRES DE PARTICIPATION

Sont inscrits dans cette catégorie les titres dont la possession durable est estimée utile à la Banque.

À chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis : valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de Bourse. Seules, les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, selon la valeur d'utilité de la participation à la constitution de provisions pour dépréciation.

1.5.6 PENSIONS LIVRÉES

Les titres donnés en pension sont maintenus au bilan et le montant encaissé représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan.

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan, mais le montant décaissé représentatif de la créance sur le cédant est enregistré à l'actif du bilan.

→ 1.6 LES OPÉRATIONS LIBELLÉES EN DEVICES

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change sur les comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat.

Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

→ 1.7 LES PROVISIONS POUR RISQUES GÉNÉRAUX

Ces provisions sont constituées, à l'appréciation des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non identifiés et non mesurables avec précision. Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

→ 1.8 LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées. Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

NATURE	DURÉE D'AMORTISSEMENT
Droit au bail	non amortissable
Logiciels informatiques	7 ans

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont composées et sont amorties sur les durées suivantes :

NATURE	DURÉE D'AMORTISSEMENT
TERRAINS D'EXPLOITATION	NON AMORTISSABLES
Immeubles d'exploitation : bureaux	25 ans
Matériel roulant	5 ans
Matériel de bureau	5 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Agencements, aménagements et installations d'exploitation	10 ans
MATÉRIEL INFORMATIQUE :	
• Grosse informatique	10 ans
• Micro informatique	7 ans

→ 1.9 CHARGES À RÉPARTIR

Les charges à répartir enregistrent des dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

→ 1.10 PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées sont constituées en application de dispositions législatives ou réglementaires, notamment par le souci de bénéficiaire d'un avantage fiscal.

Dès lors que les conditions de constitution et d'utilisation sont réunies et ayant été constituées pour bénéficier d'un avantage fiscal certain, les provisions réglementées, à l'exception des amortissements dérogatoires, ont un caractère de réserves libérées d'impôt.

→ 1.11 PRISE EN COMPTE DES INTÉRÊTS ET COMMISSIONS DANS LE COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

INTÉRÊTS

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés. Sont considérés comme intérêts assimilés, les produits et charges calculés sur une base prorata Temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (caution, crédit documentaire..).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachées les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat. Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charges dès leur facturation.

COMMISSIONS

Les produits et charges, déterminés sur une base « flat » et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

→ 1.12 CHARGES ET PRODUITS NON COURANTS

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère extraordinaire et sont par principe rares puisque de nature inhabituelle et de survenance exceptionnelle.

→ 1.13 ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les engagements de retraites (Ouissam Ach-Choghl, indemnités de départ à la retraite) qui ne sont pas couverts par des régimes de retraite gérés par des organismes indépendants externes (à caractère non obligatoire) ne font pas l'objet d'une provision pour risques et charges.

COMPTES SOCIAUX

au 31 décembre 2017

BILAN ACTIF	EN MILLIERS DE DH	
	31/12/2017	31/12/2016
1. VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC		
SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX	1958877	2004789
2. CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	6660595	5666632
À vue	2272893	1006335
À terme	4387703	4660297
3. CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	38571693	39561789
Crédits de trésorerie et à la consommation	12850138	13764058
Crédits à l'équipement	9572205	9074145
Crédits immobiliers	14480532	14769270
Autres crédits	1668819	1954317
4. CRÉANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	1030414	826879
5. TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT	9371235	7850013
Bons du trésor et valeurs assimilées	8087719	6878971
Autres titres de créance	1282042	964550
Titres de propriété	1475	6491
6. AUTRES ACTIFS	741750	590953
7. TITRES D'INVESTISSEMENT	-	-
Bons du trésor et valeurs assimilées	-	-
Autres titres de créance	-	-
8. TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS	296077	302830
9. CRÉANCES SUBORDONNÉES	-	-
10. IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL ET EN LOCATION	854781	520340
11. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	513501	519778
12. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1381214	1458045
TOTAL DE L'ACTIF	61380136	59302048

BILAN PASSIF	EN MILLIERS DE DH	
	31/12/2017	31/12/2016
1. BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX	0	0
2. DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	1311109	2527085
À vue	887815	332089
À terme	423295	2194996
3. DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE	42559717	41661641
Comptes à vue créditeurs	29027910	28998854
Comptes d'épargne	8124449	8220723
Dépôts à terme	3946023	2752458
Autres comptes créditeurs	1461335	1689606
4. TITRES DE CRÉANCE ÉMIS	6950196	4422312
Titres de créance négociables	6950196	4422312
Emprunts obligataires	0	0
Autres titres de créance émis	0	0
5. AUTRES PASSIFS	1686036	1456593
6. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	224303	408714
7. PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	0	0
8. SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTÉS ET FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE	0	0
9. DETTES SUBORDONNÉES	754318	754313
10. ÉCARTS DE RÉÉVALUATION	0	0
11. RÉSERVES ET PRIMES LIÉES AU CAPITAL	3284453	3284453
12. CAPITAL	1327929	1327929
13. ACTIONNAIRES. CAPITAL NON VERSÉ (-)		
14. REPORT À NOUVEAU (+/-)	2795044	3191198
15. RÉSULTATS NETS EN INSTANCE D'AFFECTATION (+/-)	0	0
16. RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+/-)	487030	267810
TOTAL DU PASSIF	61380136	59302048



HORS BILAN		EN MILLIERS DE DH	
	31/12/2017	31/12/2016	
ENGAGEMENTS DONNÉS	22 530 831	21 022 297	
1. Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	0	425	
2. Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	8 365 155	7 881 696	
3. Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	7 828 323	7 127 992	
4. Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	6 337 352	6 012 184	
5. Titres achetés à réméré	0	0	
6. Autres titres à livrer	0	0	
ENGAGEMENTS RECUS	4 863 636	4 135 574	
7. Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	0	0	
8. Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	4 863 636	4 135 574	
9. Engagements de garantie reçus de l'État et d'organismes de garantie divers	0	0	
10. Titres vendus à réméré	0	0	
11. Autres titres à recevoir	0	0	

CRÉANCES SUBORDONNÉES DU 01/01/2017 AU 31/12/2017		EN MILLIERS DE DH				
CRÉANCES	MONTANT				DONT ENTREPRISES LIÉES ET APPARENTÉES	
	BRUT 1	31/12/N PROV. 2	NET 3	31/12/N-1 NET 4	31/12/N NET 5	31/12/N-1 NET 6
Créances subordonnées aux établissements de crédit et assimilés				NÉANT		
Créances subordonnées à la clientèle						
TOTAL						

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES DU 01/01/2017 AU 31/12/2017		EN MILLIERS DE DH	
	31/12/2017	31/12/2016	
I. PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	3 745 455	3 738 218	
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	1 991 105	1 731 814	
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2 242 039	2 350 894	
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	234 042	186 441	
Produits sur titres de propriété	93 449	138 532	
Produits sur opérations de crédit-bail et de location	222 494	138 619	
Commissions sur prestations de service	484 141	465 575	
Autres produits bancaires	270 185	284 344	
II. CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	-1 037 397	-897 087	
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	-672 622	-248 422	
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	-300 713	-313 356	
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	-161 431	-146 314	
Charges sur opérations de crédit-bail et de location	-287 298	-153 271	
Autres charges bancaires	-220 693	-259 304	
III. PRODUIT NET BANCAIRE	2 708 058	2 841 131	
Produits d'exploitation non bancaire	35 143	20 076	
Charges d'exploitation non bancaire	-38 048	-9 848	
IV. CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	-1 539 559	-1 574 941	
Charges de personnel	-850 790	-846 020	
Impôts et taxes	-206 111	-196 630	
Charges externes	-462 903	-504 226	
Autres charges générales d'exploitation	-583	-445	
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	-204 672	-204 620	
V. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	-1 090 605	-1 671 962	
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-809 424	-975 428	
Pertes sur créances irrécouvrables	-196 393	-442 901	
Autres dotations aux provisions	-84 787	-253 634	
VI. REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	808 271	828 386	
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	553 092	700 507	
Récupérations sur créances amorties	11 472	11 022	
Autres reprises de provisions	243 707	126 777	
VII. RÉSULTAT COURANT	883 261	432 842	
Produits non courants	208	3 397	
Charges non courantes	-213 339	-26 754	
VIII. RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	670 130	409 485	
Impôts sur les résultats	-183 100	-141 674	
IX. RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	487 030	267 810	
TOTAL PRODUITS	4 589 078	4 590 077	
TOTAL CHARGES	-4 102 048	-4 322 267	
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	487 030	267 810	



ÉTAT DES SOLDES DE GESTION DU 01/01/2017 AU 31/12/2017		EN MILLIERS DE DH	
	31/12/2017	31/12/2016	
I - TABLEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS			
1. (+) Intérêts et produits assimilés	2675186	2711149	
2. (-) Intérêts et charges assimilées	529406	484512	
MARGE D'INTÉRÊT	2145781	2226637	
3. (+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	222494	138619	
4. (-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	287298	153271	
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL ET DE LOCATION	-64804	-14652	
5. (+) Commissions perçues	489361	470139	
6. (-) Commissions servies	73627	68760	
MARGE SUR COMMISSIONS	415734	401379	
7. (+) Résultats des opérations sur titres de transaction	20789	21001	
8. (+) Résultats des opérations sur titres de placement	37399	5569	
9. (+) Résultats des opérations de change	144584	147447	
10. (+) Résultats des opérations sur produits dérivés	-215	1380	
RÉSULTATS DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ	202557	175397	
11. (+) Divers autres produits bancaires	102242	146469	
12. (-) Diverses autres charges bancaires	93451	94098	
PRODUIT NET BANCAIRE	2708058	2841131	
13. (+) Résultats des opérations sur immobilisations financières	-11664	13706	
14. (+) Autres produits d'exploitation non bancaire	35143	19902	
15. (-) Autres charges d'exploitation non bancaire	29428	9847	
16. (-) Charges générales d'exploitation	1539559	1574941	
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1162550	1289950	
17. (+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-441253	-716719	
18. (+) Autres dotations nettes de reprises aux provisions	161964	-140389	
RÉSULTAT COURANT	883261	432842	
RÉSULTAT NON COURANT	-213130	-23357	
19. (-) Impôts sur les résultats	183100	141674	
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	487030	267810	
II - CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT			
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	487030	267810	
20. (+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	204672	204620	
21. (+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	5651	125	
22. (+) Dotations aux provisions pour risques généraux	53536	242823	
23. (+) Dotations aux provisions réglementées	0	0	
24. (+) Dotations non courantes	0	0	
25. (-) Reprises de provisions	-219374	-118643	
26. (-) Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	-27746	-3915	
27. (+) Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	28330	3526	
28. (-) Plus-values de cession sur immobilisations financières	0	-174	
29. (+) Moins-values de cession sur immobilisations financières	8620	1	
30. (-) Reprises de subventions d'investissement reçues	0	0	
+ CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	540718	596174	
- Bénéfices distribués	663964	398379	
AUTOFINANCEMENT	-123246	197795	

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE DU 01/01/2017 AU 31/12/2017		EN MILLIERS DE DH	
	31/12/2017	31/12/2016	
1. (+) Produits d'exploitation bancaire perçus	3655365	3596023	
2. (+) Récupérations sur créances amorties	11472	1102	
3. (+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	7397	23992	
4. (-) Charges d'exploitation bancaire versées	-172148	-1637349	
5. (-) Charges d'exploitation non bancaire versées	-9719	-9848	
6. (-) Charges générales d'exploitation versées	-1334887	-1370321	
7. (-) Impôts sur les résultats versés	-183100	-141674	
I. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	425380	461924	
Variation des :			
8. (±) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-993964	-767613	
9. (±) Créances sur la clientèle	786562	505174	

10. (±) Titres de transaction et de placement	-1521223	-941663
11. (±) Autres actifs	-150797	21087
12. (±) Immobilisations données en crédit-bail et en location	-334441	-214653
13. (±) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	-1215975	1045496
14. (±) Dépôts de la clientèle	898076	-61095
15. (±) Titres de créance émis	2527884	857987
16. (±) Autres passifs	229443	35387
II. SOLDE DES VARIATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION	225566	480108
III. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION (I + II)	650945	942032
17. (+) Produit des cessions d'immobilisations financières	4735	1674
18. (+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	15210	
19. (-) Acquisition d'immobilisations financières		-12906
20. (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-145927	-144782
21. (+) Intérêts perçus		
22. (+) Dividendes perçus	93089	138172
IV. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	-32893	-17842
23. (+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
24. (+) Variation de dettes subordonnées		
25. (+) Émission d'actions	0	-
26. (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés		
27. (-) Intérêts versés		
28. (-) Dividendes versés	-663964	-398379
V. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	-663964	-398379
VI. VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE (III+IV+V)	-45912	525811
VII. TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	2004789	1478978
VIII. TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	1958877	2004789

CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS AU 31/12/2017
EN MILLIERS DE DH

	ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT AU MAROC				ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT À L'ÉTRANGER	TOTAL AU 31/12/2017	TOTAL AU 31/12/2016
	BANK AL-MAGHRIB SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX	TRÉSOR PUBLIC AU MAROC	BANQUE AU MAROC	AUTRES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS AU MAROC			
COMPTES ORDINAIRES DÉBITEURS		1357625	19699	8229	731621	2117174	1802236
VALEURS REÇUES EN PENSION	0	0	0	0	0	0	0
Au jour le jour			0	0		0	0
À terme			0	0		0	0
PRÊTS DE TRÉSORERIE	0	500000		2178645	5672	2684317	1947418
Au jour le jour	0	0		1432905		1432905	500738
À terme	0	500000		745740	5672	1251412	1446680
PRÊTS FINANCIERS		0		3092922	0	3092922	3158325
AUTRES CRÉANCES		79896		0	0	79896	53445
INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR		9982		33147	782	43911	55967
TOTAL	1357625	609577		5312943	738075	8018221	7017392

CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE AU 31/12/2017
EN MILLIERS DE DH

	SECTEUR PUBLIC	SECTEUR PRIVÉ			TOTAL AU 31/12/2017	TOTAL AU 31/12/2016
		ENTREPRISES FINANCIÈRES	ENTREPRISES NON FINANCIÈRES	AUTRE CLIENTÈLE		
COMPTES DE TRÉSORERIE	273584	987	8030087	232237	8536895	9694472
Comptes à vue débiteurs	12558	987	3930905	137086	4081536	3957222
Créances commerciales sur le Maroc	117		2227880	34559	2262556	2308301
Crédits à l'exportation			50895		50895	76899
Autres crédits de trésorerie	260909		1820407	60593	2141909	3352050
CRÉDITS À LA CONSOMMATION			99723	4160857	4260580	4014394
CRÉDITS À L'ÉQUIPEMENT	2574290		6868255	54942	9497487	9015424
CRÉDITS IMMOBILIERS			1602424	12848697	14451121	14739760
AUTRES CRÉDITS	127114	270745	13210		411069	302910
CRÉANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE			1026433		1026433	823919
INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR	35883	4188	58194	62508	160773	146383
CRÉANCES EN SOUFFRANCE	0	0	840525	417225	1257750	1651407
Créances pré-douteuses			0	0	0	0
Créances douteuses			215985	122408	338392	830576
Créances compromises			624540	294818	919357	820832
TOTAL	3010871	275920	18538850	17776467	39602107	40388669

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEUR AU 31/12/2017 EN MILLIERS DE DH

TITRES	ÉTABLISSEMENT DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	ÉMETTEURS PRIVÉS		NON FINANCIERS	TOTAL AU 31/12/2017	TOTAL AU 31/12/2016
		ÉMETTEURS PUBLICS	FINANCIERS			
TITRES COTÉS	0	0	0	0	0	5 016
Bons du trésor et valeurs assimilées						
Obligations						
Autres titres de créance						
Titres de propriété						5 016
TITRES NON COTÉS	1 246 782	7 970 947	28	29 820	9 247 578	7 731 566
Bons du trésor et valeurs assimilées		7 970 947		0	7 970 947	6 774 783
Obligations	0	0	0	28 374	28 374	37 832
Autres titres de créance	1 246 782			0	1 246 782	917 477
Titres de propriété	0		28	1 446	1 475	1 475
TOTAL	1 246 782	7 970 947	28	29 820	9 247 578	7 736 582

Les chiffres ci-dessus sont présentés hors intérêts courus

VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2017 EN MILLIERS DE DH

TITRES	VALEURS COMPTABLE BRUTE	VALEUR ACTUELLE	VALEUR DE REMBOURSEMENT	PLUS-VALEES LATENTES	MOINS-VALEES LATENTES	PROVISIONS
Bons du trésor et valeurs assimilées	457 345	457 345	437 800	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	0	0	0	-	-	-
TITRES DE PLACEMENT	8 796 519	8 790 233	8 602 283	35 529	6 286	6 286
Bons du trésor et valeurs assimilées	7 519 632	7 513 602	7 337 371	-	6 030	6 030
Obligations	28 374	28 374	28 380	34 541	-	-
Autres titres de créance	1 247 038	1 246 782	1 235 057	213	256	256
Titres de propriété	1 475	1 475	1 475	775	0	0
TITRES D'INVESTISSEMENT	-	-	-	-	-	-
Bons du trésor et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	-	-	-	-	-	-
TOTAL	9 253 864	9 247 578	9 040 083	35 529	6 286	6 286

Non inclus les intérêts courus à recevoir

TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS AU 31/12/2017 EN MILLIERS DE DH

DÉNOMINATION DE LA SOCIÉTÉ ÉMETTRICE	SECTEUR D'ACTIVITÉ	CAPITAL SOCIAL	PARTICIPATION AU CAPITAL EN %	PRIX D'ACQUISITION	VALEUR COMPTABLE NETTE	— EXTRAIT DES DERNIERS ÉTATS DE SYNTHÈSE DE LA SOCIÉTÉ ÉMETTRICE —			
						DATE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE	SITUATION NETTE	RÉSULTAT NET	PRODUITS INSCRITS AU CPC DE L'EXERCICE
PARTICIPATION DANS LES ENTREPRISES LIÉES									
BMCI LEASING	Crédit-bail	80 000	86,91%	111 714	111 714	31/12/2017	19 413	8 880	22 609
BMCI BANQUE OFFSHORE	Banque offshore	KUSD 5 500	100%	55 454	51 302	31/12/2017	8 904	2 852	1 473
BMCI BOURSE	Intermédiaire boursier	20 000	100%	20 000	20 000	31/12/2017	14 184	-545	0
UPAR	Prise de participation	1 500	100%	9 428	1 507	12/12/2017	2 911	-183	-
BMCI Asset Management	Gestion des SICAV	1 000	100%	1 000	1 000	31/12/2017	11 462	10 488	12 800
BMCI FINANCE	Prise de participation	8 500	100%	8 500	5 380,00	31/12/2017	5 895	172	-
BMCI FONDS	Gestion des FCP	1 000	100%	1 000	1 000	29/12/2017	1 378	-532	-
BMCI ASSURANCE	Intermédiaire en assurances	100	100%	100	100	31/12/2017	30 407	30 218	27 500
BMCI DÉVELOPPEMENT	Prise de participation	300	100%	300	0	29/12/2017	-2 459	-405	-
BMCI GESTION Solidarité		1 000	0%	500	500				
FCP BMCI GESTION DIVERSIF	OPCVM			500	500				
DELTA RECOUVREMENT	Recouvrement des créances	2 000	100%	2 000	290	12/12/2017	241	-28	-
ARVAL MAROC	Location longue durée	30 000	33,34%	27 339	27 339	31/12/2017	60 645	31 917	16 683
Sté Immobilière Sidi Maârouf	Société immobilière	10 100	100%	10 100	10 100	31/12/2017	6 322	-2 249	-
AUTRES TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS									
Centre Monétique Interbank	Gestion cartes monétiques	98 200	13%	13 000	13 000	31/12/2014	169 112	40 260	10 400
Société Interbank	Gestion cartes monétiques	11 500	22%	2 530	2 530	31/12/2015	13 045	-594	-
BDSI	Maintenance et devel Inform	16 000	11%	1 760	1 760	31/12/2017	52 262	10 625	0
Sté immobilière Interbancaire GBPM	Société immobilière	19 005	13%	2 534	2 050				
SOGEPiB	Gest & exploit parc indust	18 000	5%	900	900	31/12/2014	24 134	4 619	1 527
SOGEPOS	Gest & exploit parc indust	35 000	13%	4 622	4 622	31/12/2015	42 373	7 895	0
BNP PARIBAS MED BUSINESS Process	Gestion de process BACK-OFFICE	14 600	4%	584	584	31/12/2017	25 236	1 087	55
SCI Romandie	Société immobilière			2 930	2 930				
FGCP	Fonds de garantie			5 000	5 000				
Bourse de Casablanca	Bourse	387 518	3,04%		11 765	30/06/2016	616 178	33 570	-
NOVEC	Bureau d'études et d'ingénierie	25 700	2,82%	725	725	31/12/2015	501 442	25 397	287
SETTAPARK	Gest & exploit parc indust				6 530	31/12/2015	28 996	-4 494	-
ECOPARC	Gest & exploit parc indust	55 000	18,18%		10 000	31/12/2015	52 982	-410	-
Divers				2 949	2 949				114
TOTAL					296 077				93 448



DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS AU 31/12/2017					EN MILLIERS DE DH		
	ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT AU MAROC				ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT À L'ÉTRANGER	TOTAL AU 31/12/2017	TOTAL AU 31/12/2016
	BANK AL-MAGHRIB TRÉSOR PUBLIC SERVICE DES CHEQUES POSTAUX	BANQUE AU MAROC	ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS AU MAROC	AUTRES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS AU MAROC			
COMPTES ORDINAIRES CRÉDITEURS		16 915		60 319	738 101	815 334	248 922
VALEURS DONNÉES EN PENSION	0	0		51 060	0	51 060	500 210
Au jour le jour	0			51 060		51 060	0
À terme	0			0		0	500 210
EMPRUNTS DE TRÉSORERIE	0	0		175 000	0	175 000	1 449 154
Au jour le jour					0	0	66 500
À terme	0			175 000	0	175 000	1 382 654
EMPRUNTS FINANCIERS	0			8 202	0	8 202	8 202
AUTRES DETTES		0		254 278		254 278	306 244
INTÉRÊTS COURUS À PAYER	0	0		4 643	2 592	7 235	14 352
TOTAL	0	16 915		553 502	740 693	1 311 110	2 527 085

DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE AU 31/12/2017					EN MILLIERS DE DH	
DÉPÔTS	SECTEUR PUBLIC	SECTEUR PRIVÉ			TOTAL AU 31/12/2017	TOTAL AU 31/12/2016
		ENTREPRISES FINANCIÈRES	ENTREPRISES NON FINANCIÈRES	AUTRE CLIENTÈLE		
COMPTES À VUE CRÉDITEURS	278 562	393 011	940 105	18 732 600	28 805 224	28 602 380
COMPTE D'ÉPARGNE	0	0	0	8 124 450	8 124 450	8 220 724
DÉPÔTS À TERME	501 822	425 733	875 468	2 116 411	3 919 434	2 726 802
AUTRES COMPTES CRÉDITEURS	319	78 069	1 365 350	237 082	1 680 820	2 082 081
INTÉRÊTS COURUS À PAYER	58	4 950	5 805	18 975	29 788	29 655
TOTAL	780 761	901 763	1 164 674	29 229 519	42 559 717	41 661 641

Les entreprises non financières comprennent également les entreprises publiques non financières conformément à la présentation préconisée par le PCEC.

VALEURS ET SÛRETÉS REÇUES ET DONNÉES EN GARANTIE AU 31/12/2017		EN MILLIERS DE DH	
VALEURS ET SÛRETÉS REÇUES EN GARANTIE	VALEUR COMPTABLE NETTE	RUBRIQUES DE L'ACTIF OU DU HORS BILAN ENREGISTRANT LES CRÉANCES OU LES ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE DONNÉS	MONTANTS DES CRÉANCES ET DES ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE DONNÉS COUVERTS
Bons du trésor et valeurs assimilées	-		
Hypothèques	26 882 546		
Autres valeurs et sûretés réelles	30 104 982		
TOTAL	56 987 528		-
VALEURS ET SÛRETÉS DONNÉES EN GARANTIE	VALEUR COMPTABLE NETTE	RUBRIQUES DU PASSIF OU DU HORS BILAN ENREGISTRANT LES DETTES OU LES ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE REÇUS	MONTANTS DES DETTES OU ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE REÇUS COUVERTS
Bons du trésor et valeurs assimilées	0		
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles	581 700	BDT donnés en garantie CDG	581 700
TOTAL	581 700		581 700



TITRES DE CRÉANCE ÉMIS AU 31/12/2017 EN MILLIERS DE DH

NATURE TITRES	CARACTÉRISTIQUES					DONT		MONTANT NON AMORTI DES PRIMES D'ÉMISSION OU DE REMBOURSEMENT
	DATE DE JOUISSANCE	DATE D'ÉCHÉANCE	VALEUR NOMINALE UNITAIRE	TAUX NOMINAL	MODE DE REMBOURSEMENT	MONTANT ⁽¹⁾	ENTREPRISES LIÉES	
Certificats de dépôt	29/12/2016	02/01/2018	100	2,55		118 400		
Certificats de dépôt	31/01/2017	02/02/2018	100	2,6		211 800		
Certificats de dépôt	28/02/2017	02/03/2018	100	2,65		161 800		
Certificats de dépôt	30/03/2017	03/04/2018	100	2,6		149 300		
Certificats de dépôt	27/04/2017	02/05/2018	100	2,5		240 500		
Certificats de dépôt	31/05/2017	01/06/2018	100	2,5		130 200		
Certificats de dépôt	17/07/2017	01/08/2018	100	2,55		104 700		
Certificats de dépôt	31/07/2017	01/08/2018	100	2,55		183 200		
Certificats de dépôt	31/08/2017	04/09/2018	100	2,6		97 800		
Certificats de dépôt	29/09/2017	02/10/2018	100	2,6		214 500		
Certificats de dépôt	24/10/2017	01/11/2018	100	2,55		119 100		
Certificats de dépôt	31/10/2017	07/11/2018	100	2,55		148 000		
Certificats de dépôt	30/11/2017	04/12/2018	100	2,55		128 400		
Certificats de dépôt	13/12/2017	12/12/2018	100	2,5		50 000		
Certificats de dépôt	13/12/2017	12/12/2018	100	2,5		40 000		
Certificats de dépôt	13/12/2017	12/12/2018	100	2,5		50 000		
Certificats de dépôt	13/12/2017	12/12/2018	100	2,5		50 000		
Certificats de dépôt	13/12/2017	12/12/2018	100	2,5		60 000		
Certificats de dépôt	13/12/2017	12/12/2018	100	2,5		28 000		
Certificats de dépôt	13/12/2017	12/12/2018	100	2,5		2 000		
Certificats de dépôt	13/12/2017	12/12/2018	100	2,5		25 000		
Certificats de dépôt	13/12/2017	12/12/2018	100	2,5		75 000		
Certificats de dépôt	13/12/2017	12/12/2018	100	2,5		30 000		
Certificats de dépôt	13/12/2017	12/12/2018	100	2,5		20 000		
Certificats de dépôt	13/12/2017	12/12/2018	100	2,5		15 000		
Certificats de dépôt	13/12/2017	12/12/2018	100	2,5		6 000		
Certificats de dépôt	13/12/2017	12/12/2018	100	2,5		4 000		
Certificats de dépôt	13/12/2017	12/12/2018	100	2,5		38 000		
Certificats de dépôt	13/12/2017	12/12/2018	100	2,5		3 000		
Certificats de dépôt	13/12/2017	12/12/2018	100	2,5		4 000		
Certificats de dépôt	26/12/2017	02/01/2019	100	2,6		82 000		
Certificats de dépôt	29/12/2017	04/01/2019	100	2,55		151 000		
Certificats de dépôt	20/07/2017	01/02/2018	100	2,4		6 200		
Certificats de dépôt	20/07/2017	01/02/2018	100	2,4		5 400		
Certificats de dépôt	20/07/2017	01/02/2018	100	2,4		35 900		
Certificats de dépôt	20/07/2017	01/02/2018	100	2,4		2 600		
Certificats de dépôt	20/07/2017	01/02/2018	100	2,4		13 700		
Certificats de dépôt	20/07/2017	01/02/2018	100	2,4		18 700		
Certificats de dépôt	20/07/2017	01/02/2018	100	2,4		25 000		
Certificats de dépôt	20/07/2017	01/02/2018	100	2,4		56 600		
Certificats de dépôt	20/07/2017	01/02/2018	100	2,4		3 700		
Certificats de dépôt	20/07/2017	01/02/2018	100	2,4		4 000		
Certificats de dépôt	20/07/2017	01/02/2018	100	2,4		4 000		
Certificats de dépôt	20/07/2017	01/02/2018	100	2,4		10 000		
Certificats de dépôt	20/07/2017	01/02/2018	100	2,4		8 000		
Certificats de dépôt	20/07/2017	01/02/2018	100	2,4		7 000		
Certificats de dépôt	20/07/2017	01/02/2018	100	2,4		6 000		
Certificats de dépôt	20/07/2017	01/02/2018	100	2,4		40 000		
Certificats de dépôt	20/07/2017	01/02/2018	100	2,4		20 000		
Certificats de dépôt	20/07/2017	01/02/2018	100	2,4		20 000		
Certificats de dépôt	20/07/2017	01/02/2018	100	2,4		50 000		
Certificats de dépôt	20/07/2017	01/02/2018	100	2,4		50 000		
Certificats de dépôt	20/07/2017	01/02/2018	100	2,4		35 800		
Certificats de dépôt	20/07/2017	01/02/2018	100	2,4		25 000		
Certificats de dépôt	20/07/2017	01/02/2018	100	2,4		14 000		
Certificats de dépôt	20/07/2017	01/02/2018	100	2,4		35 900		
Certificats de dépôt	20/07/2017	01/02/2018	100	2,4		2 600		
Certificats de dépôt	20/07/2017	01/02/2018	100	2,4		35 800		
Certificats de dépôt	20/07/2017	01/02/2018	100	2,4		35 800		
Certificats de dépôt	20/07/2017	01/02/2018	100	2,4		35 900		
Certificats de dépôt	20/07/2017	01/02/2018	100	2,4		35 800		
Certificats de dépôt	20/07/2017	01/02/2018	100	2,4		35 900		
Certificats de dépôt	20/07/2017	01/02/2018	100	2,4		35 800		
Certificats de dépôt	20/07/2017	01/02/2018	100	2,4		35 900		
Certificats de dépôt	20/07/2017	01/02/2018	100	2,4		35 800		
Certificats de dépôt	20/07/2017	01/02/2018	100	2,4		14 700		
Certificats de dépôt	20/07/2017	01/02/2018	100	2,4		2 000		
Certificats de dépôt	20/07/2017	01/02/2018	100	2,4		700		
Certificats de dépôt	20/07/2017	01/02/2018	100	2,4		5 000		
Certificats de dépôt	20/07/2017	01/02/2018	100	2,40		5 000		
Certificats de dépôt	20/07/2017	01/02/2018	100	2,40		1 300		
Certificats de dépôt	20/07/2017	01/02/2018	100	2,40		40 000		
Certificats de dépôt	20/07/2017	01/02/2018	100	2,40		2 000		
Certificats de dépôt	31/08/2017	05/03/2018	100	2,38		40 000		
Certificats de dépôt	31/08/2017	05/03/2018	100	2,38		40 000		
Certificats de dépôt	31/08/2017	05/03/2018	100	2,38		50 000		

NATURE TITRES	CARACTÉRISTIQUES					DONT		MONTANT NON AMORTI DES PRIMES D'ÉMISSION OU DE REMBOURSEMENT
	DATE DE JOUISSANCE	DATE D'ÉCHÉANCE	VALEUR NOMINALE UNITAIRE	TAUX NOMINAL	MODE DE REMBOURSEMENT	MONTANT ⁽¹⁾	ENTREPRISES LIÉES	
Certificats de dépôt	31/08/2017	05/03/2018	100	2,38		50 000		
Certificats de dépôt	31/08/2017	05/03/2018	100	2,38		240 000		
Certificats de dépôt	31/08/2017	05/03/2018	100	2,38		50 000		
Certificats de dépôt	31/08/2017	05/03/2018	100	2,38		10 000		
Certificats de dépôt	31/08/2017	05/03/2018	100	2,38		10 000		
Certificats de dépôt	31/08/2017	05/03/2018	100	2,38		20 000		
Certificats de dépôt	31/08/2017	05/03/2018	100	2,38		20 000		
Certificats de dépôt	31/08/2017	05/03/2018	100	2,38		30 000		
Certificats de dépôt	31/08/2017	05/03/2018	100	2,38		50 000		
Certificats de dépôt	31/08/2017	05/03/2018	100	2,38		1 200		
Certificats de dépôt	31/08/2017	05/03/2018	100	2,38		25 400		
Certificats de dépôt	31/08/2017	05/03/2018	100	2,38		4 200		
Certificats de dépôt	31/08/2017	05/03/2018	100	2,38		4 800		
Certificats de dépôt	31/08/2017	05/03/2018	100	2,38		11 600		
Certificats de dépôt	31/08/2017	05/03/2018	100	2,38		30 000		
Certificats de dépôt	31/08/2017	05/03/2018	100	2,38		29 300		
Certificats de dépôt	31/08/2017	05/03/2018	100	2,38		21 200		
Certificats de dépôt	31/08/2017	05/03/2018	100	2,38		16 000		
Certificats de dépôt	31/08/2017	05/03/2018	100	2,38		15 000		
Certificats de dépôt	31/08/2017	05/03/2018	100	2,38		10 100		
Certificats de dépôt	31/08/2017	05/03/2018	100	2,38		29 300		
Certificats de dépôt	31/08/2017	05/03/2018	100	2,38		29 300		
Certificats de dépôt	31/08/2017	05/03/2018	100	2,38		12 600		
Certificats de dépôt	25/09/2017	02/04/2018	100	2,40		300 000		
Certificats de dépôt	25/09/2017	02/04/2018	100	2,40		10 000		
Certificats de dépôt	25/09/2017	02/04/2018	100	2,40		150 000		
Certificats de dépôt	25/09/2017	02/04/2018	100	2,40		40 000		
Certificats de dépôt	25/09/2017	02/04/2018	100	2,40		410 000		
Certificats de dépôt	25/09/2017	02/04/2018	100	2,40		40 000		
Certificats de dépôt	25/09/2017	02/04/2018	100	2,40		40 000		
Certificats de dépôt	25/09/2017	02/04/2018	100	2,40		60 000		
Certificats de dépôt	25/09/2017	02/04/2018	100	2,40		60 000		
Certificats de dépôt	25/09/2017	02/04/2018	100	2,40		40 000		
Certificats de dépôt	25/09/2017	02/04/2018	100	2,40		40 000		
Certificats de dépôt	25/09/2017	02/04/2018	100	2,40		15 000		
Certificats de dépôt	25/09/2017	02/04/2018	100	2,40		30 000		
Certificats de dépôt	25/09/2017	02/04/2018	100	2,40		30 000		
Certificats de dépôt	25/09/2017	02/04/2018	100	2,40		20 000		
Certificats de dépôt	25/09/2017	02/04/2018	100	2,40		15 000		
Certificats de dépôt	25/09/2017	02/04/2018	100	2,40		4 000		
Certificats de dépôt	25/09/2017	02/04/2018	100	2,40		96 000		
Certificats de dépôt	25/09/2017	02/04/2018	100	2,40		100 000		
Certificats de dépôt	15/09/2017	04/01/2018	100	2,32		50 000		
Certificats de dépôt	15/09/2017	04/01/2018	100	2,32		50 000		
Certificats de dépôt	15/09/2017	04/01/2018	100	2,32		80 000		
Certificats de dépôt	15/09/2017	04/01/2018	100	2,32		100 000		
Certificats de dépôt	15/09/2017	04/01/2018	100	2,32		5 000		
Certificats de dépôt	15/09/2017	04/01/2018	100	2,32		10 000		
Certificats de dépôt	15/09/2017	04/01/2018	100	2,32		30 000		
Certificats de dépôt	15/09/2017	04/01/2018	100	2,32		35 000		
Certificats de dépôt	15/09/2017	04/01/2018	100	2,32		70 000		
Certificats de dépôt	15/09/2017	04/01/2018	100	2,32		70 000		
Certificats de dépôt	22/05/2015	22/05/2022	100	3,50		6 000		
Certificats de dépôt	23/02/2016	01/02/2018	100	3,15		64 800		
Certificats de dépôt	31/10/2017	01/10/2019	100	2,80		30 100		
Certificats de dépôt	02/06/2017	02/05/2019	100	2,80		93 000		
Certificats de dépôt	31/07/2017	01/07/2019	100	2,85		19 500		
Certificats de dépôt	01/02/2016	01/02/2018	100	Tx révisable		13 056		
Certificats de dépôt	22/02/2016	22/02/2018	100	Tx révisable		23 881		
Certificats de dépôt	11/05/2016	11/05/2020	100	Tx révisable		8 989		
Certificats de dépôt	11/05/2016	11/05/2020	100	Tx révisable		8 989		
Certificats de dépôt	11/05/2016	11/05/2020	100	Tx révisable		26 967		
Certificats de dépôt	30/05/2016	30/05/2018	100	Tx révisable		58 688		
Certificats de dépôt	29/08/2016	29/08/2018	100	Tx révisable		11 306		
Certificats de dépôt	31/10/2016	31/10/2019	100	Tx révisable		16 900		
Certificats de dépôt	26/04/2017	26/04/2019	100	Tx révisable		50 964		
Certificats de dépôt	04/01/2017	04/01/2019	100	Tx révisable		9 652		
Certificats de dépôt	30/05/2017	30/05/2019	100	Tx révisable		20 900		
Certificats de dépôt	28/11/2017	28/11/2019	100	Tx révisable		15 702		
Certificats de dépôt	06/12/2016	06/12/2018	100	Tx révisable		15 688		
Certificats de dépôt	13/03/2017	13/03/2019	100	Tx révisable		34 249		
Certificats de dépôt	28/11/2017	28/11/2019	100	Tx révisable		15 513		
TOTAL			6 885 543					

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES AU 31/12/2017

EN MILLIERS DE DH

NATURE	MONTANT BRUT AU DÉBUT DE L'EXERCICE	MONTANT DES ACQUISITIONS AU COURS DE L'EXERCICE (1)	MONTANT DES CESSIONS OU RETRAITS AU COURS DE L'EXERCICE (1)	MONTANT BRUT À LA FIN DE L'EXERCICE	AMORTISSEMENTS ET/OU PROVISIONS				MONTANT NET À LA FIN DE L'EXERCICE
					MONTANT DES AMORTISSEMENTS ET/OU PROVISIONS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	DOTATION AU TITRE DE L'EXERCICE	MONTANT DES AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS SORTIES CUMUL		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	804595	63355	11307	856643	284817	58437	111	343143	513501
Droit au bail	157513	51	10950	146614	2667	0	0	2667	143946
Immobilisations en recherche et développement	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	647082	63304	357	710029	282149	58437	111	340475	369554
Immobilisations incorporelles hors exploitation									
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2945584	82132	39156	2988559	1487539	139114	19308	1607346	1381214
Immeubles d'exploitation	1672059	10423	-12285	1694767	626109	62029	6444	681693	1013074
> Terrain d'exploitation	29293	0	0	29293	0	0	0	0	29293
> Immeubles d'exploitation Bureaux	1600849	10277	-14988	1626114	604286	60455	5089	659651	966463
> Immeubles d'exploitation Logements de fonction	41917	145	2703	39359	21822	1574	1355	22042	17318
Mobilier et matériel d'exploitation	496159	12076	10562	497672	368138	32532	10094	390577	107096
> Mobilier de bureau d'exploitation	163638	3750	3110	164278	128386	7326	3040	132671	31607
> Matériel de bureau d'exploitation	54984	49	6645	48387	48515	3186	6629	45073	3314
> Matériel informatique	277483	8278	807	284954	191183	22020	424	212780	72174
> Matériel roulant rattaché à l'exploitation	54	0	0	54	54	0	0	54	0
> Autres matériels d'exploitation									
Autres immobilisations corporelles d'exploitation	681949	23127	5809	699267	479909	43070	2734	520245	179023
Immobilisations corporelles hors exploitation	37915	5584	1967	41512	13384	1484	36	14831	26680
> Terrains hors exploitation	1500	0	1500	0	0	0	0	0	0
> Immeubles hors exploitation	32398	5029	467	36960	10818	1204	36	11986	24974
> Mobilier et matériel hors exploitation	4017	535	0	4552	2566	280	0	2846	1706
> Autres immobilisations corporelles hors exploitation									
IMMOBILISATIONS EN COURS	57502	30942	33103	55341	0	0	0	0	55341
TOTAL	3750178	145486	50463	3845202	1772356	197552	19419	1950488	1894714

(1) Ces rubriques comprennent également les mouvements Entrées et Sorties des immobilisations.

PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS AU 31/12/2017

EN MILLIERS DE DH

NATURE	MONTANT BRUT	AMORTISSEMENTS CUMULÉS	VALEUR NETTE COMPTABLE	PRODUIT DE CESSION	PLUS-VALUES DE CESSION	MOINS-VALUES DE CESSION
Droit au bail	7900	0	7900			7900
Frais d'établissement sur acquisition, Immobilisation	1698	1529	169			169
Logiciel informatique	254	106	148			148
Immeubles exploitation bureau	21040	5089	15951			15951
Immeubles hors exploitation	467	36	430			
Terrain exploitation	0	0	0			
Agencement Aménagement et Installation	4485	2254	2231			2231
Mobilier de bureau	3110	3040	69	244	174	
Matériel roulant	0	0	0	0	0	
Matériel roulant de fonction	0	0	0	0	0	
Matériel de bureau	6645	6629	16	307	291	
Immeubles exploitation logement de fonction	2703	1355	1349	5000	2154	
Agencement Aménagement et Installation logement de fonction	1281	312	969	26500	25116	17
Aménagement nouveaux locaux			0			
Matériel Informatique (Ordinateurs centraux)	74	35	39	0	0	39
Matériel Informatique (GAB & TPE)	204	124	80	0	0	80
Matériel Informatique (Micro-ordinateurs)	12	4	8	0	0	8
Télécommunications	517	262	255	0	0	255
Mobilier logement de fonction	0	0	0	0	0	
Terrain hors exploitation	1500	0	1500			
TOTAL GÉNÉRAL	51891	20775	31115	32051	27735	26799



IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE DU 01/01/2017 AU 31/12/2017										EN MILLIERS DE DH
NATURE	MONTANT BRUT AU DÉBUT DE L'EXERCICE	MONTANT DES ACQUISITIONS AU COURS DE L'EXERCICE	MONTANT DES CESSIONS OU RETRAITS AU COURS DE L'EXERCICE	MONTANT BRUT À LA FIN DE L'EXERCICE	AMORTISSEMENTS		PROVISIONS			MONTANT NET À LA FIN DE L'EXERCICE
					DOTATION AU TITRE DE L'EXERCICE	CUMUL DES AMORTISSEMENTS	DOTATION AU TITRE DE L'EXERCICE SORTIES	REPRISES DE PROVISIONS	CUMUL DES PROVISIONS	
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL ET EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT	759 770	634 586	100 829	1 293 527	197 935	437 030	2 081	613	1 716	854 781
CRÉDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
CRÉDIT-BAIL MOBILIER	750 991	628 944	100 829	1 279 106	197 359	432 770	-	-	-	846 336
> Crédit-bail mobilier en cours	480	825	-	1 305	-	-	-	-	-	1 305
> Crédit-bail mobilier loué	750 511	628 119	100 829	1 277 801	197 359	432 770	-	-	-	845 031
> Crédit-bail mobilier non loué après résiliation										
CRÉDIT-BAIL IMMOBILIER										
> Crédit-bail immobilier en cours										
> Crédit-bail immobilier loué										
> Crédit-bail immobilier non loué après résiliation										
LOYERS COURUS À RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURÉS										
LOYERS IMPAYÉS	2 427	2 352	-	4 779	-	-	-	-	-	4 779
CRÉANCES EN SOUFFRANCE	6 352	3 291	-	9 642	576	4 261	2 081	613	1 716	3 666
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN LOCATION SIMPLE										
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
LOYERS COURUS À RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURÉS										
LOYERS IMPAYÉS										
LOYERS EN SOUFFRANCE										
TOTAL	759 770	634 586	100 829	1 293 527	197 935	437 030	2 081	613	1 716	854 781

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIES		EN MILLIERS DE DH
		31/12/2017
		31/12/2016
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNÉS		22 530 831
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT EN FAVEUR D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS		425
Crédits documentaires import		-
Acceptations ou engagements de payer		-
Ouvertures de crédits confirmés		-
Engagements de substitution sur émission de titres		-
Engagements irrévocables de crédit-bail		-
Autres engagements de financement donnés		425
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT EN FAVEUR DE LA CLIENTÈLE		7 881 696
Crédits documentaires import		4 315 046
Acceptations ou engagements de payer		1 158 025
Ouvertures de crédits confirmés		218 674
Engagements de substitution sur émission de titres		-
Engagements irrévocables de crédit-bail		-
Autres engagements de financement donnés		2 673 409
ENGAGEMENTS DE GARANTIE EN FAVEUR D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS		7 127 992
Crédits documentaires export confirmés		27 070
Acceptations ou engagements de payer		10 732
Garanties de crédits données		-
Autres cautions, avals et garanties donnés		7 790 522
Engagements en souffrance		7 092 820
ENGAGEMENTS DE GARANTIE DE L'ORDRE DE LA CLIENTÈLE		6 337 352
Garanties de crédits données		-
Caution et garanties en faveur de l'administration publique		3 613 325
Autres cautions et garanties données		2 724 027
Engagements en souffrance		-
AUTRES TITRES À LIVRER		-
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE REÇUS		4 863 636
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT REÇUS D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS		-
Ouvertures de crédit confirmés		-
Engagements de substitution sur émission de titres		-
Autres engagements de financement reçus		-
ENGAGEMENTS DE GARANTIE REÇUS D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS		4 863 636
Garanties de crédits		-
Autres garanties reçues		4 863 636
ENGAGEMENTS DE GARANTIE REÇUS DE L'ÉTAT ET D'ORGANISMES DE GARANTIE DIVERS		-
Garanties de crédits		-
Autres garanties reçues		-
AUTRES TITRES À RECEVOIR		-



COMMISSIONS AU 31/12/2017		EN MILLIERS DE DH
COMMISSIONS		MONTANT
COMMISSIONS PERÇUES		489 361
Sur opérations de change		5221
Sur opérations sur titres		7039
Sur engagements sur titres		-
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt		33908
Sur moyens de paiement		129 335
Sur activités de conseil et d'assistance		24721
Sur ventes de produits d'assurances		26 866
Commissions de fonctionnement de compte		30146
Commissions sur prestations de service sur crédit		65756
Sur autres prestations de service		166 370
COMMISSIONS VERSÉES		73 627
Sur opérations de change		-
Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres		-
Sur produits dérivés		-
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt		-
Sur moyens de paiement		44 822
Sur activités de conseil et d'assistance		-
Sur ventes de produits d'assurances		-
Sur autres prestations de service		28 805

DÉTAIL DES AUTRES ACTIFS		EN MILLIERS DE DH	
ACTIF	31/12/2017	31/12/2016	
INSTRUMENTS OPTIONNELS ACHETÉS	6 924	13 225	
OPÉRATIONS DIVERSES SUR TITRES	3 335	4 498	
DÉBITEURS DIVERS	170 464	165 200	
Sommes dues par l'État	142 815	141 266	
Sommes dues par les organismes de prévoyance	-	-	
Sommes diverses dues par le personnel	2 204	2 168	
Comptes clients de prestations non bancaires	-	-	
Divers autres débiteurs	25 445	21 767	
VALEURS ET EMPLOIS DIVERS	129 724	130 120	
COMPTES DE RÉGULARISATION	431 303	277 910	
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	-	-	
Comptes d'écarts sur devises et titres	6 834	2 682	
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-	
Charges à répartir sur plusieurs exercices	16 796	21 141	
Comptes de liaison entre Siège, succursales et agences au Maroc	-	-	
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	64 267	50 894	
Autres comptes de régularisation	343 406	203 193	
CRÉANCES EN SOUFFRANCE SUR OPÉRATIONS DIVERSES	1	1	
TOTAL	741 750	590 953	

CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2017				EN MILLIERS DE DH
CAPITAUX PROPRES	ENCOURS 31/12/2016	AFFECTATION DU RÉSULTAT	AUTRES VARIATIONS	ENCOURS 31/12/2017
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION				
RÉSERVES ET PRIMES LIÉES AU CAPITAL	3 284 453	0		3 284 453
Réserve légale	132 793	0		132 793
Autres réserves	366 714	0		366 714
Primes d'émission, de fusion et d'apport	2 784 946			2 784 946
CAPITAL	1 327 929	0		1 327 929
Capital appelé	1 327 929			1 327 929
Capital non appelé				
Certificats d'investissement				
Fonds de dotations				
ACTIONNAIRES / CAPITAL NON VERSÉ				
REPORT À NOUVEAU (+/-)	3 191 198	663 964	0	2 795 044
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE 2016	267 810			
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE 2017				487 030
TOTAL	8 071 390			7 894 456

DÉTAIL DES AUTRES PASSIFS		EN MILLIERS DE DH	
PASSIF		31/12/2017	31/12/2016
INSTRUMENTS OPTIONNELS VENDUS		8 519	15 566
OPÉRATIONS DIVERSES SUR TITRES		1 405	9 350
CRÉDITEURS DIVERS		874 113	555 177
Sommes dues à l'État		217 030	140 761
Sommes dues aux organismes de prévoyance		36 198	34 431
Sommes diverses dues au personnel		36	42
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés		1 803	1 569
Fournisseurs de biens et services		14 163	19 378
Divers autres créditeurs		604 882	358 995
COMPTES DE RÉGULARISATION		801 999	876 501
Compte de concordance Dirhams/devises		-	-
Comptes d'ajustement des opérations hors bilan		-	-
Comptes d'écarts sur devises et titres		117	493
Résultats sur produits dérivés de couverture		-	-
Comptes de liaison entre Siège, succursales et agences au Maroc		471 976	512 779
Charges à payer et produits constatés d'avance		181 783	176 006
Autres comptes de régularisation		-	-
Comptes transitoires ou d'attente créditeur		148 123	187 223
TOTAL		1 686 036	1 456 593

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIÉTÉ AU 31/12/2017		EN MILLIERS DE DH	
CATÉGORIE DES TITRES		PRODUITS PERÇUS	
Titres de participation			12 688
Participations dans les entreprises liées			80 760
Titres de l'activité de portefeuille			0
Emplois assimilés			0
TOTAL			93 449

ENGAGEMENTS SUR TITRES AU 31/12/2017		EN MILLIERS DE DH	
ENGAGEMENTS DONNÉS		MONTANT	
Titres achetés à réméré			NEANT
Autres titres à livrer			NEANT
ENGAGEMENTS REÇUS		MONTANT	
Titres vendus à réméré			NEANT
Autres titres à recevoir			NEANT

VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ÉTRANGÈRE AU 31/12/2017		EN MILLIERS DE DH	
BILAN		MONTANT	
ACTIF		2 924 005	
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux			6 964
Créances sur les établissements de crédit et assimilés			2 304 500
Créances sur la clientèle			315 354
Titres de transaction et de placement et investissement			54 059
Autres actifs			191 827
Titres de participation et emplois assimilés			51 302
Créances subordonnées			
Immobilisations données en crédit-bail et location			
Immobilisations incorporelles et corporelles			
PASSIF		2 924 005	
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux			0
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés			640 544
Dépôts de la clientèle			2 207 786
Titres de créance émis			
Autres passifs			75 675
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie			
Dettes subordonnées			
HORS BILAN			
Engagements donnés			10 981 608
Engagements reçus			1125

PROVISIONS DU 01/01/2017 AU 31/12/2017						EN MILLIERS DE DH	
PROVISIONS		ENCOURS 31/12/2016	DOTATIONS	REPRISES	AUTRES VARIATIONS	ENCOURS 31/12/2017	
PROVISIONS DÉDUITES DE L'ACTIF SUR		4 728 508	816 861	539 217	-2 209	5 003 944	
Créances sur les établissements de crédit et assimilés		155				155	
Créances sur la clientèle		4 701 545	803 456	521 092	-2 209	4 981 700	
Titres de placement		15 517	6 286	15 517	0	6 286	
Titres de participation et emplois assimilés		8 030	5 651			13 681	
Autres titres de participations		2 608	0	2 608	0	0	
Immobilisations en crédit-bail et en location		248	1 468	0		1 716	
Autres actifs		406				406	

PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	408714	83636	264762	-3284	224304
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	50149	0	32000	0	18149
Provisions pour risques de change	24				24
Provisions pour pertes sur marchés à terme	7237	0	3392	0	3845
Provisions pour risques généraux et charges	351304	83636	229370	-3284	202286
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					0
Provisions réglementées	0	0	0		0
TOTAL GÉNÉRAL	5137222	900498	803979	-5493	5228247

OPÉRATIONS DE CHANGE À TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DÉRIVÉS				EN MILLIERS DE DH	
TITRES	OPÉRATIONS DE COUVERTURE		AUTRES OPÉRATIONS		
	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2016	
OPÉRATIONS DE CHANGE À TERME	2962459	2774316			
Devises à recevoir	802074	779775			
Dirhams à livrer	795481	558546			
Devises à livrer	690571	834991			
Dirhams à recevoir	674334	601005			
Dont swaps financiers de devises					
ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DÉRIVÉS	3458	1179			
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt					
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt					
Engagements sur marchés réglementés de cours de change	3458	1179			
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change					
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments					
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments					
TOTAL	2965917	2775495			

VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DURÉE RÉSIDUELLE AU 31/12/2017						EN MILLIERS DE DH
	D < 1 MOIS	1 MOIS < D < 3 MOIS	3 MOIS < D < 1 AN	1 AN < D < 5 ANS	D > 5 ANS	TOTAL
ACTIF						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	4969681	50000	190892	100000	466667	5777240
Créances sur la clientèle	4940873	2387873	2184720	7499308	16829401	33842175
Titres de créance	227588	874775	1256319	3691746	3201961	9252389
Créances subordonnées						0
Crédit-bail et assimilé	16562	32578	136032	342823	1810	529805
TOTAL	10154704	3345226	3767963	11633877	20499839	49401609
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	258063	0	0	8202	0	266265
Dettes envers la clientèle	1807504	719539	1394748	1100	0	3922891
Titres de créance émis	618400	2075338	3601376	590427		6885541
Emprunts subordonnées				750000		750000
TOTAL	2683967	2794877	4996124	1349729	0	11824697

Conformément au PCEC, cet état présente, hors intérêts courus, les emplois et ressources ayant une échéance contractuelle. De ce fait, les comptes à vue et les titres de propriété sont exclus de ce tableau.

MARGE D'INTÉRÊT AU 31/12/2017				EN MILLIERS DE DH	
CAPITAUX MOYENS	MONTANT	TAUX DE RENDEMENT MOYEN	COÛT MOYEN		
Encours moyens des emplois	41811742	5,37%			
Encours moyens des ressources	42703732			1,03%	
INTÉRÊTS	MONTANT 31/12/2017	DONT MONTANT RELATIF AUX EXERCICES PRÉCÉDENT	MONTANT 31/12/2016	VARIATION DUE À L'ÉVOLUTION DU TAUX	VARIATION DUE À L'ÉVOLUTION DES VOLUMES
INTÉRÊTS PERÇUS	2248944		2314979		
Dont Intérêts sur opérations effectuées avec des entreprises liées					
Dont Intérêts sur créances subordonnées					
INTÉRÊTS VERSÉS	436054		448346		
Dont Intérêts sur opérations effectuées avec des entreprises liées					
Dont Intérêts sur dettes subordonnées					

Les encours moyens et intérêts 2016 concernent uniquement les volumes de la clientèle y compris les Sociétés de crédit à la consommation (hors créances compromises)

COMMISSIONS	MONTANT 31/12/2017	DONT MONTANT RELATIF AUX EXERCICES PRÉCÉDENTS
Commissions perçues sur engagements de financement donnés	30106	
Commissions perçues sur engagements de garantie donnés	82814	
Commissions versées sur engagements de financement reçus	0	
Commissions versées sur engagements de garantie reçus	5497	



RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ AU 31/12/2017		EN MILLIERS DE DH
PRODUITS ET CHARGES		MONTANT
PRODUITS		256171
Gains sur les titres de transaction		54959
Plus-value de cession sur titres de placement		36793
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement		7180
Gains sur les produits dérivés		470
Gains sur les opérations de change		156769
CHARGES		53614
Pertes sur les titres de transaction		34171
Moins-value de cession sur titres de placement		287
Dotation aux provisions sur dépréciation des titres de placement		6286
Pertes sur les produits dérivés		685
Pertes sur opérations de change		12185
RÉSULTAT		202557

CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION AU 31/12/2017		EN MILLIERS DE DH
CHARGES		MONTANT
CHARGES DE PERSONNEL		850790
Commentaires		
Dont salaires et appointements		482680
Dont primes et gratifications		114142
Dont charges d'assurances sociales		148911
Dont charges de retraite		6917
Dont charges de formation		17757
Dont autres charges de personnel		80383
CHARGES		MONTANT
IMPÔTS ET TAXES		20611
Commentaires		
Taxe urbaine et taxe d'édilité		11
Patente		13785
Droits d'enregistrements		0
Timbres fiscaux et formules timbrées		128
Taxe sur les véhicules		0
Autres impôts, taxes et droits assimilés		6687
CHARGES		MONTANT
CHARGES EXTERNES		462903
Commentaires		
Dont loyers de crédit-bail et de location		61447
Dont frais d'entretien et de réparation		68280
Dont rémunérations d'intermédiaire, et honoraires		94097
Prime d'assurance		3682
Frais d'électricité, d'eau, de chauffage et de combustible		23441
Dont transports et déplacements		45536
Mission et réception		8360
Dont publicité et publication		48726
Frais postaux et télécommunications		74681
Frais de recherche et de documentation		316
Frais de conseils et d'assemblée		982
Dons et cotisations		4374
Fournitures de bureau et imprimés		5863
Dont autres charges externes		23118
CHARGES		MONTANT
AUTRES CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION		583
Commentaires		
Dont pénalités et débits		16
Dont diverses autres charges générales d'exploitation		567
CHARGES		MONTANT
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES		204672
Commentaires		



AUTRES PRODUITS ET CHARGES AU 31/12/2017		EN MILLIERS DE DH
PRODUITS ET CHARGES		MONTANT
AUTRES PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES		49 492
AUTRES PRODUITS BANCAIRES		270 185
AUTRES CHARGES BANCAIRES		220 693
Commentaires		
Dont gains sur titres de transaction		54 959
Dont plus-values de cession sur BDT		36 793
Dont produits sur engagements sur titres		0
Dont produits sur engagements sur produits dérivés		470
Dont produits sur opérations de change		161 990
Dont divers autres produits bancaires		8 793
Dont reprises de provision p/dep des titres de placement		7 180
Dont pertes sur titres de transaction		3 417
Dont moins-values de cession sur BDT		287
Dont charges sur moyens de paiement		44 822
Dont autres charges sur prestations de service		9 100
Dont charges sur engagements de titres		213
Dont charges sur produits dérivés		685
Dont pertes sur opérations de change		31 677
Dont cotisation au fonds de garantie des dépôts		81 680
Dont dotations aux prov. deprec. des titres de placement		6 286
Diverses charges bancaires		11 771
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE		MONTANT
PRODUITS D'EXPLOITATION NON BANCAIRE		35 143
CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE		38 048
Commentaires		
PRODUITS		
> Dont produits sur valeurs et emplois divers		0
> Dont plus-values de cession sur immobilisations financières		0
> Dont plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles		27 746
> Dont produits accessoires		662
> Dont autres produits d'exploitation non bancaire		6 734
CHARGES		
> Dont autres charges sur valeurs et emplois divers		10 99
> Dont moins-values de cession sur immobilisations		36 950
AUTRES CHARGES		MONTANT
DOTATION AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES		10 90 605
Commentaires		
Dont dotations aux provisions pour créances en souffrance		809 424
Dont pertes sur créances irrécouvrables		196 393
Dont dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières		5 651
Dont dotations aux provisions pour risques d'exécution d'engagement par signature		0
Dont dotations aux provisions pour autres risques et charges		79 136
Dont dotations aux provisions réglementées		0
Dont dotations aux autres provisions		0
AUTRES PRODUITS		MONTANT
REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES		808 271
Commentaires		
Dont reprise de provisions pour créances en souffrance		553 092
Dont récupérations sur créances amorties		11 472
Dont reprise aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières		2 607
Dont reprise de provisions pour risque d'exécution d'engagement par signature		0
Dont reprise de provisions pour autres risques et charges		232 762
Dont reprise de provisions réglementées		0
Dont reprise des autres provisions		8 338
PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS		MONTANT
PRODUITS NON COURANTS		208
CHARGES NON COURANTES		213 339

RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL AU 31/12/2017					EN MILLIERS DE DH
MONTANT DU CAPITAL (EN MILLIERS)					1327929
MONTANT DU CAPITAL SOCIAL SOUSCRIT ET NON APPELÉ					-
VALEUR NOMINALE DES TITRES					100 DH
NOM, PRÉNOM OU RAISON SOCIALE DES PRINCIPAUX ASSOCIÉS (1)	ADRESSE	NOMBRE DE TITRES DÉTENUS		PART DU CAPITAL DÉTENUE %	
		EXERCICE PRÉCÉDENT	EXERCICE ACTUEL		
1	2	3	4	5	
BNP Paribas BDDI-Participations	1, BD Haussmann 75009 - Paris - France	8862017	8862017	66,74%	
AXA Assurance Maroc	122, Avenue HASSAN II - Casablanca	1181616	1178803	8,88%	
ATLANTA	181, Bd d'Anfa - Casablanca	638199	638199	4,81%	
SANAD	181, Bd d'Anfa - Casablanca	477487	477487	3,60%	
Divers actionnaires		2119967	2122780	15,99%	
TOTAL		13279286	13279286	100,00%	

AFFECTATION DES RÉSULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE AU 31/12/2017		EN MILLIERS DE DH	
	MONTANT	MONTANT	
A- ORIGINE DES RÉSULTATS AFFECTÉS (AGO DU 27 MAI 2016)		B- AFFECTATION DES RÉSULTATS	
Report à nouveau	3191198	Réserve légale	0
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes	663964
Résultat net de l'exercice	267810	Autres affectations	0
Prélèvements sur les bénéfices		Report à nouveau	2795044
Autres prélèvements	0		
TOTAL A	3459008	TOTAL B	3459008

CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MÊME BÉNÉFICIAIRE AU 31/12/2017					EN MILLIERS DE DH
NOMBRE	MONTANT GLOBAL DES RISQUES	MONTANT DES RISQUES DÉPASSANT 10% DES FONDS PROPRES			
		CRÉDITS PAR DÉCAISSEMENT	CRÉDITS PAR SIGNATURE	MONTANT DES TITRES DÉTENUS DANS LE CAPITAL DES BÉNÉFICIAIRES	
8	17026625	9890285	5610258	930454	

VENTILATION DES RÉSULTATS PAR MÉTIER OU PÔLE D'ACTIVITÉ AU 31/12/2017					EN MILLIERS DE DH
	ACTIVITÉ I	ACTIVITÉ II	ACTIVITÉ III	ACTIVITÉ IV	TOTAL
PRODUIT NET BANCAIRE					2708058
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION					1162550
RÉSULTAT AVANT IMPÔT					670130

Commentaires : Le système d'information actuel de la Banque ne permet pas le découpage des résultats par activité.
 Cette analyse serait faisable dans le cadre du nouveau système d'information en cours de déploiement au sein de la Banque.

TITRES ET AUTRES ACTIFS GÉRÉS OU EN DÉPÔTS AU 31/12/2017					EN MILLIERS DE DH
TITRES	NOMBRE DE TITRES		MONTANTS		
	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2016	
Titres dont l'établissement est dépositaire			67443724	63317907	
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion					
Titres d'OPCVM domiciliés dont l'établissement est dépositaire			11742335	13317913	
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion					
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire					
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion					

DATATION ET ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS AU 31/12/2017	
I. DATATION	
Date de clôture ⁽¹⁾	31 décembre 2017
Date d'établissement des états de synthèse ⁽²⁾	2 mars 2018

- (1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice.
 (2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.

II. ÉVÈNEMENTS NÉS POSTÉRIEUREMENT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES À CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ÈRE COMMUNICATION EXTERNE DES ÉTATS DE SYNTHÈSE	
DATES	INDICATIONS DES ÉVÈNEMENTS
	Favorables NÉANT
	Défavorables NÉANT

DETTES SUBORDONNÉES AU 31/12/2017 EN MILLIERS DE DH										
MONNAIE DE L'EMPRUNT	MONTANT EN MONNAIE				CONDITIONS DE REMBOURSEMENT ANTICIPÉ, SUBORDINATION ET CONVERTIBILITÉ	MONTANT DE L'EMPRUNT EN MONNAIE NATIONALE	— DONT ENTREPRISES LIÉES —		— DONT AUTRES APPARENTÉS —	
	COURS	TAUX	DURÉE	MONTANT 31/12/2016			MONTANT 31/12/2017	MONTANT 31/12/2016	MONTANT 31/12/2017	
MAD	270000	100	6,04%	10	Subordination classique	270000				
MAD	255000	100	6,04%	10	Subordination classique - Coté sur la Bourse de Casablanca	255000				
MAD	225000	100	3,37%	10	Subordination classique	225000			27800	27800
TOTAL	750000					750000	0	0	27800	27800

PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL AU 31/12/2017		EN MILLIERS DE DH
INTITULÉS	MONTANT	MONTANT
RÉSULTAT NET COMPTABLE	487 030	
Bénéfice net	487 030	
Perte nette		
RÉINTÉGRATIONS FISCALES	322 241	
1. COURANTES	12 950	
> Cadeaux à la clientèle	3 367	
> Redevances et locations non déductibles	266	
> Pénalités et amendes	16	
> Dons, subventions et cotisations	559	
> Sponsoring & Mécenat culturel	8 741	
> Frais de réception et événements exceptionnels	0	
> Charges du personnel non déductibles	0	
2. NON COURANTES	309 291	
> IS	183 100	
> Pertes sur créances et comptes soldés (non couvertes par des provisions)	20 484	
> Charges non courantes	75 620	
> Provisions pour risques généraux	27 787	
> Charges sur exercice antérieurs	2 301	
DÉDUCTIONS FISCALES		314 406
1. COURANTES		93 089
> Dividendes		93 089
2. NON COURANTES		221 317
> Reprise de provisions pour investissement		0
> Reprise de provisions pour autres risques et charges		221 317
TOTAL	809 271	314 406
RÉSULTAT BRUT FISCAL		MONTANTS
Bénéfice brut si T1 > T2 (A)		494 865
Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		
REPORTS DÉFICITAIRES IMPUTÉS (C) (1)		0
Exercice n - 4		
Exercice n - 3		
Exercice n - 2		
Exercice n - 1		
RÉSULTAT NET FISCAL		
Bénéfice net fiscal (A - C) ou déficit net fiscal (B)		494 865
CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFÉRÉS		MONTANTS
CUMUL DES DÉFICITS FISCAUX RESTANT À REPORTER		0
Exercice n - 4		
Exercice n - 3		
Exercice n - 2		
Exercice n - 1		

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A).

ÉTAT DES DÉROGATIONS AU 31/12/2017		EN MILLIERS DE DH
INDICATIONS DE DÉROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DÉROGATIONS	INFLUENCE DES DÉROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NÉANT	NÉANT
Dérogations aux méthodes d'évaluation	NÉANT	NÉANT
Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NÉANT	NÉANT

COMPTES DE LA CLIENTÈLE AU 31/12/2017		EN MILLIERS DE DH
	31/12/2017	31/12/2016
Comptes courants	50 700	55 739
Comptes chèques des marocains résident à l'étranger	107 844	103 200
Autres comptes chèques	6 375	46 313
Comptes d'affacturage	477	695
Comptes d'épargne	445 499	289 535
Comptes à terme	9 909	2 228
Bons de caisse	619	192
Autres comptes de dépôts	62 946	59 617



RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES AU 31/12/2017		EN MILLIERS DE DH		
	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015	
CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS	8648774	8825703	8956351	
OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE				
1- Produit net bancaire	2708058	2841131	2959236	
2- Résultat avant impôts	670130	409485	589883	
3- Impôts sur les résultats	183100	141674	177322	
4- Bénéfices distribués	663964	398379	398379	
5- Résultats non distribués (mis en réserve ou en instance d'affectation)	0	14182	62757	
RÉSULTAT PAR TITRE (EN DIRHAMS)				
Résultat net par action ou part sociale	36,68	20,17	31,07	
Bénéfice distribué par action ou part sociale	60	50	30	
PERSONNEL				
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	813903	809331	799988	
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	3095	3171	3134	

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔTS AU 31/12/2017		EN MILLIERS DE DH	
I. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT		MONTANT	
Résultat courant d'après le compte de produits et charges		883261	
Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)		12950	
Déductions fiscales sur opérations courantes (-)		93089	
Résultat courant théoriquement imposable (-)		803122	
Impôt théorique sur le résultat courant (-)		297155	
Résultat courant après impôts (=)		505967	
II. INDICATIONS DU RÉGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYÉS PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LÉGALES SPÉCIFIQUES		NÉANT	

DÉTAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE AU 31/12/2017				EN MILLIERS DE DH	
NATURE	SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	OPÉRATIONS COMPTABLES DE L'EXERCICE	DÉCLARATIONS TVA DE L'EXERCICE	SOLDE FIN D'EXERCICE	
	1	2	3	4	
A. T.V.A. Colléctée	28966	368364	353409	43922	
> Tva collectée	28966	368364	353409	43922	
B. T.V.A. Récupérable	20652	261439	238899	43193	
> Sur charges	10211	112767	104132	18846	
> Sur immobilisations	10442	148672	134767	24347	
B. T.V.A due ou crédit de	8314	106925	114510	729	
> T.V.A = (A - B)					

PASSIF ÉVENTUEL

Conformément à la législation fiscale au Maroc, les déclarations fiscales de la Banque Marocaine pour le commerce et l'industrie (BMC) au titre de l'impôt sur les Sociétés (IS), celles relatives à la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) et celles établies au titre de l'impôt sur le Revenu (IR), ainsi que les déclarations liées à la CNSS, peuvent faire l'objet d'un contrôle fiscal qui peut donner lieu à d'éventuels redressements.

À rappeler que la BMC a fait l'objet au cours de l'exercice 2016 d'un contrôle de l'Administration Fiscale portant sur les exercices 2012 à 2015 inclus, couvrant l'impôt sur les sociétés au titre des provisions, l'impôt sur le revenu et la taxe sur la valeur ajoutée. Ce contrôle a connu un dénouement en date du 08 mars 2017 sans impact significatif sur les comptes de la Banque eu égard aux provisions constituées au 31 décembre 2016.

RÉMUNÉRATION ET ENGAGEMENTS EN FAVEUR DES DIRIGEANTS AU 31/12/2017		EN MILLIERS DE DH	
		ORGANE D'ADMINISTRATION, DE SURVEILLANCE ET DE DIRECTION	
Montant des rémunérations allouées		13841	
Crédits par décaissement		12452	
Montant des engagements de garantie donnés			
Engagements de retraite pour membres actuels			
Engagements de retraite pour anciens membres			

EFFECTIFS AU 31/12/2017		EN MILLIERS DE DH	
EFFECTIFS		31/12/2017	31/12/2016
Effectifs rémunérés		3076	3164
Effectifs utilisés		2968	3068
Effectifs équivalent plein temps		2968	3068
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)		1395	1375
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)		1573	1693
Cadres (équivalent plein temps)		1136	1170
Employés (équivalent plein temps)		1832	1898
dont effectifs employés à l'étranger		0	0

RÉSEAU AU 31/12/2017		EN MILLIERS DE DH	
RÉSEAU		31/12/2017	31/12/2016
Guichets permanents		355	375
Guichets périodiques		1	1
Distributeurs automatiques de banque et guichets automatiques de banque		394	414
Succursales et agences à l'étranger		0	0
Bureaux de représentation à l'étranger		0	0



ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

ÉTABLIS SELON LES NORMES COMPTABLES IFRS ADOPTÉES PAR L'UNION EUROPÉENNE

Les états financiers consolidés du Groupe BNP Paribas sont présentés au titre des deux exercices 2017 et 2016. Conformément à l'article 20.1 de l'annexe (I) au règlement européen Prospectus (règlement EU 809/2004), il est précisé que l'exercice 2015 est consultable dans le document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 7 mars 2017 sous le numéro D.17-0132.

BILAN AU 31/12/2017	EN MILLIONS D'EUROS	
	31 DÉCEMBRE 2017	31 DÉCEMBRE 2016
ACTIF		
Caisse, banques centrales	178 446	160 400
Instruments financiers en valeur de marché par résultat		
> Portefeuille de titres de transaction	119 452	123 679
> Prêts et opérations de pensions	143 558	152 242
> Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	96 932	87 644
> Instruments financiers dérivés	230 230	328 162
Instruments financiers dérivés de couverture	13 756	18 133
Actifs financiers disponibles à la vente	231 975	267 559
Prêts et créances sur les établissements de crédit	45 670	47 411
Prêts et créances sur la clientèle	727 675	712 233
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	3 064	4 664
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	4 792	6 100
Actifs d'impôts courants et différés	6 568	7 966
Comptes de régularisation et actifs divers	107 211	115 967
Participations dans les entreprises mises en équivalence	6 812	6 910
Immeubles de placement	7 065	1 911
Immobilisations corporelles	24 148	22 523
Immobilisations incorporelles	3 327	3 239
Écarts d'acquisition	9 571	10 216
TOTAL ACTIF	1 960 252	2 076 959
DETTES		
Banques centrales	1 471	233
Instruments financiers en valeur de marché par résultat		
> Portefeuille de titres de transaction	69 313	70 326
> Emprunts et opérations de pensions	172 147	183 206
> Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	53 441	54 076
> Instruments financiers dérivés	228 019	318 740
Instruments financiers dérivés de couverture	15 682	19 626
Dettes envers les établissements de crédit	76 503	75 660
Dettes envers la clientèle	766 890	765 953
Dettes représentées par un titre	148 156	153 422
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	2 372	4 202
Passifs d'impôts courants et différés	2 466	3 087
Comptes de régularisation et passifs divers	86 135	99 407
Provisions techniques des sociétés d'assurance	203 436	193 626
Provisions pour risques et charges	11 061	11 801
Dettes subordonnées	15 951	18 374
TOTAL DETTES	1 853 043	1 971 739
CAPITAUX PROPRES		
Capital et réserves	91 094	86 794
Résultat de la période, part du Groupe	7 759	7 702
Total capital, réserves consolidées et résultat de la période, part du Groupe	98 853	94 496
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres	3 130	6 169
TOTAL PART DU GROUPE	101 983	100 665
Réserves et résultat des minoritaires	5 352	4 460
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres	(126)	95
TOTAL INTÉRÊTS MINORITAIRES	5 226	4 555
TOTAL CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS	107 209	105 220
TOTAL PASSIF	1 960 252	2 076 959

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2017	EN MILLIONS D'EUROS	
	EXERCICE 2017	EXERCICE 2016
Intérêts et produits assimilés	40 785	40 894
Intérêts et charges assimilées	(19 011)	(18 518)
Commissions (produits)	13 231	12 765
Commissions (charges)	(5 777)	(5 563)
Gains nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat	5 733	6 189
Gains nets sur actifs financiers disponibles à la vente et autres actifs financiers non évalués en valeur de marché	2 338	2 211
Produits des autres activités	42 041	36 532
Charges des autres activités	(36 179)	(31 099)
PRODUIT NET BANCAIRE	43 161	43 411
Frais de personnel	(16 496)	(16 402)
Autres charges générales d'exploitation	(11 729)	(11 279)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	(1 719)	(1 697)
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	13 217	14 033
Coût du risque	(2 907)	(3 262)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	10 310	10 771
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	713	633
Gains nets sur autres actifs immobilisés	488	(12)
Écarts d'acquisition	(201)	(182)
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	11 310	11 210
Impôt sur les bénéfices	(3 103)	(3 095)
RÉSULTAT NET	8 207	8 115
Dont intérêts minoritaires	448	413
RÉSULTAT NET, PART DU GROUPE	7 759	7 702
Résultat par action	6,05	6,00
Résultat dilué par action	6,05	6,00

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE RELATIFS À L'EXERCICE 2017	EN MILLIONS D'EUROS	
	EXERCICE 2017	EXERCICE 2016
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	11 310	11 210
ÉLÉMENTS NON MONÉTAIRES INCLUS DANS LE RÉSULTAT NET AVANT IMPÔT ET AUTRES AJUSTEMENTS HORS RÉSULTAT	19 811	12 474
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	4 550	4 444
Dotations nettes aux provisions des autres immobilisations et dépréciation des écarts d'acquisition	190	155
Dotations nettes aux provisions	10 021	10 241
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	(713)	(633)
Charges (produits) nets des activités d'investissement	(453)	56
Charges nettes des activités de financement	355	1 232
Autres mouvements	5 861	(3 021)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE LIÉE AUX ACTIFS ET PASSIFS PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	(2 154)	1 977
Augmentation (diminution) nette liée aux opérations avec les établissements de crédit	5 771	(19 515)
Augmentation (diminution) nette liée aux opérations avec la clientèle	(16 024)	25 749
Augmentation nette liée aux opérations affectant les autres actifs ou passifs financiers	16 079	3 045
Diminution nette liée aux opérations affectant les actifs ou passifs non financiers	(6 107)	(5 163)
Impôts versés	(1 873)	(2 139)
AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE GÉNÉRÉE PAR L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE	28 967	25 661
Augmentation nette liée aux actifs financiers et aux participations	527	468
Diminution nette liée aux immobilisations corporelles et incorporelles	(1 347)	(1 485)
DIMINUTION NETTE DE LA TRÉSORERIE LIÉE AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	(820)	(1 017)
Diminution de trésorerie liée aux opérations réalisées avec les actionnaires	(3 457)	(1 834)
Augmentation (diminution) de trésorerie provenant des autres activités de financement	308	(2 608)
DIMINUTION NETTE DE LA TRÉSORERIE LIÉE AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	(3 149)	(4 442)
EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRÉSORERIE ET ASSIMILÉE	(5 900)	2 587
AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE	19 098	22 789
SOLDE DES COMPTES DE TRÉSORERIE ET ASSIMILÉE À L'OUVERTURE DE LA PÉRIODE	155 963	133 174
Comptes actifs de caisse, Banques centrales	160 400	134 547
Comptes passifs de banques centrales	(233)	(2 385)
Prêts à vue aux établissements de crédit	6 513	9 346
Emprunts à vue auprès des établissements de crédit	(10 775)	(8 527)
Déduction des créances et dettes rattachées sur les comptes de trésorerie et assimilée	58	193
SOLDE DES COMPTES DE TRÉSORERIE ET ASSIMILÉE À LA CLÔTURE DE LA PÉRIODE	175 061	155 963
Comptes actifs de caisse, Banques centrales	178 446	160 400
Comptes passifs de Banques centrales	(1 471)	(233)
Prêts à vue aux établissements de crédit	8 063	6 513
Emprunts à vue auprès des établissements de crédit	(9 906)	(10 775)
Déduction des créances et dettes rattachées sur les comptes de trésorerie et assimilée	(71)	58
AUGMENTATION DES SOLDES DES COMPTES DE TRÉSORERIE ET ASSIMILÉE	19 098	22 789

COMMISSAIRES AUX COMPTES

au 31 décembre 2017

AUX ACTIONNAIRES DE
**BANQUE MAROCAINE
POUR LE COMMERCE
ET L'INDUSTRIE "BMCI"**

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2017

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints, de la BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (BMCI), comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de **8.648.774 KMAD**, dont un bénéfice net de **487.030 KMAD**.

→ RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

→ RESPONSABILITÉ DES AUDITEURS

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative. Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

→ OPINION SUR LES ÉTATS DE SYNTHÈSE

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE au 31 décembre 2017 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

→ VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la Banque.

Casablanca, le 20 mars 2018

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE AUDIT

Deloitte Audit
1208, Boulevard Zerktouni
CASABLANCA
Tél : 05 22 22 40 25/26/34/81
Fax : 05 22 22 40 78
Fawzi BRITEL
Associé

MAZARS AUDIT ET CONSEIL

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
101, Bd. Mohammed VI
20 363 CASABLANCA
Tél : 05 22 423 423 (L.G.)
Fax : 05 22 423 400
Abdou Souleye DIOP
Associé Gérant



RAPPORT D'AUDIT SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2017

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés, ci-joints, de la BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (BMCI) et ses filiales (Groupe BMCI), comprenant le bilan au 31 décembre 2017, ainsi que le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état de variations des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de **8.585.107 KMAD**, dont un bénéfice net consolidé de **545.841 KMAD**.

→ RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

→ RESPONSABILITÉ DES AUDITEURS

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

→ OPINION SUR LES ÉTATS FINANCIERS

À notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2017, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous soulignons que la filiale BMCI Leasing a reçu, en date du 6 octobre 2017, un avis de contrôle fiscal au titre de l'Impôt sur les sociétés (IS), de l'impôt sur le revenu (IR) et de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) couvrant les exercices de 2013 à 2016 inclus. Ce contrôle fiscal est en cours à cette date.

Casablanca, le 20 mars 2018
Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE AUDIT

Deloitte Audit
1988 Boulevard Zerktouni
CASABLANCA
Tél : 05 22 22 40 25/26/34/81
Fax : 05 22 22 40 78
Fawzi BRITEL
Associé

MAZARS AUDIT ET CONSEIL

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
101, Bd Mohammed VI
20 300 CASABLANCA (L.G.)
Tél : 05 22 423 423 (L.G.)
Fax : 05 22 423 400
Abdou Souleye DIOP
Associé Gérant



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

au 31 décembre 2017

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 21 JUIN 2018

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Au cours de l'exercice 2017, dans le cadre de sa mission et conformément à la loi, le Conseil de Surveillance s'est réuni trimestriellement, en date respectivement des 10 mars, 9 juin, 21 septembre et 22 novembre. À chacune de ces réunions, d'une durée comprise entre quatre et cinq heures, le Conseil a traité de l'activité et des résultats trimestriels de la Banque, notamment des rapports périodiques de gestion du Directoire. Le Conseil a également traité au cours de ces réunions, des sujets relatifs à la stratégie et aux grandes orientations de la Banque. Par ailleurs, lors de ces séances, les présidents du comité d'audit, du comité des risques et du comité des nominations, des rémunérations et de gouvernement d'entreprise ont présenté une synthèse de leurs travaux, étayée par une documentation écrite préalablement diffusée aux membres du Conseil.

Ainsi, au cours de cet exercice, le Conseil de Surveillance a examiné et pris connaissance de plusieurs sujets aussi bien opérationnels que réglementaires, dont les plus saillants sont repris ci-après.

I. PROGRAMME DE TRANSFORMATION BMCI 2020 ET LA REFONTE DU SYSTÈME D'INFORMATION

La mobilisation initiée en 2016, autour du programme de transformation de la Banque BMCI 2020, s'est poursuivie en 2017. En effet, le programme de transformation s'est enrichi en 2017 par l'intégration de nouveaux domaines. Le programme de transformation a été en outre présenté à Bank Al-Maghrib par la Direction Générale, avec les projets structurants qui y sont liés. Le Conseil de Surveillance a constaté par ailleurs, avec satisfaction, la forte implication de l'ensemble des collaborateurs à ce programme, tel qu'il est ressorti de l'enquête interne de satisfaction des collaborateurs ; enquête à laquelle ont participé 89% des collaborateurs.

Suivant l'état d'avancement présenté à chaque réunion du Conseil, il a été relevé le bon déroulement du plan de transformation, qui s'est confirmé avec le lancement du projet de refonte du système d'information de la Banque en janvier 2017. Ce projet est intégré dans le programme de transformation des banques IRB, région Afrique et DOM POM (départements d'outre-mer et pays d'outre-mer), du Groupe BNP Paribas. La phase de cardage de la refonte du système d'information a bien été menée, par l'ensemble des collaborateurs mobilisés sur le projet. Cette forte mobilisation a permis l'entrée de certains projets en phase d'exécution, dont le premier lot de livraison est attendu au cours de l'exercice 2018.

II. ATTRIBUTION PAR BAM DU STATUT D'INFRASTRUCTURE D'IMPORTANCE VITALE

Bank Al-Maghrib (BAM) a désigné la Banque à l'instar des autres banques, en tant qu'infrastructure d'importance vitale, conformément au décret n° 2-15-712 fixant le dispositif de protection des systèmes d'information sensibles des infrastructures vitales. Une infrastructure d'importance vitale s'entend des installations, ouvrages et systèmes jugés indispensables au maintien des fonctions vitales de la société, de la santé, de la sûreté, de la sécurité et du bien-être économique et social, et dont le dommage ou l'indisponibilité ou la destruction aurait un impact induisant la défaillance de ces fonctions.

Ce dispositif s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale du Maroc relative à la cyber sécurité, adoptée par la Direction Générale de la sécurité des systèmes d'information (DGSSI), relevant de la Direction de la Défense Nationale ; il vise à doter les systèmes d'information (SI) définis comme névralgiques d'une capacité de défense, et à créer un environnement de confiance et de sécurité propice au développement de la société de l'information.

Les principales implications légales et réglementaires de ce dispositif, portent sur l'obligation d'identification des SI sensibles et leur communication à la DGSSI ; obligation d'appliquer et d'auditer, tous les trois ans, les règles de sécurité prescrites par le règlement de sécurité de la DGSSI ; obligations de se doter d'un plan de continuité d'activité et de reprise intégrant l'ensemble de solutions de secours.

III. DÉMARCHE ET ACTIVITÉS RSE

En 2017, la Banque a poursuivi sa démarche RSE, en développant des actions autour des quatre piliers qui structurent son action : responsabilité économique, sociale, civique et environnementale.

En matière de responsabilité économique, à l'occasion de la première édition des Trophées Défis RSE Maroc, la Banque s'est vue décerner le « Prix Spécial du Jury des Trophées Défis RSE Maroc », pour l'ensemble de sa politique RSE et sa responsabilité auprès de ses collaborateurs, de ses clients et de la société dans sa globalité. La Banque a également été conviée pour recevoir ce prix lors d'une cérémonie à l'Assemblée Nationale à Paris. Lors de cette cérémonie, le palmarès 2017 France a été dévoilé et, pour la première fois, un palmarès a été consacré aux organisations marocaines.

Par ailleurs, parmi ses activités RSE, le Conseil de Surveillance a été informé entre autres actions de :

- › La participation de la Banque à la semaine de l'éducation financière organisée en collaboration avec BAM et le GPBM. Ainsi du 19 au 25 avril 2017, les collaborateurs se sont mobilisés à travers tout le Maroc, en proposant des visites en agences au cours desquelles les directeurs d'agences ont présenté aux jeunes les concepts financiers dans un langage vulgarisé, ainsi que des conférences animées par les collaborateurs de la Banque pour présenter les fondamentaux de la finance dans des lycées et collèges ;
- › L'organisation en interne de la 4^{ème} édition de la Semaine du Développement Durable. À cette occasion, de nombreuses actions ont été mises en place pour sensibiliser les collaborateurs à la protection de l'environnement et les faire participer à travers l'organisation d'opérations de plantation d'arbres et de nettoyage de plage, de jeux de création liés à l'écologie ou encore la sensibilisation au quotidien via l'intranet de la Banque.

IV. NOUVELLES CIRCULAIRES BAM

Le Conseil de Surveillance au titre de ses missions est informé régulièrement de la publication de toute nouvelle loi, décret, circulaire, ... régissant l'activité de la Banque. Au cours de l'exercice 2017, BAM a publié plusieurs circulaires dont quatre ont été présentées aux membres du Conseil réuni le 21 septembre. Ainsi, la circulaire relative au devoir de vigilance apporte des éclaircissements et des définitions sur plusieurs concepts et dispositifs déjà mis en force par la directive de BAM relative au blanchiment d'argent et au financement du terrorisme. Cette circulaire apporte par ailleurs, plusieurs aménagements et allègements à mettre en place par les Banques, lesquels sont en majeure partie déjà appliqués par la BMCI, dans le cadre de la politique de conformité du Groupe BNP Paribas.

Deux autres circulaires relatives au Commissariat aux Comptes ont été également publiées. Une de ces circulaires prévoit l'approbation préalable par BAM du choix du Commissaire aux Comptes, avant sa nomination par l'Assemblée Générale. La seconde circulaire énonce une série de dispositions qui élargissent le périmètre de la mission des Commissaires aux Comptes et notamment : la comptabilisation des provisions sur créances sensibles, l'évaluation et la comptabilisation des opérations de datations en paiement et des ventes à réméré, le traitement des opérations de titrisation.

Enfin, le Conseil de Surveillance a été informé d'une dernière circulaire relative aux conditions et aux modalités d'élaboration et de présentation du plan dit « plan de redressement de crise interne ». Cette circulaire comporte une nouvelle et duale exigence réglementaire : pour le Directoire, l'élaboration d'un dispositif de gestion visant à rétablir la viabilité financière de la Banque en réaction à d'éventuels chocs extrêmes, et pour le Conseil de Surveillance l'approbation de ce dispositif, dont la surveillance et la mise à jour sont dévolues à son Comité des risques. Le premier plan de crise devra être présenté à BAM au plus tard le 31 mai 2020.

V. TRAVAUX SUR LA GOUVERNANCE DU CONSEIL

Le Conseil de Surveillance dans la continuité de ces travaux d'autoévaluation réalisés en 2016, s'est attelé au cours de l'exercice 2017 à faire le point sur sa gouvernance. Un groupe de travail a été constitué à cet effet, qui a conduit (i) à la mise à jour du règlement intérieur du Conseil par l'introduction des nouvelles dispositions de la circulaire de BAM relatives aux membres indépendants et (ii) à la mise à jour de la charte du comité d'audit.

Après ce rappel des sujets marquants, le Conseil de Surveillance doit conformément à la loi, présenter à l'Assemblée Générale Ordinaire ses observations sur le rapport de gestion du Directoire ainsi que sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

VI. OBSERVATIONS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LE RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE

Le rapport de gestion établi par le Directoire pour l'exercice 2017 et les états de synthèse dudit exercice, tels que présentés par le Directoire à la réunion du Conseil de Surveillance réuni le 2 mars 2018, et étant constaté après contrôle et vérification qu'ils ont été établis conformément à la réglementation et règles en vigueur, n'appellent pas de remarque particulière. Le Conseil de Surveillance invite les actionnaires à approuver les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2017, affecter le résultat et décider la distribution des dividendes tels que proposés par le Directoire.

Le Conseil de Surveillance a également examiné lors de cette réunion, les points inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale ainsi que les projets de résolutions y afférents. L'ordre du jour de l'Assemblée Générale ainsi que les projets de résolutions, n'appellent pas non plus de remarques particulières. Le Conseil de Surveillance invite en conséquence, les actionnaires à voter ces résolutions telles qu'elles figurent sur l'avis de convocation de l'Assemblée Générale.

RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE

au 31 décembre 2017

Rapport à consulter en ligne sur le site www.bmci.ma.

BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE "BMCI"

SOCIÉTÉ ANONYME À DIRECTOIRE
ET À CONSEIL DE SURVEILLANCE
Capital Social de 1 327 928 600 Dirhams
Siège social : 26, Place des Nations Unies,
Casablanca - R.C. n° 4091

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 21 JUIN 2018

L'an deux mille dix-huit et le vingt et un juin, à neuf heures, les actionnaires de la société dite Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie, par abréviation « BMCI », société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, au capital de 1.327.928.600 Dirhams, dont le Siège social est à Casablanca, au 26 Place des Nations Unies, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, à l'hôtel Sheraton Casablanca situé au 100, Avenue des FAR, Casablanca, sur convocation qui leur en a été faite par le journal d'annonces légales « Le Matin » du 19 mai 2018.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par les actionnaires présents ou représentés, agissant en leur nom personnel et au nom des actionnaires empêchés ayant donné pouvoir pour être représentés.

L'Assemblée procède à la constitution de son Bureau :

- **Monsieur Jaouad HAMRI**, préside l'Assemblée en sa qualité de Président du Conseil de Surveillance ;
 - **Monsieur Olivier BEGUINOT** représentant « BNP Paribas IRB Participations » ;
- Et
- **Monsieur Nizar LAMRANI KHALIDI** représentant « AXA Assurances Maroc » ;

Les deux plus forts actionnaires, tant par eux-mêmes que par les actionnaires leur ayant donné pouvoir, présents et acceptant, sont désignés comme Scrutateurs ;

- **Madame Malak BENABDELJALLIL**, est désignée comme Secrétaire de séance.

Le Président constate d'après la feuille de présence que des actionnaires représentant 11.210.041 actions sont présents ou représentés. Il constate également que suivant un formulaire de vote par correspondance en date du 28 mai 2018, dûment signé et légalisé, un actionnaire propriétaire de 848 actions, vote par correspondance. Ainsi, un total de 11.210.889 actions sur les 13.279.286 actions composant le capital, soit 84,42 % des actions formant le capital sont admises au vote des résolutions.

L'Assemblée Générale Ordinaire réunissant ainsi le quorum requis pour la validité des délibérations, est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le président fait certifier la feuille de présence par le Bureau et met ensuite à la disposition de l'Assemblée :

- un exemplaire du journal d'annonces légales « Le Matin » du 19 mai 2018 contenant l'avis de convocation de la présente Assemblée Générale Ordinaire ;
- un exemplaire du bulletin de la cote officielle de la Bourse des valeurs de Casablanca ayant publié l'avis de convocation des actionnaires à la présente Assemblée ;

- un exemplaire du Journal d'annonces légales « Le Matin » du 20 mars 2018 portant publication des états de synthèse de l'exercice clos le 31/12/2017 ;
- le rapport du Conseil de Surveillance à l'Assemblée Générale Ordinaire ;
- le rapport de gestion du Directoire ;
- le rapport général et le rapport spécial des Commissaires aux Comptes ;
- le projet de texte des résolutions à l'Assemblée Générale Ordinaire ;
- la feuille de présence de l'Assemblée Générale Ordinaire ;
- les pouvoirs des actionnaires qui se sont fait représenter ;
- les bulletins de vote par correspondance ;
- les statuts de la société.

Le Président déclare que les documents exigés par la loi ont été mis à la disposition des actionnaires, au Siège social, pendant les quinze jours qui ont précédé la présente réunion.

Le Président donne ensuite lecture de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire tel que publié dans l'avis de convocation.

1. Approbation du rapport du Conseil de Surveillance
2. Approbation du rapport de gestion du Directoire sur l'exercice clos le 31/12/2017
3. Approbation du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/2017
4. Approbation du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées par la loi n° 17-95
5. Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2017
6. Affectation des résultats
7. Quitus aux membres du Directoire, aux membres du Conseil de Surveillance et aux Commissaires aux Comptes au titre de l'exécution de leur mandat
8. Renouvellement du mandat des membres du Conseil de Surveillance
9. Nomination de deux nouveaux membres au Conseil de Surveillance
10. Fixation du montant des jetons de présence pour l'exercice 2017
11. Questions diverses
12. Pouvoirs à conférer



Le Président donne ensuite lecture à l'Assemblée du rapport du Conseil de Surveillance. À l'issue de la lecture de ce rapport, le Président rappelle le parcours professionnel de Monsieur Mustapha FARIS, ancien président et membre du Conseil de Surveillance, et lui rend un vibrant hommage pour son engagement et dynamisme au développement de la Banque. Il saisit cette occasion pour informer les actionnaires de la nomination de Monsieur Mustapha FARIS en qualité de Président d'honneur de la Banque ; nomination très bien accueillie et fortement applaudie par l'assistance.

Avec l'assentiment des actionnaires, Monsieur Laurent DUPUCH, Président du Directoire, est dispensé de la lecture du rapport de gestion du Directoire sur les comptes et les opérations de l'exercice 2017, celui-ci ayant été mis à leur disposition aussi bien au Siège de la Banque quinze jours avant la tenue de la présente Assemblée, que remis à l'entrée de la séance.

Toutefois, à l'invitation du Président, M. Laurent DUPUCH présente en synthèse le niveau d'activité et les résultats agrégés de la Banque de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Par la suite, le Président invite les Commissaires aux Comptes à lire leur rapport général sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et leur rapport spécial, au titre du même exercice, sur les conventions réglementées. La lecture du rapport général a été donnée par Monsieur Hicham BELEMQADEM du Cabinet Deloitte Audit, et celle du rapport spécial par Monsieur Mohamed RQIBATE du Cabinet PwC Maroc.

À l'issue de la lecture des différents rapports, le Président déclare les discussions et débats ouverts.

Les interrogations de certains actionnaires ont porté sur divers sujets dont certains ont déjà été abordés lors de précédentes assemblées: (i) les actions sociales menées par la Banque, (ii) la politique d'octroi des jetons de présence et les modalités de leur répartition, (iii) les actions de la Banque en Afrique, (iv) le choix de la « fenêtre participative » en matière de finance participative, (v) l'ouverture d'agences dans certaines villes où la Banque n'en dispose pas, (vi) l'évolution du coût du risque, (vii) la participation de la Banque dans le financement des grands projets du Royaume et enfin, (viii) la faible progression du PNB comparé à celui des autres banques de la place.

Le Président du Conseil de Surveillance et le Président du Directoire répondent aux diverses interrogations des actionnaires, en donnant toutes les explications nécessaires. Ils soulignent notamment que la Banque est très engagée dans les actions sociales à travers sa démarche RSE. Ils soulignent également par ailleurs, que la Banque participe activement dans le financement de l'économie nationale, en témoigne la hausse des crédits à l'équipement ainsi que celle de l'activité du leasing.

Plus personne ne demandant la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes soumises aux actionnaires :

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après en avoir entendu lecture, approuve le rapport du Conseil de Surveillance.

Nombre de votes valablement exprimés 11.210.889 actions, représentant 84,42% du capital social dont :

> pour : **11.210.786** voix

> contre : **0** voix

> abstention : **103** voix

Cette résolution est adoptée à la majorité

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Directoire, approuve ledit rapport, au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2017.

Nombre de votes valablement exprimés 11.210.889 actions, représentant 84,42% du capital social dont :

> pour : **11.210.786** voix

> contre : **103** voix

> abstention : **0** voix

Cette résolution est adoptée à la majorité

TROISIÈME RÉOLUTION

Après en avoir entendu lecture, l'Assemblée Générale approuve le rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes et les états de synthèse de l'exercice clos au 31 décembre 2017.

Nombre de votes valablement exprimés 11.210.889 actions, représentant 84,42% du capital social dont :

> pour : **11.210.786** voix

> contre : **103** voix

> abstention : **0** voix

Cette résolution est adoptée à la majorité

QUATRIÈME RÉOLUTION

Après en avoir entendu lecture, l'Assemblée Générale approuve le rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article 95 de la loi n° 17-95 relative à la société anonyme, telle que modifiée et complétée.



Nombre de votes valablement exprimés 11.210.889 actions, représentant 84,42% du capital social dont :

- > pour : **11.210.786** voix
- > contre : **0** voix
- > abstention : **103** voix

Cette résolution est adoptée à la majorité

CINQUIÈME RÉOLUTION

En conséquence des résolutions précédentes, l'Assemblée Générale approuve les comptes et les états de synthèse de l'exercice clos au 31 décembre 2017 tels qu'ils lui ont été présentés faisant apparaître un bénéfice net comptable de 487.030.105,30 Dirhams.

Nombre de votes valablement exprimés 11.210.889 actions, représentant 84,42% du capital social dont :

- > pour : **11.210.889** voix
- > contre : **0** voix
- > abstention : **0** voix

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

SIXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition du Directoire, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2017, s'élevant à la somme de 487.030.105,30 Dirhams, comme suit :

Intitulé	Montants en Dirhams
Résultat	487.030.105,30
Réserve légale (minimum légal déjà atteint)	0,00
> Reste	487.030.105,30
Report à nouveau au 31/12/2016	2.795.044.151,36
> Reste	3.282.074.256,66
Réserve facultative	1.900.000.000,00
Dividendes à distribuer	1.288.090.742,00
> soit 97 DH par action : 30 DH dividende ordinaire et 67 DH dividende exceptionnel	
Reste à reporter à nouveau	93.983.514,66

Les dividendes seront mis en paiement à partir du 17 juillet 2018 au Siège social de la BMCI.

Nombre de votes valablement exprimés 11.210.889 actions, représentant 84,42% du capital social dont :

- > pour : **11.210.786** voix
- > contre : **103** voix
- > abstention : **0** voix

Cette résolution est adoptée à la majorité

SEPTIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, par suite de l'adoption des résolutions qui précèdent, donne quitus entier et sans réserve aux membres du Directoire, du Conseil de Surveillance et aux Commissaires aux Comptes pour l'accomplissement de leur mandat respectif pendant l'exercice écoulé.

Nombre de votes valablement exprimés 11.210.889 actions, représentant 84,42% du capital social dont :

- > pour : **11.210.786** voix
- > contre : **103** voix
- > abstention : **0** voix

Cette résolution est adoptée à la majorité

HUITIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale constate l'arrivée à échéance du mandat de tous les membres en fonction composant le Conseil de Surveillance de la Banque.

Elle décide en conséquence, de renouveler le mandat pour une durée de trois (03) ans, qui arrivera à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice à clôturer le 31 décembre 2020, des membres suivants:

- > M. Mohamed Hassan BENSALAH
- > M. Alain FONTENEAU
- > M. Jaouad HAMRI
- > Mme Janie LETROT HADJ HAMOU
- > M. Yves MARTRENCHAR
- > Mme Sofia MERLO
- > M. Michel PEBEREAU
- > Mme Dounia TAARJI
- > La société AXA Assurances Maroc
- > La société BNP Paribas IRB Participations
- > La société SANAD

Nombre de votes valablement exprimés 11.210.889 actions, représentant 84,42% du capital social dont :

- > pour : **11.210.786** voix
- > contre : **103** voix
- > abstention : **0** voix

Cette résolution est adoptée à la majorité

NEUVIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide, de nommer Messieurs Christian DE CHAISEMARTIN et Jean-Paul SABET en qualité de membres du Conseil de Surveillance, pour une durée de trois (03) ans qui arrivera à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice à clôturer le 31 décembre 2020.

L'Assemblée Générale, après en avoir entendu lecture, approuve le rapport du Conseil de Surveillance.

Nombre de votes valablement exprimés 11.210.889 actions, représentant 84,42% du capital social dont :

> pour : **11.210.786** voix

> contre : **0** voix

> abstention : **103** voix

Cette résolution est adoptée à la majorité

DIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide de fixer le montant des jetons de présence, à allouer aux membres du Conseil de Surveillance au titre de l'exercice 2017, à un montant global brut de sept millions sept cent vingt-cinq mille Dirhams (7.725.000,00 DH.).

Le Conseil de Surveillance répartira cette somme entre ses membres dans les proportions qu'il jugera convenables.

Nombre de votes valablement exprimés 11.210.889 actions, représentant 84,42% du capital social dont :

> pour : **11.210.786** voix

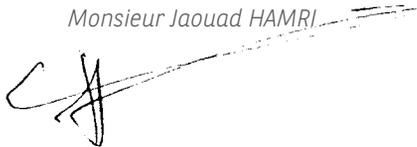
> contre : **103** voix

> abstention : **0** voix

Cette résolution est adoptée à la majorité

LE PRESIDENT

Monsieur Jaouad HAMRI



LE SECRETAIRE

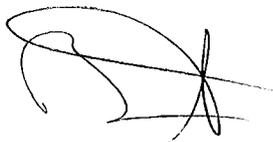
Madame Malak BENABDELJALIL



LES SCRUTATEURS

BNP Paribas IRB Participations

Représentée par Monsieur Olivier BEGUINOT



AXA Assurances Maroc

Représentée par Monsieur Nizar LAMRANI KHALIDI



ONZIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour effectuer toutes les formalités prévues par la loi.

Nombre de votes valablement exprimés 11.210.889 actions, représentant 84,42% du capital social dont :

> pour : **11.210.889** voix

> contre : **0** voix

> abstention : **0** voix

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour ayant été traité, les résolutions votées et plus personne ne demandant la parole, le Président déclare close la réunion de l'Assemblée Générale, après avoir remercié l'assistance de sa participation au débat.

La séance de l'Assemblée Générale est levée à onze heures et de tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, en six (06) exemplaires originaux, qui est signé, après lecture par les membres du Bureau.

Dans un souci de contribuer au respect de l'environnement, ce document a été imprimé sur du papier issu de sources responsables

